
3 1761 07835098 0

LA VÉNÉRABLE

Marie-Crescence de Kaufbeuren.

——:o:——



LA VÉNÉRABLE MARIE-CRESCENCE HÖSS.

VIE

DE LA VENERABLE

MARIE-CRESCENCE

Religieuse du Tiers-Ordre

DE

SAINT-FRANÇOIS

AU

Couvent de Kaufbeuren

PAR

J. Camille Pouliot



FRASERVILLE
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
J. E. FRENETTE, EDITEUR

1895

DÉDICACE

A

Sa Grandeur,

Monseigneur Bégin,

Archevèque de Cyrène :

Monseigneur,

C'est la confiance et l'admiration qui m'ont inspiré la publication de ce livre. La gratitude et le respect me font un devoir de vous le dédier.

Je n'ai pu oublier, Monseigneur, la tendre sollicitude et les paternels conseils que vous m'avez prodigués, pendant mes années de séminaire.

Daignez donc agréer, comme l'hommage d'une reconnaissance et d'une affection que le temps n'a pu que cimenter, les prémices de ce travail qui vous est humblement dédié.

L'auteur.

— LETTRES —

Québec, le 20 Mai 1895.

Monsieur J. Camille POULIOT, Avocat,
Fraserville.

Bien cher Monsieur,

Je vous félicite bien cordialement de l'heureuse idée que vous avez eue de publier la vie si édifiante, si merveilleuse de la Vénérable Marie-Crescence Höss, religieuse du Tiers-Ordre régulier de Saint-François d'Assise. Vous avez fait là une œuvre excellente, qui rappelle les travaux justement appréciés des plus éminents catholiques de France.

La reconnaissance et l'admiration que vous avez vouées à cette grande chrétienne du siècle dernier, à cette âme privilégiée, à cette courageuse enfant de la Bavière, auront servi à glorifier l'Eglise de Jésus-Christ, la mère nourricière des saints, et à donner à nos compatriotes le spectacle de la vertu héroïque, toujours fidèle à la grâce divine, constamment calme et sereine au milieu des épreuves et des tempêtes de la vie.

Le modèle des vertus chrétiennes et religieuses que nous offre la Vénérable Marie-Crescence ne peut que donner un nouvel élan au zèle de nos excellentes communautés, ranimer la ferveur de nos Tertiaires de Saint-François d'Assise, réchauffer la piété de notre population et mettre au cœur de tous la confiance en son intercession auprès de Dieu.

Une gloire immortelle s'est attachée à certains grands noms de l'antiquité, de même qu'à certains personnages distingués de l'âge moderne. Cependant, ces illustrations de la guerre et de la politique, ces patriotes à l'âme fière et chevaleresque n'offrent rien de comparable aux existences radieuses et quasi surhumaines que le Christianisme a revêtues d'une éternelle grandeur, d'une impérissable majesté.

Je fais des vœux pour que votre ouvrage se répande dans nos communautés religieuses, dans nos familles canadiennes et y porte l'édification et l'amour de la vertu. Puisse-t-il faire chérir et admirer la religion par les exemples multiples de la force divine qu'elle communique aux âmes, de la charité

ardente dont elle les embrase et des sacrifices héroïques qu'elle leur inspire.

Nous sommes inondés depuis quelque temps de livres dangereux ou frivoles ; le vôtre d'un caractère tout différent ne peut que faire naître dans les cœurs les sentiments les plus purs, avec la noble ambition et le désir sincère de devenir des chrétiens modèles.

Veuillez agréer, bien cher monsieur, avec mes vœux et mes sincères félicitations, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

† L. N. Archevêque de Cyrène,
Administrateur.

Rimouski, le 5 Juin 1895.

A Monsieur J. Camille POULIOT, Avocat,

à Fraserville.

Mon cher Monsieur,

C'est dans le sanctuaire même où reposent, dans la paix du Seigneur et à l'ombre de nos autels, les restes sacrés de la Vénérable Marie-Crescence Höss, après avoir prié auprès de son tombeau miraculeux et ressenti le bienfaisant effet de son intercession, que vous avez été inspiré de publier une traduction française de sa vie admirable. Votre travail ne pouvait avoir une meilleure source, et en l'entreprenant, vous avez fait tout ensemble un livre excellent et une œuvre d'apostolat.

Vos pages révèleront à nos populations croyantes, les combats extraordinaires et les longues et si rudes épreuves d'une grande âme qui a laissé le monde pour aborder au rivage de la vie religieuse, et qui, une fois abritée dans ce port, s'est élevée avec la puissance de l'aigle et la grâce de la colom-

be, jusqu'aux sommets les plus lumineux de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. En propageant ainsi la connaissance et l'amour du culte de la Vénérable Tertiaire régulière de Saint François d'Assise, elles serviront en même temps à fortifier notre attachement à l'Eglise, dont l'inépuisable vitalité et la jeunesse sans cesse renaissante produisent, à chaque siècle, pareils exemples de vertus, de semblables modèles de sainteté. Sans doute aussi elles susciteront, des rangs divers de notre société, de plus abondantes recrues à l'incomparable milice du Tiers-Ordre Franciscain, et en nous rappelant à tous nos sublimes destinées, elles contribueront à nous rendre meilleurs dans le temps et pour l'éternité.

Recevez donc, mon cher Monsieur, avec mes félicitations sincères, et mes vœux pour la diffusion de votre livre dans toutes les familles de mon diocèse, par l'intermédiaire de nos bibliothèques de paroisse, l'expression de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

† André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

Evêché de Chicoutimi 17 Mai 1895.

Monsieur J. Camille Pouliot,
Avocat, Fraserville.

Mon cher Monsieur,

C'est avec joie que je donne mon approbation à l'opuscule que vous venez de publier sur la vie de la Vénérable Marie-Crescence, religieuse professe du Tiers-Ordre de St-François. Cet ouvrage, entrepris par son auteur dans un sentiment de pieuse reconnaissance, contribuera, j'en ai l'intime conviction, à la gloire de Dieu, qui est admirable dans ses saints et à l'édification des âmes, pour qui l'exemple est toujours une leçon plus puissante que les paroles.

Cette vie extraordinaire, dont vous retracez les grandes lignes, ne saurait qu'allumer le feu de l'amour de Dieu dans les âmes et les encourager à marcher sur les traces de votre sainte. Aussi est-ce avec empressement que je souhaite à votre ouvrage tout le succès qu'il mérite.

Agréez, mon cher monsieur, l'assurance de mon entier dévouement en N.-S.

† M. T. Év. de Chicoutimi.

PRÉFACE.

De tous les endroits à visiter aux alentours du petit village de Wœrishofen en Bavière, —où je suis allé l'an dernier, suivre un traitement du célèbre Abbé Kneipp, qui a rempli l'univers entier du bruit de ses cures merveilleuses,— il n'y en a guère de plus attrayant que la jolie petite ville de Kaut beuren, remarquable par sa position stratégique exceptionnelle, et intéressante par les souvenirs qui se rattachent à son histoire.

C'est au cours d'une de ces promenades favorites, que j'eus la bonne fortune de visiter, en compagnie de quelques autres Canadiens, le couvent de Mayrhoff. habité par les Dames du Tiers-Ordre de St. François.

La Révérende Sœur Mathilda, la seule religieuse parlant français, nous fit les honneurs de la communauté.

Grâce à l'amabilité et à la courtoisie des autorités du monastère, nous vîmes se dérouler devant nous avec une profusion de détails minutieux la vie extraordinaire, merveilleuse de la Vénérable Marie-Crescence, qui est l'objet d'une vénération, je pourrais dire nationale, dans toute la Bavière.

Après avoir prié sur le tombeau de l'humble religieuse, nous fûmes admis à pénétrer dans sa cellule, convertie par la piété filiale de ses compagnes, en un sanctuaire où l'on conserve dans leur état primitif les divers objets dont elle s'est servis :

Des témoignages sans nombre de gratitude et de foi envoyés au couvent, furent étalés à nos yeux et nous pûmes contempler et pour ainsi dire palper chacun des miracles que la confiance publique attribue à la puissante intercession de Marie-Crescence :

Nous n'avons pu nous défendre d'un profond sentiment d'admiration et de pieuse confiance en l'humble fille d'un pauvre tisserand, devenue si grande devant Dieu et devant les hommes, sentiment qui ne peut être comparé qu'aux saintes émotions que nous avons ressenties en visitant les sanctuaires vénérés de Fourvières, de Notre-Dame de la Garde, et de Lourdes.

Mes compagnons manifestèrent le désir de connaître mieux encore la vie de la Vénérable Marie-Crescence, mais un obstacle insurmontable se présentait : il n'existait point d'édition française de sa biographie.

C'est pour combler cette lacune et répondre à un besoin qu'elle-même m'a mis au cœur que je présente aujourd'hui ce livre au public. Le charme que j'ai éprouvé lors de cette visite, l'émotion que j'ai ressentie en parcourant les lieux bénis, témoins des vertus si extraordinaires de cette sainte femme m'ont inspiré le désir de faire connaître sa vie :

Je n'ai pas la prétention d'avoir fait une œuvre d'art. J'ai voulu tout simplement retracer dans les grandes lignes ce que fut la Vénérable Crescence, grouper en un faisceau les faits les plus propres à faire ressortir l'intéressante personnalité de la grande thaumaturge, et relater dans leur forme véridique les épisodes les plus probants de sa sainteté et de sa puissante intercession.

Cette tâche m'a été grandement facilitée par le Rev. Père Jeiler, de l'ordre des Franciscains, auteur d'un ouvrage remarquable sur la Vénérable Crescence et qui m'a bienveillamment autorisé à m'inspirer de son livre, qui a mérité les honneurs d'une traduction en langue anglaise :

J'ai largement usé de sa gracieuse permission et je tiens à lui rendre le témoignage public de ma reconnaissance.

Heureux m'estimerai-je si j'ai réussi à faire de ce livre une œuvre populaire qui atteigne le seul but que je me suis proposé : faire connaître et aimer la Vénérable Marie-Crescence.

Doublement heureux serais-je de voir la dévotion à cette digne fille de St. François prendre une extension nouvelle et conquérir dans ce pays même, la faveur que ses vertus et sa puissante intercession lui méritent.

Avant de terminer ces quelques explications, que je devais à mes lecteurs, je tiens à déclarer que je n'entends donner aux expressions que j'emploie dans le cours de cet ouvrage, que la signification et la portée en accord avec le décret de l'Eglise qui, en conférant à Marie-Crescence le titre de Vénérable, a jugé qu'elle avait pratiqué dans un dégré héroïque les vertus chrétiennes.

L'AUTEUR.

Rivière du Loup, En Bas,
Mai 1895.

LA VÉNÉRABLE

Marie-Crescence de Kaufbeuren.

I

Enfance de Marie-Crescence.— Première Vision.— Voeu de chasteté.— L'habit de St.-François.— Le couvent de Mayrhoff.— Refus de la Supérieure.— Persévérantes supplications.— Le Christ du Cloitre.— Intervention du Maire Wœrle.— Admission au noviciat.

Sur la rive gauche d'une riante vallée arrosée par le Wertach, l'un des tributaires de la Lech, à quelques heures d'Augsbourg, s'élève la petite ville de Kaufbeuren, intéressante par les anciennes fortifications qui la dominent, et par l'Eglise de St. Blaise dont la construction remonte, dit-on, au cinquième siècle.

C'est là que naquit, le 20 Octobre 1682, Anna Höss, qui devint plus tard la Vénérable Marie-Crescence.

Son père était un pauvre tisserand de son métier, mais la piété et l'honnêteté de cette famille attiraient le respect et la considération de tous ceux qui la connaissaient.

Dès sa plus tendre enfance, la petite Anna étonnait ses parents par son amour de la prière et des choses saintes. Souvent, sa mère l'amenait avec elle à la messe, et quand le prêtre offrait l'Hostie à l'adoration des fidèles, à l'élévation, l'enfant devenait transportée ; sa figure rayonnait de joie et de dévotion. Sa promenade favorite était le lieu saint. Elle demandait rarement à ses parents d'autre faveur que la permission d'aller à l'église. Elle y séjournait des heures entières, assistant à toutes les messes.

Quand la petite Anna n'était pas à la maison, on était certain de la trouver là, à genoux près de l'autel.

Tous ceux qui connaissaient l'enfant furent témoins de son étonnante piété ; cependant elle en cachait la source aux yeux

du monde. Ce n'est que longtemps après qu'Anna, contrainte par l'obéissance raconta les mystères de son enfance.

Il est fait mention dans le procès de sa béatification. que, dès sa troisième et quatrième année, elle eût des visions merveilleuses de l'Enfant-Jésus et de son ange gardien.

Le Père Ott, qui a été pendant plusieurs années le directeur spirituel du couvent de Kaufbeuren, raconte le détail d'une de ces visions : " A trois ans, l'Enfant-Jésus lui apparût rayonnant de beauté, vêtu d'un habit violet émaillé de fleurs et d'un manteau rouge ; il avait la tête et les pieds nus. Anna était seule, tenant dans ses mains une pomme et une poire que sa mère lui avait données. La petite fille s'adressant à Jésus lui offrit de manger avec elle. Le Divin Enfant répondit : " Mon père a de bien meilleurs fruits que ceux-la dans son jardin. " – " Qui est votre père et où demeurez-vous ? Quel est votre nom, et comment s'appelle votre mère ? demanda la petite fille. " Mon père est le Père Céleste, et ma demeure est

dans le ciel, mon nom est Jésus, et Marie est celui de ma mère bien aimée. "

En entendant ces paroles, Anna fut comblée de joie et supplia l'Enfant de l'amener voir son père dans le jardin ; aussitôt elle fut ravie en extase et transportée au Paradis où le Père Céleste lui dit : " Si tu veux être mon enfant, il faut que tu n'aimes que moi et mon fils ; tu ne peux pas avoir de rapports avec d'autres enfants, tu dois préférer la solitude et obéir en toutes choses à tes parents. " L'enfant Jésus souriant amoureusement ajouta : " Tu ne dois croire qu'en un seul Dieu, mais il y a trois personnes divines qui ne forment qu'un seul Dieu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. C'est la première chose qu'il te faut croire et connaître. "

Ce fut alors qu'Anna reçut, par une faveur spéciale, l'usage de la raison. Lorsqu'elle revint à elle, elle était couchée dans son petit lit. Sa mère l'ayant surprise ainsi, prenant cette extase pour un profond sommeil, l'y avait transportée.

A l'instar d'un grand nombre de saints mystiques, Anna conversait familièrement

avec son ange gardien ; Il lui apparût souvent sous une forme visible et l'accompagna en plusieurs circonstances soit à l'église ou à l'école, lui enseignant lui-même les articles de foi, et lui conseillant spécialement de sanctifier par la bonne intention toutes ses actions.

Si extraordinaire était sa piété, que Dieu permit qu'elle fut admise à faire sa première communion à l'âge de sept ans.

A l'école et au catéchisme, elle se distingua entre toutes par sa conduite et sa facilité à apprendre, au point qu'un jour le Père Ignace Wagner, de la Société de Jésus, ne put s'empêcher de lui dire : " Mon enfant, il faut que vous ayez un meilleur maître que moi. "

Dieu avait magnifiquement doué Anna : elle était d'une intelligence facile et pénétrante, servie par une brillante imagination, et se distinguait par une bonté excessive, un cœur toujours prêt à se dévouer et à souffrir. Bien que d'une complexion faible et délicate, elle savait accomplir tout ce qu'on demandait d'elle.

Ces précieux germes de vertu furent constamment cultivés et développés en elle par l'éducation éminemment chrétienne qu'elle reçut au sein de sa famille.

A l'âge de six ans, de sa propre impulsion, ou plutôt inspirée par le Saint-Esprit, la petite Anna fit vœu de chasteté perpétuelle en l'honneur de la Vierge Immaculée. Un document signé par six religieuses atteste qu'elle a révélé elle-même ce fait à la Supérieure de son couvent, par obéissance.

Crescence en avançant en âge crût aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Pendant qu'elle faisait à l'intérieur de la famille la consolation et l'appui de ses parents, elle était au dehors, un ange de charité, versant sur les douleurs des autres le baume de la religion, et leur prodiguant mille adoucissements que lui suggérait son bon cœur. Elle-même, elle ne s'épargnait guère ; et pour soumettre davantage son corps, elle se torturait au moyen de cilices, de racines amères et de jeûnes.

Elle obtint facilement de son confesseur la faveur de communier tous les dimanches

et jours de fêtes. Elle se préparait à la Sainte Communion longtemps d'avance et la nuit précédant cette solennelle action àpeine pouvait-elle dormir. On la trouvait souvent à deux heures du matin pieusement agenouillée sur le seuil de l'église, attendant avec anxiété l'ouverture des portes pour s'élancer auprès de son Divin Fiancé.

Le Père Pamer, son confesseur, raconte qu'il arriva plusieurs fois que les portes de l'Eglise, bien que fermées à clef, s'ouvrirent d'elles-mêmes pour livrer passage à cette vierge prédestinée, et se refermèrent aussitôt.

C'était la Passion du Christ qui avait le plus d'attrait pour Crescence, au point que son seul désir était de n'aimer que Jésus-Christ et d'être crucifiée avec lui. Ces vertus extraordinaires étaient couronnées par la plus grande humilité. Quelqu'un parlait-il d'elle avec éloge, qu'aussitôt elle s'esquivait. Pour mettre fin aux applaudissements que lui attirait sa jolie voix, souvent, exprès, elle donnait une note fausse considérant qu'une pensée d'orgueil est plus désagréable

à Dieu qu'une note fausse dans un morceau de musique.

Toute la jeunesse de cette âme appelée à la perfection angélique se passa ainsi dans l'innocence, la simplicité et le calme.

Dieu ne tarda point à lui inspirer le désir de devenir une épouse du Christ.

Son ange gardien apparut à Crescence à l'âge de quatorze ans, d'après un rapport du père Ott, tenant d'une main une croix couleur de sang et de l'autre l'habit de St. François ; et s'adressant à l'humble fille : " Regarde mon enfant, dit-il, une robe semblable à celle-ci a été préparée pour toi. "
–Sa vocation lui était tracée. –

Il y avait à Kaufbeuren un couvent du Tiers-Ordre de St. François d'Assise ; les religieuses y vivaient dans une austère pauvreté.

Bâti, croit-on, en 1023, ce couvent fut en grande partie détruit par le feu en 1470.

Grâce à l'aide de dons généreux que recueillit la mère supérieure, la révérende Anna Scherich, il put être reconstruit. C'est alors que ces religieuses adoptèrent la règle du tiers ordre de St. François, qui, jusque vers cette date, n'était pratiquée que par les personnes vivant dans le monde. Approuvés dans cette nouvelle forme par les Papes Urbain VI, Boniface IX, Martin V et surtout Léon X, des cloîtres ne tardèrent pas à s'ouvrir partout, mais les constitutions et les règles ne furent pas partout les mêmes. Ainsi, au convent de Mayrhoff, à Kaufbeuren, la supérieure était élue à vie.

Au seizième siècle, Kaufbeuren fut ravagé par le schisme ; ces religieuses, restées fidèles à leur foi et à leur vocation, furent l'objet de persécutions et d'éxactions qui les réduisirent à la plus extrême pauvreté. La prière et le travail manuel formaient alors les seules occupations de ces religieuses. Ce n'est que récemment qu'elles ont ajouté à leurs oeuvres l'éducation de la jeunesse.

Convaincue qu'elle était appelée par Dieu à se séparer tout à fait du monde et

à se consacrer à lui et, tourmentée du désir de réaliser sa vocation, Anna se décida à s'en ouvrir à son père, pour qu'il pût l'aider, ou au moins lui indiquer le moyen d'obtenir son entrée dans ce couvent.

Sa demande rencontra une vive opposition de la part de son père, qui chercha par tous les moyens à la dissuader, lui représentant qu'il lui était impossible de lui fournir la dot nécessaire à son admission, que la communauté était si pauvre et la vie si dure qu'elle ne pourrait résister.

Voyant que ses demandes réitérées n'avaient aucun effet sur son père, qui motivait son refus sur des considérations humaines, Anna, guidée par l'Esprit-Saint, se présenta elle-même à la supérieure du couvent, la révérende Mère Teresa Schmid et, humble et confiante, sollicita son admission. Elle fut refusée, comme son père le lui avait bien dit : le couvent était trop pauvre et elle n'avait point de dot à offrir. Deux années durant, ou à peu près, elle réitéra ses instances, mais en vain ; ses larmes mêmes ne purent ébranler la résolution de la supérieure.

Cependant, la pieuse vierge, espérant contre toute espérance, redoubla ses prières à celui qui peut tout. Sa foi héroique ne fut point déçue :

Près de l'oratoire du couvent, à l'entrée du corridor, se trouvait un grand crucifix. Un jour qu'elle passait par là, la pieuse Anna, se jetant à genoux, supplia le Sauveur, avec toute la ferveur de son âme, de lui accorder la faveur qu'elle demandait. Elle entendit alors ces paroles tomber des lèvres du Christ : “ C'est ici que sera ta demeure. ” Chose étonnante et constaté par des témoins dignes de foi, jusqu'alors le Christ en croix avait la bouche fermée, mais, de ce moment, il est resté la bouche visiblement ouverte, tel que le témoignent les documents de la canonisation. Aujourd'hui encore, on peut voir ce crucifix miraculeux, au même endroit, dans le couvent.

Ce changement subit, opéré dans l'expression du crucifix, produisit une grande sensation dans le couvent : tout le monde en ignorait la cause. Ce n'est qu'un grand nombre d'années après, qu'il vint à l'esprit

de la supérieure, de demander à Crescence si elle pouvait expliquer la chose. Crescence rougit et, forcée par l'obéissance, elle lui raconta le détail de cette transformation.

Crescence cacha, même à son père, la réponse miraculeuse, et se contenta de l'assurer qu'elle était certaine d'entrer un jour dans cette communauté.

Toute la ville apprit bientôt le refus éprouvé par la pieuse Anna. L'estime, la véneration qu'on lui portait étaient telles, que le sentiment unanime jeta le blâme sur la supérieure ; Les protestants eux-mêmes partageaient cette manière de voir.

C'est un protestant qui fut suscité par Dieu pour lui faire ouvrir les portes du couvent comme nous allons le voir :

Il y avait, tout près de la chapelle du couvent, une taverne très peu recommandable. On y faisait un tapage d'enfer qui troublait continuellement les religieuses, pendant les offices du jour et de la nuit. Le seul moyen de se débarasser d'un voisinage si incommodant était d'acheter la maison : mais il y avait des objections insurmonta-

bles : d'abord, la pauvreté de la communauté, et le refus persistant du conseil municipal de Kaufbeuren qui considérait la requête des sœurs comme un empiètement sur le bien-être de l'état.

Sous l'administration du maire Wörle, cet homme de bien, quoique ne partageant pas la croyance des Catholiques, comprit l'injustice imposée au couvent, par le refus de la ville d'autoriser la disparition de cette auberge.

Il soumit l'affaire à la considération du conseil et plaida la cause du couvent avec tant de force et de chaleur, que le conseil de ville, à l'unanimité, résolut d'acheter lui-même la maison et d'en faire don à la communauté.

Ce service signalé assura à son auteur une reconnaissance et un respect qu'il sut mettre à profit dans l'occasion qui se présentait.

Il avait connu et admiré la pieuse jeune fille depuis son enfance et, apprenant avec regret qu'on lui refusait l'entrée du couvent, il résolut de mettre son influence au

profit d'Anna. Il se rendit, hors de la connaissance de la jeune personne et de ses parents, auprès de la supérieure, et insista pour qu'on la reçut dans la communauté. " Bien que dénuée de richesses temporelles, elle est riche en vertus, dit-il, et il serait regrettable qu'un ange d'innocence tel qu'Anna resta dans le monde. "

Toutes les objections tombèrent devant les sollicitations d'un tel bienfaiteur, surtout après que le maire se fut adressé au Père Provincial, alors de passage à Kaufbeuren. Le Père Odoricus fit mander Anna et fut si émerveillé de sa vertu, qu'il recommanda qu'elle fut accueillie sans plus de retard et sans dot.

C'est le 5 Juin 1703, qu'Anna fut admise au noviciat, par le vote unanime du chapitre. Ses désirs les plus chers étaient ainsi réalisés, sa pieuse persévérance était donc récompensée d'une manière et à une époque que rien ne faisait prévoir. Aussi, la joie de la servante de Dieu fut-elle immense ; son bonheur fut à l'apogée onze jours plus tard. Le 16 Juin, Anna quittait, à

l'âge de 20 ans et neuf mois, la maison paternelle, disant adieu à ceux qu'elle aimait le plus sur terre, pour se donner sans partage, à celui qu'elle s'était choisi pour époux.

Par un privilège qui n'avait jamais été accordé dans le passé, le temps de préparation ordinaire fut supprimé et elle prit l'habit le lendemain même de son entrée.

II

Marie-Crescence revêt la livrée de St.-François.— La croix de la souffrance.— La Révérende Mère Schmid.- Influences occultes.— Persécutions et tentations.— Profession.— Phénomène extraordinaire —

Dès qu'elle fut revêtue de la livrée de St. François, la servante du Christ oublia tout ce qui la rattachait au monde, pour s'immoler dans l'amour de la Croix. Elle pratiqua toutes les vertus du cloître ; mais l'humilité, l'obéissance, une paix et une sérénité extraordinaires, au milieu des plus grandes tribulations, furent le cachet distinctif de Crescence, durant toute sa vie religieuse.

La grandeur de sa vertu ne peut se mesurer que par le nombre de souffrances de toutes sortes que Dieu permit qu'elle éprouvât. Pendant plus de quatre ans, elle porta cette lourde croix sans consolation humaine humble et oubliée, non seulement sans plainte ou murmure, mais au contraire, avec joie et reconnaissance. Mauvais traitements, injustices criantes de la part de ses compagnes, tentations terribles et assaults incroyables de la part du démon, tels furent les moyens dont Dieu se servit pour purifier et sanctifier cette âme d'élite de toutes les souillures humaines.

Avant de commencer le récit des mauvais traitements qu'elle essuya de la part de ses compagnes, n'est-il pas à propos de remarquer que toute âme, appelée au plus haut dégré de la prière et à l'union mystique avec Dieu, doit passer par le creuset de la souffrance ? Pendant cette période de purification le mépris, la calomnie, la persécution injuste éprouvent l'âme de mille manières, avec la violence d'un torrent. Souvent Dieu permet que ces persécutions vien-

nent des siens, ou de personnes bien intentionnées, quelquefois même, de personnes vivant saintement, ce qui ajoute encore à la torture de l'âme.

La vie des Saints contient des témoignages abondants de la vérité de cette assertion. Est-ce que Ste Elizabeth de Thuringe n'a pas été traitée par ses plus proches amies avec une rudesse de langage incroyable ? Est-ce que St François d'Assise ne s'est pas vu maltraité par son propre père en présence de l'Evêque ? Ste Catherine de Sienne n'était-elle pas réduite à faire l'office d'une domestique dans la maison de ses parents ?

Dieu daigna cependant préparer son enfant à ces souffrances par une vision : Elle vit le Rédempteur sortir de la chambre de la supérieure, portant sur ses épaules une lourde croix. Crescence comprit que c'était là son lot et que sa supérieure serait l'instrument suscité par Dieu pour la sanctifier par la souffrance.

La révérende Mère Teresa Schmid avait été élue à la charge de supérieure en

1698. Son élection fut due à ses qualités administratives plutôt qu'à ses vertus. On ne tarda pas à s'en apercevoir, et le mécontentement prit une telle extension, qu'on dût, en 1707, la déposer comme supérieure, bien que la règle du couvent stipulât que le supériorat fut une charge inamovible. C'est même le seul cas de déposition que l'on trouve dans les annales du couvent, qui remontent cependant à plusieurs siècles.

Cette supérieure ne pouvait manquer de trouver quelques religieuses pour approuver sa conduite vis-à-vis de Crescence. Une vieille religieuse, la Sœur Antoine, la seconda complaisamment.

Si l'on recherche la cause première de la rudesse témoignée à Crescence par la supérieure, on la trouvera dans le fait qu'on l'avait forcée, en quelque sorte, de recevoir, et sans dot aucune, cette jeune fille, malgré ses refus persistants. Il se peut qu'elle considérait son admission comme une charge pour la communauté ; de là, cette antipathie qui alla jusqu'à accuser Crescence d'in-

justice pour être entrée ainsi au noviciat. L'aveuglement de la supérieure fut tel, qu'elle se crût justifiable de la maltraiter, pour l'induire à laisser d'elle-même le couvent. Il peut se faire, qu'en traitant cette pauvre fille, non comme une sœur, mais comme une véritable esclave, elle croyait rendre service à Dieu et à la communauté ! Peut-être aussi, que la conduite singulière de Crescence, (dont les idées sur la vie spirituelle étaient beaucoup plus avancées que celles de ses persécuteurs), pouvait prêter à une fausse interprétation, et motiver bien des jugements téméraires !

Les influences étrangères et les assauts du démon, qui se mit bientôt de la partie, rendirent d'ailleurs plausibles ces appréciations erronées.

Dans la cuisine où elle travaillait, des phénomènes extraordinaires se produisaient souvent : tantôt les plats se renversaient, tantôt le feu s'éteignait subitement, ou la vaisselle se cassait, etc. et, naturellement c'était la servante de Dieu que l'on accusait de gaucherie, de méchanceté, voire même

d'être possédée du démon. Les plus innocentes de ses actions étaient blâmées, ses vertus devenaient des défauts ; sa mansuétude et sa bonne volonté apparaissaient aux yeux aveuglés de ses ennemis comme de l'hypocrisie ou un vain désir de plaire ; son silence était pris pour un aveu de culpabilité ou un manque de cœur ; on mettait en doute sa piété ; on lui reprochait de ne pouvoir rien faire de bien. La supérieure la traitait toujours avec hauteur et rudement. Les réprimandes, les accusations fausses, les pénitences sévères étaient son pain de chaque jour. On alla même jusqu'à l'accuser devant le P. Provincial de fautes qu'elle n'avait jamais commises comme, par exemple, de n'avoir pas observé le silence, elle qui l'observait le plus fidèlement. dans le couvent, et qui ne parlait jamais, excepté pour répondre quand on lui adressait la parole.

Sans égard à son état de faiblesse, on lui assignait les travaux les plus durs et les plus répugnants. Rarement l'admettait-on à la table avec la communauté ; elle de-

vait se contenter des restes. On lui donnait si peu de nourriture, qu'elle était cruellement tourmentée par la faim.

La plus grande épreuve que Crescence eut à subir de la part de la supérieure, fut de s'astreindre aux ordres qui lui était donnés, lui enjoignant des choses ridicules et déraisonnables, et cela, même devant de parfaits étrangers. Une obéissance aveugle triomphait de sa répugnance naturelle et l'instant d'après, elle était réprimandée publiquement pour ce qu'elle venait de faire. Jamais un murmure, jamais une plainte de sa part.

Les autres Sœurs, prises de compassion, lui représentaient-elles que le vœu d'obéissance ne l'obligeait pas à accomplir de pareilles folies, la pieuse novice répondait doucement : " la seule obéissance me suffit. puisque je trouve en elle Dieu et Dieu en toutes choses. " — La Providence permit que le démon tendit des pièges à sa vocation : deux fois il lui apparut sous la forme de sa jeune sœur Régina, qui lui fit, d'une manière touchante, le récit de l'immense

et profond chagrin de ses parents depuis son départ, insistant pour qu'elle retournât chez eux, qu'elle y vivrait plus pieusement et plus en paix que dans ce cloître, où il n'y avait que labeur, dénûment et persécution. Son père, disait-elle, ne pouvant supporter davantage son absence, l'avait envoyé chercher, et il l'attendait à la porte du couvent pour la ramener à sa famille. Un jour, elle lui tendit les clefs du couvent, et une autre fois des habits laïques. Dans cette tentation, la vierge éleva son cœur vers Dieu, et faisant le signe de la croix, cria à Satan : " Ce n'est pas pour toi que je suis entrée dans ce couvent, et je n'en sortirai point pour toi. " —A ces mots, l'apparition disparut.—

Crescence trouva-t-elle, au moins, dans son confesseur, un aide, une consolation ? Ses aviseurs spirituels, prévenus par les plaintes incessantes de la Mère supérieure, jugèrent souvent à propos de l'éprouver par de nouvelles humiliations.

C'est ainsi, que pendant tout son noviciat, et même après, elle fut une pierre d'achoppement pour le plus grand nombre des sœurs, un énigme pour d'autres. et l'objet de la plus haute admiration des plus éclairées. Parmi ces dernières, citons Sœur Johanna Altweger, qui remplaça plus tard la Sœur Teresa comme supérieure.

Grâce à celles-ci, aucun obstacle ne fut fait à la profession de Crescence qui eût lieu le 18 Juin 1704. —La cérémonie fut imposante.– Quand elle s'approcha de l'autel pour prononcer ses vœux et recevoir la sainte communion, un spectacle inouï s'offrit aux yeux des assistants. Une sainte émotion s'empara des âmes : La fiancée du Christ semblait ravie et transportée dans un autre monde. On sentait la présence d'êtres célestes ; l'atmosphère se remplit du suave parfum des lis, fleurs symboliques de la pureté angélique. On éprouvait le rayonnement d'un feu mystérieux, qui semblait avoir son point de départ dans le cœur de cette vierge extraordinaire, et y puiser sa chaleur. Tous ressentaient cette sensation sans la ré-

aliser. Ce n'est que plusieurs années après qu'elle s'en ouvrit à son directeur spirituel, sur son ordre :

“ Au moment de faire mes vœux, dit-elle, je fus ravie en extase, il me semblait que la terre et le monde n'existaient plus pour moi. Le Christ et sa sainte Mère m'apparurent, mon ange gardien se tenait à mes cotés et me conduisit au lieu des divines épousailles. Le Rédempteur me saluant gracieusement me mit au doigt un anneau en disant : Je t'ai choisie pour mon épouse, maintenant, va souffrir et combattre, je t'assisterai toujours de ma grâce, et ma mère te gardera sous sa maternelle protection. ”

Elle prononça alors les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et reçut le nom qu'elle devait porter en religion “ Marie-Crescence ” nom bien approprié, à la vérité, à cette vierge pure, qu'aucun souffle charnel n'avait souillée, et à cette martyre de l'amour.

III

La fosse aux lions.— Flagellation et torture.— Combat avec un être invisible.— Une sorcière.— Nouvelle arrivée.— Enquêtes et jugements.— Vision et promesse de la Ste Vierge.— Pélérinage à Lechsfeld.— Un compagnon de route.— Délivrance.— L'épreuve du Père Provincial.—

On lit dans la vie de Ste Madeleine de Pazzi que le Seigneur lui annonça, dans une vision, qu'elle serait jetée dans une fosse aux lions, c'est-à-dire, qu'elle aurait horriblement à souffrir des attaques du démon.

Notre héroïne eût également à souffrir, et pendant quatre années entières, elle eût à endurer des assauts terribles de la part de l'ange des ténèbres.

L'histoire des Saints ne nous offre-t-elle pas souvent des tableaux de persécutions semblables ? Dans notre siècle même, n'avons-nous pas une preuve éclatante de cette vérité dans la vie du vénérable curé d'Ars ?

Il est bon cependant de noter ici que cet état ne constitue aucunement la possession diabolique. Seulement, les mauvais esprits par une permission de Dieu, obsèdent leur victime, la torturent de toutes façons pour la purifier et la sanctifier.

Les vexations commencèrent pour Crescence dès son entrée au couvent. Personne ne le remarqua tout d'abord, car jamais elle n'en soufflait mot. Longtemps on attribua la cause d'accidents inexplicables à sa gaucherie ou à sa perversité, mais ces persécutions diaboliques prirent une forme si visible et si tangible, que toute la communauté en fut consternée. Un soir, la sœur Béatrice apperçut dans le corridor du dortoir une forme effrayante, vêtue comme un chasseur, mais sans tête, entrer dans la cellule de Crescence. Celle-ci arriva un instant après, en vain, la religieuse courant au devant

d'elle et la tirant par ses habits, l'avertit de ne pas entrer dans sa cellule, qu'un spectre effroyable y était déja. Crescence aucunement ébranlée, lui répondit que l'obéissance lui faisait un devoir d'entrer et elle y pénétra aussitôt. Cet incident ayant été raconté à la supérieure par la sœur Béatrice, la jeune religieuse dut lui avouer qu'elle était souvent tourmentée par le démon dans sa cellule, et que même il l'avait flagellée.

Lorsqu'elle s'inclinait pour baiser la terre, selon la règle de la communauté, ou qu'elle faisait le salut requis dans la salle du chapitre, souvent elle était précipitée à terre par une force invisible et si violemment, que le sang s'échappait du nez et de la bouche,—et cela, en plein jour et devant la communauté.—

A table, elle se trouvait près du mur, et il arrivait fréquemment que sa tête frappait la muraille avec un choc tel, qu'on croyait qu'elle avait le crâne défoncé. La supérieure dut lui assigner une autre place au réfectoire.

A deux reprises, elle était assise à table avec les autres sœurs de la communauté, lorsqu'elle fut saisie par un pouvoir invisible, enlevée de terre et transportée en dehors du réfectoire avec la rapidité de l'éclair ; les sœurs s'empressèrent vers elle, mais elle fut bientôt hors de vue, on la retrouva enfin dans un coin reculé de la maison. Une fois on la trouva sous un amas de légumes qui avaient été étendus sur elle. Une autre fois on la découvrit dans la cave, prisonnière entre deux pièces de bois sur lesquels étaient rangés des tonneaux. On eut grand'peine à la tirer de là.

Mais c'est surtout la nuit, dans sa chambre, qu'elle était plus cruellement tourmentée. Elle se voyait entourée de fantômes effroyables. Il lui semblait que toutes espèces de bêtes tels que serpents, crapauds, écrevisses remplissaient sa cellule et s'approchaient de son lit.

Dominant sa répugnance naturelle, elle invoquait Dieu avec ferveur et tout rentrait dans l'ordre. Il arrivait fréquemment qu'elle fut précipitée de son lit et frappée sans

pitié. Une nuit, un tapage d'enfer se fit entendre avec un bruit de fifres, confondu avec le cliquetis de chaînes et un claquement de fouets. La pauvre créature fut arrachée de sa cellule par un agent invisible, trainée en un clin-d'oeil au bas de l'escalier, au travers de deux portes, et transportée en dehors de la maison auprès d'un torrent qui traversait un coin de la propriété, et puis, cachée sous une pile de bois. Quelques sœurs, éveillées par ce bruit insolite, volèrent à son secours et, entendant les portes s'ouvrir et se fermer violemment, se mirent à chercher leur compagne dans la cour. Après de longues recherches elles constatèrent qu'une des piles de bois avait été renversée ; c'est là qu'ils trouvèrent enfin Crescence, étendue sur le sol glacé, la face contre terre, en partie recouverte d'un amas de morceaux de bois, raidie par le froid et presque morte.

La chose se répétait souvent, sous des formes diverses. Dans la saison la plus rigoureuse, elle était trainée dehors, la nuit, jetée dans le courant et tenue là, si long-

temps, qu'on ne peut concevoir qu'elle ne se soit pas noyée ou, qu'elle n'ait pas été gelée à mort ; ses habits étaient tout couverts de givre.

Un jour qu'elle travaillait au grenier, le bruit d'une lourde chute se fit entendre. La supérieure envoya voir aussitôt quelle en était la cause : on trouva Crescence sans connaissance, gisant toute ensanglantée entre deux pièces de bois ; elle avait été lancée du haut du toit, avait deux dents cassées, l'os du nez brisé de façon à laisser une cicatrice qui resta visible toute sa vie.

La sœur Johanna raconte qu'un vase contenant du lait bouillant fut, en sa présence, arraché des mains de Crescence, et tout le contenu se répandit sur sa tête, lui causant de sérieuses blessures.

Quelques semaines plus tard, elle s'apprêtait à servir le potage pour la communauté quand une figure menaçante apparut, cherchant à enlever la soupière de ses mains. La courageuse vierge appela Dieu à son secours, et la cuillère à potage à la main, elle poursuivit l'étrange voleur, le frappa avec

vigueur le forçant à abandonner sa proie et à déguerpir. Les sœurs qui goûtèrent à cette soupe, même ses ennemies les plus acharnées, affirmèrent n'en n'avoir jamais mangée de si délicieuse.

Toutes ces choses causèrent un vif émoi dans le couvent, et aucune d'elles n'ésita à accuser Crescence de sorcellerie et d'avoir fait un pacte avec le diable pour acquérir la réputation et l'auréole de la sainteté. Il ne faut pas s'étonner trop de ces rumeurs, quand on se rappelle les opinions que favorisaient les préjugés du siècle, et l'on s'explique plus facilement la créance qu'on accorda à cette calomnie.

On lui jetait sans cesse à la figure des reproches de sainteté hypocrite, de possession, d'illusion diabolique. La plupart des sœurs évitaient tout rapport avec elle, se signaient à sa rencontre, et redoutaient de toucher seulement les habits de cette prétendue sorcière. La supérieure elle-même tomba dans ces excès.

Sur les instances du curé de Kaufbeuren, une de ses nièces fut reçue dans la com-

munauté, bien que le nombre des sœurs fût au complet pour la quantité de cellules disponibles, la supérieure commanda à Crescence de donner sa chambre à la nouvelle arrivée, bien que, comme professe, elle y eût un droit exclusif. Pour donner plus d'autorité à son ordre, elle lui fit remarquer qu'elle était une charge pour le couvent, n'ayant rien donné, tandis que Melle Kempter apportait une dot ; puis elle ajouta sèchement de se chercher un autre eudroit pour se coucher.

Semblable, sous ce rapport au Divin Sauveur, elle n'avait dans le couvent où reposer sa tête, et pendant deux ans, elle fut obligée d'aller de ci de là supplier ses compagnes de lui permettre d'étendre son matelas dans un coin de leur cellule, pour se reposer la nuit. La chambre de la maîtresse des novices s'étant trouvée vacante, par suite de la maladie de la sœur Dorothée, qui dut être transportée à l'infirmerie, elle lui échut alors.

On ne peut s'empêcher d'admirer cette pauvre fille de tisserand, au milieu de tou-

tes ces épreuves : jamais un mot de plainte ou de justification ; jamais un cri de pitié, demandant grâce de tant d'injustices, n'effleura ses lèvres ; toujours la même sérénité sur son visage ; toujours un soupir de reconnaissance s'échappait de son cœur.

Une torture d'un autre genre attendait la servante de Dieu :

Deux jeunes prêtres de l'ordre de St. François, inspirés peut-être par la supérieure, firent un espèce d'enquête sur le compte de Marie-Crescence, pour s'assurer qu'elle était possédée du démon et coupable de sorcellerie et d'hypocrisie. Guidés par les préjugés, ils n'écoutèrent pas l'humble dénégation de la pieuse persécutée, te déclarèrent que Crescence avait conclu un pacte avec le démon et était pervertie tout à fait. Forte de ce jugement la révérende Mère Schmid la fit enfermer dans une chambre obscure, et l'y laissa longtemps, presque sans nourriture. Le Père de toute consolation la combla alors de tant de faveurs célestes, qu'elle déclara, plus tard, que ce séjour forcé dans les ténèbres lui avait apporté un bonheur sans égal.

Quelques années plus tard Crescence fut de nouveau soumise à un procès sévère de la part d'un religieux d'Augsbourg. Cette fois encore, elle fut condamnée. Il déclara qu'elle devait être envoyée dans un autre couvent pour y être gardée à vue, se chargeant de voir lui-même les autorités à ce sujet. Heureusement que ces menaces ne furent jamais mises à exécution.

Il y avait au delà de deux ans et demi que durait cet état de choses lamentable, lorsqu'un rayon d'espérance vint consoler la servante du Seigneur. La Reine du ciel, sa mère bien-aimée, comme elle l'appelait, lui apparut un jour, la consola et l'encouragea en l'assurant que bientôt elle serait délivrée de cette tyrannie de Satan. Puis elle commanda à Crescence de faire, après en avoir obtenu la permission, un pélérinage au tableau de la Mère de Dieu dans l'église des Frères Mineurs de Lechsfeld, et qu'alors elle serait à jamais délivrée de ces persécutions diaboliques.

Le cœur débordant de joie et de reconnaissance, Sœur Marie-Crescence se rendit

auprès de la supérieure et lui demanda, en toute simplicité, la permission d'accomplir ce pieux pélérinage. Elle essuya un refus ; il n'y avait plus aucun espoir de la voir changer d'idée, bien que les règles du couvent ne s'opposassent pas à ce voyage. Le mauvais vouloir de la supérieure, servi par une antipathie aveugle à son égard, était le seul obstacle. Crescence se soumit avec une résignation et une patience héroïques.

L'administration répréhensible de la Mère Teresa Schmid était devenue si manifeste, que le Père Provincial dût intervenir, et en 1707, elle fut relevée de l'office de supérieure et déposée. C'est, comme nous l'avons déja noté, le seul cas de ce genre dans l'histoire de la communauté. C'est sur Sœur Johanna Altweger, femme distinguée, religieuse prudente et remplie de piété, que tombèrent tous les suffrages.

A peine installée dans cette nouvelle fonction, la Mère Johanna songea à rendre la vie plus douce à la pauvre. Crescence, dont elle avait admiré les hautes vertus ;

elle envoya la pieuse vierge, en compagnie de sœur Anna Neth, à Lechsfeld, accomplir le pèlerinage depuis si longtemps projeté. Nous ne pouvons omettre ici le récit des choses extraordinaires qui le signalèrent :

Les deux pèlerines se préparaient pour ce voyage– (d'au moins six heures de marche) –quand la supérieure se trouva dans une grande perplexité, n'ayant personne de recommandable pour les accompagner, aucune d'elles ne connaissant le chemin à suivre. Soudain, un messager se présente à la porte du couvent, demandant que si quelques unes désiraient aller à Lechsfeld, il les accompagnerait volontiers, et leur montrerait le chemin. La portière, en faisant part de cet offre à la Mère générale, ajouta qu'elle n'avait jamais vu un jeune homme aussi modeste et si bien élevé. L'offre fut acceptée par celle-ci, sans hésitation. L'étranger refusa de prendre toute nourriture, disant qu'il allait attendre les voyageuses en dehors de la ville et qu'il les conduirait sûrement. C'est ce qui arriva

en effet. Le long du chemin elles récitèrent le chapelet, et le guide inconnu leur parla de choses spirituelles il appuya principalement sur les prérogatives de la Mère de Dieu avec tant d'onction et de charme, que les pélerines oublièrent la fatigue et la longueur de la route. Elles étaient à une petite distance du sanctuaire, quand, tout-à-coup, leur compagnon disparut, et à part d'elles, aucune forme humaine n'était visible dans la plaine.

Un frémissement traversa sœur Anna : " Qu'est-ce donc ? Quel était ce compagnon ? demanda-t-elle à son amie," Mais celle-ci, qui savait qu'il valait mieux taire le secret du Roi, répondit évasivement qu'elles étaient maintenant en face de l'église, que le guide les avait conduit assez loin, et qu'elles devaient un hymne de reconnaissance à Dieu pour la protection dont il les avait entourées.

Tout émues, elles pénétrèrent dans le temple. Crescence demeura tout le reste du jour et jusqu'à une heure avancée de la nuit, agenouillée devant le tableau miraculeux. Elles revinrent à la pointe du jour.

et se préparèrent soigneusement à recevoir Dieu dans leur cœur. Après s'être approchée de la sainte table, Crescence fut ravie en extase ; elle demeura dans cet état pendant une heure, immobile comme une statue. tantôt pâle, tantôt la figure empourprée, insensible à ce qui se passait autour d'elle, au point que sa compagne était effrayée n'en sachant pas la cause. Notre Dame de Pitié lui était apparue, et l'avait assurée, avec une grande bonté qu'à l'avenir elle ne serait plus en butte aux persécutions extérieures de Satan, mais que cependant elle aurait encore à supporter des souffrances intérieures. " Ne crains pas, toutefois, lui dit la Mère de Dieu, je serai ta protectrice. "

C'est le cœur surabondant de consolation et de gratitude qu'elle reprit le chemin du couvent. Elle garda le silence sur ce qui lui était arrivé, mais la sœur Anna Neth ne put s'empêcher d'en faire part à la supérieure. Par prudence, celle-ci ne parut pas faire grand cas de ce récit. Après avoir mûrement réfléchi, elle demanda un jour à Crescence, qui ne s'attendait aucunement

à la question, quel était ce pélerin qui leur avait tenu compagnie. La pieuse vierge hésita à répondre. (il lui en coûtait de révéler la grâce extraordinaire dont elle avait été l'objet.) Elle confessa humblement que c'était son patron spécial, St Antoine de Padoue. Pressée de questions, elle lui raconta sa vision et la promesse qui lui avait été faite.

Cette promesse fut, en effet, parfaitement accomplie. Aux ténèbres qui obscurcissaient son âme, succéda l'éclat d'un jour brillant de douce piété, rendant de plus en plus étroite son union avec Dieu. La persécution perdit de son aigreur, bien que, sur la recommandation du Père Provincial, l'épouse du Christ fut encore traitée avec sévérité.

On peut bien cacher la vérité pour un temps, mais la détruire, non pas ; un jour vient, où elle déchire les nuages d'ignorance ou de mauvaise foi qui l'assombrissent, et éclate glorieusement. Ainsi en fut-il pour Crescence. Tous les doutes qu'entretenaient ses supérieurs, surtout relativement

à ses extases et à ses révélations, se dissipèrent par dégrés, Dieu se plut à les confirmer d'ailleurs par un témoignage irrécusable.

C'était en 1716, le P. Provincial faisant la visite de la communauté, et se trouvant dans une grande perplexité au sujet de la servante de Dieu, il demanda une preuve tangible de ces grâces surnaturelles. Il était seul dans le parloir et désirait cacheter une lettre avec de la cire, quand une pensée lui traversa l'esprit : Si, pensa.t-il, sans avoir été avertie, Crescence se présente, avec une bougie allumée, je considèrerai cela comme une marque qu'elle est guidée par l'esprit de Dieu. " Et il lui commanda, mais intérieurement seulement, d'apporter une lumière. Quelques instants après, on frappait à la porte du parloir, c'était Crescence qui lui apportait une chandelle allumée ; réprimant aussitôt sa surprise, il lui demanda : " Mais pourquoi cette bougie, Crescence ? Il fait grand jour, et vous m'apportez une lumière ! Elle reprit. " Est-ce que votre Révérence n'en a pas besoin pour cirer sa lettre : j'ai senti le besoin de vous

l'apporter. " Le Pére provincial, intimement convaincu de sa vertu, raconta à la supérieure et aux autres cette circonstance extraordinaire, et il ne put s'empêcher d'ajouter : " La piété de Crescence est naturelle et vraie ; Dieu est avec elle, c'est lui qui la guide. "

IV

Multiplication des pains.— Fête de la Portioncule.— La propagation de la foi.— Pacte d'amour.— Le St.-Sacrement.— La manne Céleste.— Faveur extraordinaire.— Epreuves et consolations.—

La prière, le travail, la souffrance, telle fut la vie de Crescence pendant les quarante et un ans qu'elle passa dans le cloître. Bien que ce soit là la dévise de toute religieuse, ce qui excite l'admiration, c'est précisement la manière dont elle pratiquait ces obligations journalières. Une volonté de fer se cachait sous cette complexion faible et dé-

licate; et son zèle et ses talents la mettaient en état d'exécuter, à la satisfaction génerale. tous les emplois du couvent. Les premières années, elle fut mise aux travaux de la cuisine et à un labeur fatiguant ; elle tissa les vêtements des sœurs et leur enseigna même l'art de travailler au métier.

Plus tard, quand les persécutions eurent pris fin, elle fut nommée portière, charge qu'elle remplit pendant seize ans avec une vertu et une charité remarquables. Puis, elle devint subséquemment infirmière, maitresse des novices, pour être enfin élue supérieure. Bien qu'affaiblie par la maladie, elle demeura toujours infatigable dans l'accomplissement de ces diverses fonctions. Son corps était tourmenté par une fièvre intense que les médecins ne pouvaneit expliquer ni soulager. Rien ne pouvait étancher sa soif. A plusieurs reprises, elle fut ramenée àl a santé d'une façon étonnante.

La pauvreté du couvent était telle, que les sœurs étaient forcées de se livrer au travail manuel pour vivre. La Mère Johanna trouva à peine un demi-florin dans le trésor

lorsqu'elle prit charge des affaires. Cette gène avait donné lieu à un abus consacré par plusieurs années d'usage, de réciter l'office des vêpres et de complies, non à l'église, mais à la salle d'ouvrage, tout en travaillant. Crescence si timide et si craintive, quoiqu'alors l'une des plus jeunes religieuses, alla trouver la supérieure et lui intima respectueusement, que Dieu voulait voir cesser cet abus et que l'office fut déosrmais récité dans l'église. " Le Seigneur bénirait, dit-elle, cette action. "

Surprise de cette démarche autoritaire, la supérieure fit cependant mettre de côté cet abus ; de ce temps les bénédictions du ciel devinrent visiblement plus nombreuses et plus abondantes, et souvent se manifestèrent d'une manière miraculeuse :

Les pluies torrentielles ou les grêles, qui répandirent la dévastation dans la contrée entière, épargnèrent cependant les propriétés du couvent. Une longue expérience apprit à la supérieure et aux autres religieuses, que les provisions, tels que la farine, le beurre, le lard, etc., confiées à la garde de

Crescence, loin de diminuer, se multipliaient par une permission divine. Ce fait se répéta souvent, alors qu'elle était portière, lorsqu'il s'agissait de distribuer l'aumône aux pauvres : " Un jour raconte le Rev. P. Ott, il se présenta. à la porte du couvent, une foule si nombreuse, de la ville et des campagnes voisines, que les vivres se trouvèrent insuffisantes, Crescence, pleine de confiance, invoqua Celui qui, avec cinq pains et cinq poissons avait nourri cinq mille personnes, et se mit à faire le partage ; non seulement, chacun fut servi à souhait, il y en eût même beaucoup de reste.

Malgré tous les efforts, les religieuses n'avaient pu se procurer du poisson pour la fête dite, de " La Portioncule " qui tombait un vendredi. Crescence voyant l'embarras de la communauté, qui avait l'habitude de donner à cette occasion l'hospitalité aux visiteurs du couvent, les exhorta à ne pas désespérer, que St Pierre ne pourrait s'empêcher de prendre une grande abondance de poissons. C'était le premier Août, fête de St Pierre aux liens. Dès l'aube, le lendemain

on vint apporter une grande quantité de poissons.

Un jour que les religieuses essayaient en vain à lever une grande statue pour la placer sur le maître-autel, Crescence survint, et à peine avait-elle posé la main sur l'image, qu'aux yeux de tout le monde, la statue se souleva d'elle-même, et alla occuper la place qui lui était destinée.

Une comtesse de Vienne lui avait fait don d'un magnifique Enfant Jésus en cire. La servante du Christ aurait bien voulu l'exposer dans l'église, vêtu d'une riche robe, mais elle n'avait absolument rien pour en payer le coût. Elle l'acheta cependant, comptant que le Divin Enfant ne manquerait pas de payer lui-même pour sa robe, –comme elle disait.— Pendant qu'elle faisait admirer à ses compagnes la richesse de ce vêtement, la portière remit à Crescence une lettre venant d'une personne inconnue. Un cri d'exclamation s'échappa de toutes les bouches, vu qu'elle contenait exactement le montant nécessaire pour en solder le prix.

C'est ainsi que, semblable aux eaux

limpides d'une belle vallée, les jours de la Vénérable Marie-Crescence, oubliée du monde, s'écoulèrent doucement dans la paix du Seigneur, et la pratique d'une charité et d'une humilité inaltérables.

" La foi, disait la vénérable Crescence, est le seul chemin qui mène infailliblement à Dieu, et qui nous donne le pouvoir de le posséder autant qu'il est permis ici-bas. " Convaincue de cette vérité, elle estimait la foi audessus de tous les dons ; ses lèvres ne cessaient de louer Dieu, et de le remercier de l'avoir fait naître de parents catholiques, et cela, dans une ville où la moitié de la population était protestante. Aussi son zèle pour la propagation de la vraie foi ne s'arrêtait-il pas aux limites de son pays. On l'entendit souvent s'écrier " Si je n'étais pas femme, je m'embarquerais sur le premier vaisseau en destination aux Indes, pour y porter la semence de vérité, ou y verser mon sang pour la gloire de Dieu. " Sa foi était is ardente, que la seule mention de quelque

mystère s'y rattachant la faisait tressaillir. Un jour, elle lisait au réfectoire le martyrologe, elle ne put dominer son émotion lorsqu'elle arriva à parler de la nativité, et fondit en larmes. Elle possédait, au dire de plusieurs théologiens de l'époque, la science infuse pour tout ce qui concernait la foi ; La fille ainée de la foi, c'est l'espérance. Crescence avait dès sa jeunesse pratiqué cette belle vertu, et les tempêtes qui venaient assaillir son cœur étaient impuissantes à en arracher l'ancre de l'espérance en Dieu. Cette confiance la fortifiait et retrempait sans cesse son courage. Son unique crainte était la crainte de Dieu ! C'était même sa force au milieu des épreuves !

Depuis le jour où Crescence, encore enfant, fut favorisée d'une vision de l'Enfant Jésus, un sentiment d'amour céleste remplit son cœur, et devint si intense, qu'il finit par consumer son corps. Cette flamme divine se reflétait dans tout ce qu'elle disait, dans ses pensées et dans ses actions. L'amour lui donne des ailes pour s'élever auprès du trône de la Sainte Trinité, lui exposer les be-

soins de l'église, l'état des pécheurs et des âmes du Purgatoire, pour voler, comme la colombe, vers toutes les terres, annoncer l'évangile aux infidèles, pour butiner, semblable à l'abeille, et. insinuer dans toute créature le miel de l'amour. " L'amour disait-elle, est mon meilleur précepteur : il apprend à me dominer, à obéir, à souffrir. Quand je pourrais devenir un ange par une seule parole qui ne fut inspirée par l'amour de Dieu, je je ne dirais point cette parole. "

Elle avait une telle horreur du péché qu'on l'entendit souvent s'écrier : " O mon Dieu, envoyez moi toutes les croix : la maladie, la tristesse, le mépris, les souffrances, mais, éloignez de moi la coupe du péché ; je préfèrerais même souffrir les peines de l'enfer sans avoir péché, plutôt que d'entrer au ciel avec une faute vénielle sur la conscience ; "

Crescence allait à confesse deux où trois fois la semaine, et y apportait un soin extraordinaire ; Sa douleur était si intense qu'elle se manifestait au yeux de tous.

Une de ses compagnes, la Sœur Miller, rapporte que pour stimuler sa piété, Crescence lui déclara qu'elle renouvelait chaque jour avec Dieu un contrat d'amour ; qu'elle lui faisait l'offrande de toutes les pulsations de son cœur, de tous ses soupirs, afin d'obtenir ce dégré de perfection qui constitue l'essence de Dieu. Elle a fait vœu, en 1725, de l'assentiment de ses confesseurs, d'éviter même les plus petites fautes ou imperfections, et l'exécuta fidèlement jusqu'à sa mort. On eut pu l'appeler avec justesse, une martyre de l'amour.

Ce feu intérieur ne pouvait manquer d'affecter le corps de la Vénérable Crescence. Si faible, si émacié qu'était son corps, on remarquait qu'une chaleur extraordinaire le pénétrait. Elle ne pouvait souvent supporter la fièvre qui consumait ses veines, et on dut lui faire des applications froides pour la soulager. On attribue à cette cause ses fréquentes hémorragies.

" La volonté Divine et le St. Sacrement, voilà mes délices sur la terre, s'écria un jour Crescence" ! En effet, sa dévotion au Saint-

Sacrement, ce miracle des miracles était si intense que, malgré sa débilité extrême, elle séjournait, non seulement des heures, mais souvent des demi-journées entières devant le Tabernacle. Même lorsqu'elle était obligée de se faire transporter à la chapelle, par ses compagnes, alors qu'elle ne pouvait aucunement marcher, on la voyait se tenir à genoux, pendant un temps bien long, dans la position respectueuse d'un ange, rien au dehors ne pouvait la distraire ; elle oubliait alors toutes ses souffrances, et buvait à longs traits la coupe de l'amour Divin : Il arriva que des religieuses prises de compassion. l'engagèrent à s'épargner, et à ne pas séjourner si longtemps dans l'église, à cause du froid. " En trouverez-vous, répondit-elle, plus de force, et de chaleur vivifiante que dans le temple Saint ? " Chaque fois qu'on la consultait dans les difficultés et les afflictions, elle n'avait rien de plus pressé que d'accourir à l'autel, implorer lumière et consolation.

Le soin extrême qu'elle apportait à tout ce qui touchait au St. Sacrement prouve encore son amour pour Jésus-Hostie. Pour

elle, le Tabernacle et les autels n'étaient jamais assez somptueusement décorés. Et lui adressait-on quelques présents de valeur, elle s'empressait de les employer, avec l'assentiment de la supérieure, à l'ornementation de la chapelle.

Un jour, on lui commanda de faire une besogne qui l'obligeait de passer souvent devant le St. Sacrement, ne pouvant s'arrêter, elle adressait chaque fois cette prière jaculatoire au Sauveur : " Pour votre amour, o mon Dieu, et par obéissance ". Lorsque, pour la dernière fois, elle traversait l'autel, elle remarqua comme un faisceau de flammes qui s'en échappait. Tout étonnée, elle en demanda l'explication au Seigneur. " Ce sont, dit-il, les inspirations d'amour que tu m'as adressés, en passant devant mon Tabernacle."

L'édification et le ravissement gagnaient tous ceux qui voyaient la fiancée du Christ s'approcher de la sainte Table. Son désir de recevoir Dieu dans son cœur était si intense, que le plus léger retard lui semblait intolérable, elle était si affamée de cette

nourriture céleste qu'on l'eût dit mourante, souvent avant de communier, elle pouvait à peine marcher ou parler ; une vie nouvelle l'animait, dès qu'elle avait reçu le pain des Forts ; un parfum exquis se répandait autour d'elle. Elle restait des heures entières immobile, à genoux, tantôt pâle comme de la cire, et tantôt les joues empourprées de sang, mais son expression restait toujours si douce et si belle, que tous les témoins en étaient eux-mêmes épris de dévotion et d'amour. " Je préfèrerais volontiers, dit-elle un jour, renoncer aux joies du ciel, excepté à la possession et à la vision de Dieu, plutôt que d'être privée d'une seule communion."

On rapporte, de la Vénérable Crescence, un fait merveilleux qui est consigné dans les actes de sa béatification. Son désir de la communion quotidienne était d'une ardeur extrême ; il n'y avait qu'un certain nombre de jours de communion par semaine pour la communauté, elle ne pouvait espérer que la supérieure ferait exception en sa faveur. Or, le 15 juillet 1721, fête de sa patronne, au moment où le prêtre prononce

les paroles, " non sum dignus," la vierge obéissante, vit des anges s'avancer vers elle, un Séraphin tenait une Hostie qu'il vint déposer sur sa langue. Ce miracle s'est renouvelé pendant deux ans, chaque fois que la communion ne se faisait point en commun, c'est-à-dire, jusqu'au 27 octobre 1723. Le Rev. Père Lieb, son confesseur, à qui Crescence fit part de cet incident, en fut étonné, et lui conseilla de recevoir une si grande grâce avec humilité et reconnaissance, se proposant bien d'en rechercher soigneusement la réalité. Il implora l'inspiration d'en haut par la prière, et il supplia Dieu intérieurement, et sans en avoir parlé à personne, de permettre la suspension, pendant trois jours, de cette faveur insigne, en faisant aussi intérieurement défense à Crescence de communier pendant ce temps. C'était à sa messe que ce phénomène avait coutume d'avoir lieu.

A l'expiration des trois jours il demanda à la servante de Dieu comment elle était: " je ne puis pas être gaie, depuis trois jours, je n'ai pas reçu la sainte communion, je

crains d'avoir commis quelques péchés" ; Le Père Lieb répondit évasivement. Il pria Dieu de lui continuer cette grâce, si vraiment elle provenait de Lui. Le lendemain, Crescence l'informa, en effet, qu'elle avait été de nouveau communiée de la main des Anges.

Le religieux, désormais convaincu, fit part de ce fait merveilleux à la supérieure. Cependant, ce mode extraordinaire et insolite de satisfaire sa piété, repugnait à Crescence qui suppliait Dieu de lui accorder la communion quotidienne, mais de la manière ordinaire. La Providence disposa les évènements de telle façon, qu'elle n'eut pas besoin d'en faire la demande à la supérieure. L'épouse du Christ tomba gravement malade par l'excès d'amour ; un sang bouillant brûlait ses veines, aucun remède n'y faisait, elle allait mourir. Soudain, une pensée vient à l'esprit de son confesseur, il sollicite du Père Provincial, pour la pieuse religieuse, la permission de communier chaque jour. Celui-ci y accède sans hésitation. Crescence est dans la jubilation à cette nouvelle ; le 27

octobre 1723, elle profite de ce privilège. Sa santé s'améliora aussitôt. Le vrai remède était trouvé.

Un autre jour, son confesseur, pour l'éprouver, lui défendit de s'approcher de la sainte Table. Pendant qu'il s'apprêtait a communier lui-même, à sa messe, il fut tout étonné de constater qu'une moitié seulement de l'Hostie était dans la patène. Tout attristé, il chercha l'autre partie, mais en vain. Après la messe, il recommença ses recherches, sans pouvoir retrouver la parcelle qui manquait. Il fit part de son inquiétude à la supérieure, et tous deux se décidèrent enfin à questionner Crescence à ce sujet. Confuse et timide, elle répondit : "Mon ange gardien est venu m'apporter l'autre parcelle de la Sainte Hostie".

Jamais plus on ne la priva de la com-communion quotidienne, et vingt années durant jusqu'à sa mort, elle reçut cette manne Divine.

Un jour qu'elle priait devant le Saint Sacrement, répandant son âme dans le Sacré-Cœur de Jésus, il lui sembla que des rayons

partant du Tabernacle, venaient frapper son cœur, et qu'elle entendait une voix lui dire : " voici la preuve de mon amour pour toi," et il lui présenta son cœur. Crescence, ravie, offrit le sien à son Divin Epoux, le priant de le faire sien, et d'accomplir partout et toujours sa sainte volonté.

Une autre fois, semblable à l'épouse des Cantiques, elle soupirait après son Bien-aimé, le Divin crucifié lui apparut dans la gloire d'une lumière extraordinaire, le cœur ouvert et transpercé de coups. Prise de compassion, elle s'écria : " Mais qui donc, O Seigneur, vous a causé ces blessures ? " " Mon enfant, dit-il, doucereusement, ce sont les soupirs de ton amour qui ont ainsi transpercé mon cœur, je m'en réjouis. L'amour et la souffrance augmenteront ton bonheur". Ces paroles, tombées des lèvres du Sauveur, eurent pour effet d'accentuer encore le désir insatiable de Crescence pour de plus grandes souffrances.

V

L'nstitution du chemin de la croix.— Le crucifix enlevé.— Les verges de la flagellation.— Le tableau de Rufin : le Saint-Esprit.— Crescence et l'Enfant de Bethléem.— Salutation angélique.— St.-Joachim honoré dans l'église.—

Vivre, aimer souffrir avec Jésus-Christ, tel est le but poursuivi par tous les Saints. On peut dire avec vérité de Crescence, qu'elle vivait tout entière dans le Christ et le Christ en elle. Son bonheur était de méditer sur les divers mystères de la vie du Sauveur.

La fête de Noël provoquait chez elle de nouvelles ardeurs, et sa piété en recevait de nouvelles faveurs. Un jour qu'elle s'adressait à la mère de Dieu en ces termes : " O Marie ! béni et honoré soit le noble trésor que vous a confié le St. Esprit ! loué soit le fruit de votre sein ! Pour réponse, la Ste. Vierge lui présenta l'Enfant Jésus, le déposa dans les bras de Crescence, qui demeura longtemps absorbée dans un délicieux ravissement.

Sa pensée dominante était cependant la Passion de notre Seigneur. On aurait pu lui appliquer la parole de St. Paul, qu'elle était, avec le Christ, clouée à la croix. Les souffrances du Divin Crucifié faisaient l'objet constant de ses méditations. C'était son livre favori : De même que l'abeille qui va de fleur en fleur, butinant le suc parfumé dont elle doit faire le miel, ainsi son cœur recherchait les blessures du rédempteur, pour en tirer la douceur de l'amour et le nectar de la grâce.

Elle avait appris à ses religieuses à rapporter chacune de leurs œuvres à quel-

que mystère se rattachant à la Passion de notre Seigneur. Elle fit peindre les stations d'un chemin de croix qu'on admire encore dans le couvent, et introduisit la pieuse coutume de faire le chemin de la croix, coutume, aujourd'hui, répandue par tout le monde. Pendant le Carême et la Semaine Sainte, elle redoublait ses jeûnes, et son esprit ne se détachait point de la croix. Chose digne de mention, elle connaissait à fond les détails historiques et géographiques de la vie et des souffrances du Sauveur, à un tel point, que la minutieuse exactitude de son écrit étonna un Franciscain qui avait lui-même visité Jérusalem, la Palestine et la Judée. L'humble fille de tisserand qui connaissait à peine les bornes de la Bavière, avait dû avoir un précepteur surnaturel.

Bien qu'elle ne reçût point, à l'exemple de certains saints, la grâce des Stigmates, Crescence fut cependant jugée digne de participer d'une façon mystique à la Passion du Rédempteur. On ne peut évoquer en doute l'existence, chez elle, des souffrances réelles. Quoiqu'elle cherchât à cacher cet

état aux yeux du monde, il ne put toutefois échapper aux religieuses du couvent. Lorsque, le jeudi soir la cloche du monastère tintait pour rappeler l'agonie du Sauveur, tout son être respirait subitement la douleur, et elle devenait semblable à une mourante. Le vendredi, elle était si attristée et si souffrante, qu'elle pouvait à peine marcher ou parler, ces symptômes se remarquaient par leur intensité extrême, surtout, de neuf heures du matin, à trois heures de l'après-midi. Presque jamais elle ne prenait de nourriture ce jour-là. Il arriva souvent que la supérieure lui commanda d'aller se reposer ; et elle la trouvait plus d'une fois, immobile et à moitié morte dans son lit. Ces manifestations se répétant à des intervalles réguliers, sans cause naturelle, on en vint à la conclusion que la pieuse religieuse, non contente de méditer sur les souffrances du Christ, avait obtenu de les reproduire dans son corps. La sœur Bernadine assure qu'elle a été témoin de ce fait pendant dix-neuf ans.

Il y avait dans la cellule de Crescence un grand crucifix, pour lequel elle avait beaucoup de vénération ; on en disait des choses merveilleuses.

Un matin que Crescence était à l'église avec la communauté, la supérieure enleva secrètement le crucifix de la cellule, et alla le cacher dans un endroit où personne n'avait accès. Deux jours s'étant écoulés sans que Crescence souffla mot de cette perte, elle se décida à lui demander si elle avait son crucifix. " Mais oui, dit-elle, il ne m'a jamais quittée." La supérieure s'étant rendue à la chambre, constata qu'il était accroché à sa place ordinaire. Personne ne pouvait l'avoir découvert et rapporté là.

Un autre fait plus remarquable est mentionné dans son procès de béatification. Un jour qu'elle méditait sur la flagellation de notre Seigneur, elle fut ravie en extase et il lui fut donné de voir les verges dont on s'était alors servi. La supérieure vint sur les entrefaites, et Crescence dut lui confesser ce qui venait de se passer. Sur ce, la maîtresse voulant s'assurer de la vérité, ordonna

à la religieuse de lui faire, sur le champ, le dessin des instruments de torture, tels qu'elle venait de les voir, et lui remit, à cette fin, une grande feuille de papier. Crescence n'avait jamais appris le dessin ; cependant, son obéissance triompha de son ignorance. Prenant le papier, manière simple et aisée, elle traça, en quelques touches, un fouet d'épines tressées, et des verges ornées de pointes aigues, le tout si artistement et si parfait, que le dessin attira alors, et attire encore l'admiration de tous ceux qui l'ont vu. Ceci avait été accompli par l'humble paysanne, sous les yeux mêmes de la supérieure, en dehors de tout aide humain étranger.

Le Saint-Esprit, le fidèle compagnon de cette enfant prédestinée ne pouvait manquer de se manifester souvent à celle qui lui avait élevé un autel dans son cœur. C'est sous la forme d'un jeune homme qu'il lui apparaissait.

Ceci donna lieu à une bulle du souverain Pontife, Benoit XIV, ordonnant à l'évêque d'Augsbourg de faire une enquête sur la vie de Crescence, et des faits miraculeux qui

lui était attribués. Il soutint, appuyé sur le principe reconnu de l'église, que Dieu ne peut être reproduit que dans la forme sous laquelle il a daigné apparaître aux hommes, et appliquant ce principe au St. Esprit, il déclara que toute représentation du St-Esprit, autre que sous la forme d'une Colombe, ou de langue de feu, n'est pas d'accord avec les principes et la coutume de l'église.

Ce décret suscita beaucoup de difficultés, lors du procès de béatification de Crescence, mais d'un autre côté,fut cause qu'une enquête complète fut faite, et se termina à l'honneur de la servante de Dieu.

Il fut établi d'abord, que le mode de représenter le Saint Esprit sous la forme d'un jeune homme, remonte à une époque bien antérieure à la vénérable Crescence. De temps immémorial, en Allemagne, et spécialement en Bavière, il existait des peintures représentant le Saint Esprit sous cette forme. Il fut prouvé, en outre, que ce n'était pas Crescence, mais bien la Mère Johanna qui avait repandu de ces petites images sur lesquelles était gravé le nom de Crescence,

et que celle-ci devenue la supérieure, en prohiba la propagation, et les confisqua.

Crescence, en effet, vit le Saint Esprit lui apparaître sous la forme d'un jeune homme d'une taille magnifique, revêtu d'un vêtement blanc comme la neige, la tête nue, les cheveux bouclés. La supérieure désirant avoir une peinture de grandeur naturelle de l'Esprit Saint qui apparut à la pieuse religieuse, s'adressa, en 1727, à un peintre de Munich, du nom de Ruffin. Celui-ci ne put tenir aux difficultés qu'il rencontrait à faire un tel portrait. La servante de Dieu reçut l'ordre de faciliter l'œuvre à l'artiste, et de lui fournir toutes les indications nécessaires, pour en faire un tableau ressemblant à la vision qu'elle avait eue. Si dur que fut cet ordre pour son humilité, Crescence obéit, et en quelques jours, le tableau fut terminé. Ce fut une œuvre d'art, admirée de tous, et au grand étonnement du peintre, lui-même. Il voulut en faire une copie pour la comtesse Amalia plus tard, impératrice, et qui était une grande admiratrice de Crescence. Mais, chose étonnante, jamais il ne

put assortir ses peintures et réussir parfaitement. Il reconnut alors qu'il avait dû recevoir l'inspiration du Saint Esprit, grâce à la vertu de Crescence.

Cette peinture orne encore la cellule de la sainte épouse du Christ. Les regards s'arrêtent étonnés et ravis à la vue de ce tableau d'art et de foi ; " Qui aime Jésus aime sa mère, et celui qui aime la mère de Dieu doit également aimer son fils" ; répétait souvent l'amante du Sauveur, et la préférée du Saint Esprit. C'était toujours avec des paroles imprégnées d'enthousiasme, d'amour, qu'elle parlait de la reine du ciel et de la terre ; elle disait souvent : " Oh ! que je serais heureuse d'offrir le sacrifice de ma vie pour le mystère sublime de la conception immaculée de Marie, et de verser mon sang pour soutenir la constante virginité de la mère de Dieu."

Chaque jour, elle récitait l'office de la Sainte Vierge, de l'immaculée Conception et le rosaire ; elle exhortait sans cesse les personnes qui se recommandaient à ses prières de recourir à la mère de miséricorde,

assurant que jamais sa prière avait été rejetée. Elle se confiait à Marie comme une enfant à sa mère, lui faisant part de ses joies comme de ses douleurs. Elle ne se présentait jamais à la Sainte Table sans lui avoir auparavant exposé son dénuement, et sans l'avoir suppliée de couvrir sa misère du manteau de ses vertus pour être mieux accueillie du Roi du ciel.

Un tel amour et une si profonde vénération ne pouvaient manquer de lui attirer en retour des faveurs signalées. La Ste.-Vierge lui apparut fréquemment, et remplit son cœur d'ineffables consolations. Nous avons déjà relaté la promesse que la mère de Dieu lui avait faite, dans son enfance, d'être sa protectrice. Il lui fut donné de voir, dans une vision béatifique, l'entrée triomphale de la Reine des cieux dans la cité de Dieu ; elle fut son soutien dans les persécutions de ses premières années de noviciat, son espérance et sa consolation,. lorsqu'elles s'élevèrentcontre elle comme des montagnes.

Un jour qu'elle priait instamment la Mère du bel amour, de lui obtenir le don

d'aimer Dieu de plus en plus, elle lui apparut avec l'Enfant Jésus, qui, agréant sa demande lui dit : "Voici mon amour, ma bien-aimée, qu'il te soit donné de m'aimer autant que tu le désires."

Une autre fois, c'était le jour de Noël, bien que souffrante, et au lit, elle éprouva un grand désir d'offrir toutes ses douleurs à l'enfant nouveau-né, et demanda à Marie de les présenter elle-même à Jésus de la manière qu'elle jugerait lui être agréable.

Aussitôt la Vierge immaculée lui apparut avec son fils, qu'elle mit dans les bras de Crescence en disant : "Voici que vos souffrances vont être adoucies." Et le Divin Enfant, d'une voix caressante, lui répondit : "C'est ton humilité et tes souffrances, qui m'ont conduit vers toi ; celui qui me cherche me trouve, et en moi la vie, je ne me laisse point vaincre en générosité. Vois combien ton désir m'a plu. Sois fidèle, persévère, et je te comblerai de grâces." La Vierge reprit l'enfant des bras de Crescence, en disant : "Je suis la mère du bel amour et de l'espérance."

Ces visions pourraient paraître incroyables à des chrétiens indifférents, mais l'histoire des saints abonde en traits semblables qui témoignent de leurs hautes vertus, en même temps qu'ils rendent un hommage de gratitude à la munificence céleste.

Elle avait aussi une grande dévotion à son ange gardien, qui l'entoura visiblement, en maintes occasions, de son dévouement et de sa protection, ainsi que pour les saints Archanges Michel, Raphaël, Gabriel. C'est à celui-ci surtout qu'elle avait recours dans les attaques incessantes du démon.

Un jour, comme la cloche annonçait l'angelus, elle demanda à Dieu de faire entendre cette voix bénie à l'univers, afin que tous s'unissent avec les anges et les saints, et spécialement avec Gabriel, pour saluer la mère de Dieu. Cette prière venait a peine d'tteindre le ciel, que l'Archange Gabriel lui apparut. Il entonna d'une voix pleine de douceur exquise, la salutation Angélique, et elle entendit dans sa vision toute la cour céleste, s'unir pour chanter en chœur les louanges de leur Reine.

St. Joachim et Ste. Anne étaient ses patrons préférés. Elle avait fait exposer leurs tableaux, et dans le cloître, et dans la chapelle, et elle regrettait beaucoup que Joachim, l'aïeul de Jésus, ne fut pas honoré particulièrement dans l'église ; elle n'eut de repos que lorsqu'elle eut réussi, grâce à l'aide généreux de personnages haut placés, à faire acceuillir par le saint Siège que la fête de St. Joachim fut célébrée solennellement dans toute l'église. Sa joie fut grande lorsque Clément XII, en 1738, agréant sa requête, étentdit, dans toute l'église, la fête de ce grand saint.

Cette fête instituée, double majeure, par Clément XII, en 1738, fut déclarée par décret, de Sa Sainteté Léon XIII, fête double de seconde classe.

Chose digne de remarque, un grand nombre de saints, se plaisaient à l'assister et à la favoriser de visions. St. Ignace, St. François Xavier, St. Louis de Gonzague, tour à tour, venaient s'entretenir avec elle dans ce commerce mystique.

St. Louis de Gonzague venait souvent partager ses labeurs. Un jour qu'il fallait faire du feu, et qu'elle était impuissante à lever les pesantes buches de bois. " O Saint Louis de Gonzague, cria-t-elle, avec une naïve simplicité, venez m'aider," celui-ci, obéissant à cette voix connue, accéda à son désir, et s'emparant d'une longue paire de pincettes fit lui-même le feu.

Ce fourgon rustique se voit encore au couvent, et on le conserve comme une relique.

VI

Don de prière et de contemplation — L'anecdote du Poirier.— Visions intellectuelles.— Etrennes à Jésus.— Amour et compassion du prochain.— Un mendiant au couvent de Mayrhoff — Le plateau d'argent.—

Crescence possédait à un dégré éminent le don de la prière et de la contemplation. Ainsi n'avait-elle pas besoin de suivre les règles ordinaires de la méditation, son âme d'un essor léger et naturel pénétrait dans les sphères de la contemplation, et bientôt un

transport extatique s'emparait d'elle. Rien, à part l'obéissance, ne pouvait la distraire. Tout son être, témoignent les personnes qui l'ont vue, réflétait alors une profonde dévotion : sa figure exprimait un rayonnement céleste, ses yeux à demi fermés n'avaient aucun mouvement, elle tenait ses mains cachées sous son scapulaire, il se répandait quelquefois de son corps comme un parfum délicieux."

" Un jour, raconte la sœur M. Auger, la mère supérieure m'intima d'aller chercher Crescence à la chapelle, qu'une personne désirait la voir, je la trouvai à son prie-Dieu, à genoux, droite, immobile, je fus saisie de frayeur. Cependant je me dominai et lui dis : Ma sœur, veuillez descendre, quelqu'un à affaire à vous, je ne reçus aucune réponse, et ne pouvant découvrir aucun signe de vie chez elle, je courus en toute hâte prévenir la mère supérieure, que j'avais trouvé Crescence inanimée dans sa stalle, elle m'ordonna de retourner et de lui dire que la supérieure le lui commandait. A peine avais-je prononcé les mots : " Vénérable

mère " qu'elle reprit aussitôt connaissance, se leva et se rendit auprès d'elle. Et pendant tout le temps que j'ai vécu au couvent de Kaufbeuren, Crescence, après la sainte communion, perdait la connaissance de tout ce qui se passait autour d'elle pour se fondre en Dieu."

Voici un fait ramarquable qui est bien attesté : C'était durant les quatre années de persécutions dont nous avons déjà parlé. Un jour que dans sa cellule elle se lamentait de ne pas voir son céleste fiancé, le demandait aux échos du ciel et de la terre, son ange gardien lui apparut, lui dit de jeter un regard par la fenêtre, et elle vit tranquillement et immobile sur une branche de poirier au milieu de la cour, le divin époux de son âme, alors que l'arbre était violemment agité par la tempête, et que la branche qui le portait menaçait à chaque instant de se rompre sous l'effort du vent. Ivre de joie, la servante de Dieu s'écria : " O mon Sauveur, que faites-vous donc là ? Venez vous reposer dans mon cœur : Le seigneur répondit : " Ma fille, de même que je

demeure en paix et tranquille sur cet arbre, bien qu'il soit violemment secoué, ainsi je me repose dans ton cœur. Tu peux bien penser que les tempêtes l'assaillent et le remplissent, tout de même, je suis là." La vision s'effaça au bout d'un quart d'heure, environ, laissant dans le cœur de la persécutée une consolation et une joie indicibles, qui lui permirent de supporter mieux encore l'abandon et le délaissement dont elle était l'objet.

Après la mort de Crescence, on vint solliciter un si grand nombre de poirier qu'on le réduisit en cendre, et l'on attribue à cette cendre, dite, poudre de Crescence, une vertu extraordinaire.

Il n'est pas hors de propos, de faire remarquer ici que la théologie distingue trois sortes de visions : la vision corporelle que l'on voit, que l'on entend et que l'on sent, comme lorsque le Sauveur apparut à ses apôtres après sa résurrection. Il y a ensuite la vision d'imagination, celle qui consiste à se représenter comme véritable, des tablaux divins que se forme l'imagination. Celle-ci

est sujette à l'erreur. Enfin, la vision intellectuelle par laquelle il est donné de saisir, d'une lumière extraordinaire, lesplus hautes conceptions divines, et cela, plutôt à la manière des anges qu'à celle des hommes. Celle-ci est de beaucoup plus certaine et plus efficace. Nous n'entendons pas dire, cependant, que la perfection consiste simplement dans ces visions, loin de nous cette pensée que condamne la théologie ; c'est de cette dernière vision, que Crescence fut fréquemment favorisée. Elle ne se laissait pas emporter par son imagination ; elle n'acceptait ces grâces qu'avec réserve et après en avoir fait part à son confesseur.

Les âmes du purgatoire, les anges et les saints, la mère de Dieu et son divin fils, la Sainte Trinité en faisait le sujet ordinaire de ces visions.

Le jour de la fête de la Sainte Trinité, elle offrit dans une vision son intelligence à la toute puissance de Dieu le Père, sa volonté à la sagesse du fils, et sa mémoire à l'amour du St. Esprit. Son âme, pour réponse, reçut cette parole. “Nous ne for-

mons qu'un : la Sainte-Trinité."

Le Sauveur lui apparut dans une circonstance, entouré d'anges, et tout rayonnant de joie. Toute confiante, la fiancée du Christ en demanda naïvement la raison : "C'est parce que, hier, tu as parlé avec onction et persuation de mes divines perfections, fait connaître et apprécier ma miséricorde, admirer et vénérer ma bonté, mon amour et ma générosité. Il me fait grand plaisir de voir mon peuple reconnaître le bien et s'y attacher ; il me fournit ainsi l'occasion de le combler de miséricordes, car c'est leur bonheur que je cherche. Va donc, et apprends aux enfants des hommes, combien je suis bon !"

Pour étrennes du premier de l'an, elle s'offrit elle-même en holocauste à la volonté divine, pour être consumée par le feu purificateur des souffrances, des croix et de l'amour. En récompense, le Christ laissa tomber de ses lèvres, ces paroles : "Ton offrande m'a plu ; mais sache que je ne permets pas qu'on me vainc en amour : voici mon cœur ouvert par l'amour, je te le donne

pour être ton séjour, ton asile et ta défense contre tes ennemis."

Dieu lui fit voir un jour un fertile et riche pâturage, qui cependant était parsemé de ronces et d'épines. "Vois-tu, dit-il, ce pâturage ? bien que rempli d'épines, il est cependant très-bon, il n'en est point de meilleur : mon amour te nourrira de souffrances qui te rendront semblable à moi. Telle a été ma nourriture chaque jour de ma vie terrestre : je te réserve, à toi ma chère brebis, la même part de souffrances, mais je t'assisterai de ma grâce, je te rassasierai de joies inexprimables, et j'étancherai ta soif dans un océan de délices."

Cependant, au milieu de cette vie intérieure et surnaturelle, Crescence ne cessait pas d'accomplir les règles ordinaires de la communauté ; elle prenait même plaisir à les exécuter simplement, jusque dans les détails les plus vulgaires.

L amour de Dieu a pour complément naturel l'amour du prochain. Crescence éprouvait en effet pour les autres une charité que ne pouvaient détruire ou affaiblir,

ni la méchanceté ni l'injustice, ni même l'ingratitude des hommes, mais cet amour, cette compassion n'avaient pas leur inspiration dans le terre-à-terre des choses humaines. La source en était plus élevée. " Elle semblait, dit un témoin, n'être pas née pour elle, mais pour les autres."

Elle avait un don spécial pour consoler les affligés, c'était toutefois pour les pécheurs qu'elle avait le plus d'attraits. Elle avait un pouvoir irrésistible pour ramener à Dieu les personnes éloignées de leurs devoirs, et les faisait trembler en leur dévoilant les secrets de leur conscience, que l'esprit seul de Dieu pouvait lui faire connaître. Un regard, une parole suffisait souvent pour convertir le pécheur le plus endurci.

Sa compassion pour les faibles et les malades ne connaissait pas de bornes ; elle voulait les assister et partager leurs souffrances ; jour et nuit, elle leur prodiguait les soins les plus difficiles et les plus répugnants. Une vieille religieuse, la mère Dorothée Osterrieder, était affectée d'une maladie si repoussante que les autres religieuses ne

pouvaient dominer leur dégoût. Crescence se fit sa garde-malade, et son zèle grandit avec le mal ; elle poussa l'héroïsme de la mortification jusqu'à mettre dans sa bouche, à l'instar de Ste. Catherine de Sienne, peut-être pour se punir d'un sentiment involontaire de répulsion, les expectorations malsaines de la malade.

Elle triompha également de son dédain naturel, dans deux autres circonstances, où, non contente de nettoyer et panser les blessures que deux sœurs avaient aux pieds, elle alla même jusqu'à en extraire le pus avec sa bouche. Elle confondait dans un même sentiment de charité et de commisération ses ennemis et les pauvres.

Quelqu'un eut l'inconvenance, alors qu'elle était considérée comme sorcière par ses calomniateurs, de lui cracher à la figure ; aussitôt Crescence se jette à genoux et lui demande humblement pardon.

Par un froid rigoureux de l'hiver, un vieux mendiant à l'air misérable, racontent le Père Ott et la sœur Gabriel, se présenta à la porte du couvent et demanda l'aumône

d'une paire de chaussures. Emue de pitié, Crescence fit le tour du couvent sans pouvoir s'en procurer ; allant trouver la supérieure, elle la supplia à genoux, les larmes aux yeux, de lui permettre d'ôter ses propres souliers, et de les offrir au pauvre indigent. Sa prière agréée, elle courut toute joyeuse les lui porter. Le personnage disparut aussitôt, laissant sur le parquet l'empreinte de ses pieds sanglants. On eut point de peine à connaître le nom de celui à qui Crescence avait fait la charité.

L'on conserve avec une grande vénération dans la cellule de la pieuse religieuse, à Kaufbeuren, un plateau d'argent dont voici la touchante histoire : Un mendiant, inconnu à Kaufbeuren, vint solliciter l'aumône. Crescence le reçoit. Voulant honorer Jésus-Christ dans ses pauvres, elle prend un plateau d'argent qui se trouvait sous sa main, et tend à l'indigent un morceau de pain. Celui-ci l'accepte, et disparait subitement. Crescence étonnée jette les yeux sur le plateau, et elle lit ces paroles gravées au fond, en caractères distincts : " En récom-

pense de ta bonne action, je te donnerai la vie éternelle."

Nous avons vu nous-mêmes, lors de notre visite au couvent de Kaufbeuren, ce plateau qui porte encore l'empreinte visible des caractères ainsi tracés par une main invisible.

Nous pouvons donc conclure avec un témoin du procès de sa canonisation : "jamais personne n'eut de rapports avec elle sans recevoir lumière, consolation et assistance."

VII

Dévotion pour les âmes du purgatoire.—L'intimation de la supérieure.— Secours et délivrance.— Le conseiller Scholl.— Témoignage du curé de Kemnat.— L'œuvre des *Auxiliatrices du Purgatoire*.— Fondation.— Progrès croissants.—

La Vénérable Crescence avait une compassion si grande pour les âmes du Purgatoire, qu'on peut la comparer au dévouement d'une mère qui endure dans son cœur toutes les souffrances de son enfant malade. Elle recherchait avec empressement tous les moyens pour les secourir, leur sacrifiant volontiers ses prières et ses actions.

Semblable à la veuve de l'Evangile, elle versa tous ses biens, sa vie entière, c'est-à-dire toutes ses œuvres de satisfaction pour le châtiment temporel dû au péché, dans le trésor de l'Eglise, en faveur des âmes qui ont à payer dans l'autre monde leurs dettes, jusqu'à la dernière obole. Souvent quelques-unes de ces âmes lui apparaissaient avec la permission de Dieu, lui relatant leurs souffrances et implorant son secours. Son dévouement dès lors ne connaissait plus de bornes ; elle ne se lassait point tant qu'elle ne leur avait pas obtenu adoucissement ou délivrance.

On raconte à ce sujet plusieurs anecdotes qui méritent d'être rapportées ici :

En 1718, Crescence tomba très malade. Interrogée par la mère Johanna Altweger, si du moins elle dormait la nuit, elle répondit négativement. Sur les instances de la supérieure, elle lui déclara que les pauvres âmes du purgatoire lui apparaissaient, et que leurs plaintes, leurs gémissements, leurs supplications, rendaient tout sommeil impossible. Celle-ci, crut à propos d'interve-

nir : “ Il faut que vous vous reposiez, dit-elle, autrement vous ne pouvez résister longtemps. Si donc les âmes du purgatoire viennent vous importuner ce soir, je veux que vous me les renvoyiez ; l'obéissance vous fait une loi de dormir.” La servante de Dieu obéit fidèlement, mais la pauvre supérieure n'eut pas plus tôt vu et entendu ces apparitions, dans sa propre cellule que, prise de frayeur, elle ne put faire autrement que de les supplier d'aller de nouveau auprès de la sœur malade. Elle raconta elle-même le fait aux religieuses le lendemain, jurant de ne jamais tenter semblable aventure, à l'avenir.

Le 19 octobre 1716, Crescence, au son de l'angelus se rendait au chœur, lorsqu'elle remarqua un nuage blanc s'avançant au-devant d'elle. (C'est sous cette forme, que les pieuses âmes se manifestaient d'ordinaire à elle.) Sans savoir quelle était cette âme, elle pria pour elle. Le même jour, mourait à une grande distance, à Ratisbonne, le Père Wagner, jésuite, qui lui avait voué une grande admiration. La nouvelle de sa mort n'at-

teignit Kaufbeuren que trois jours après.

Le 21 octobre, il apparut à Crescence, et lui demanda le concours de ses prières, disant que Dieu ne lui avait point permis de se faire connaître la première fois. Il souffrait surtout de la privation de la vue de Dieu. Le 23, après avoir prié ardemment à une messe offerte à son intention, elle eut la consolation de revoir la même âme, rayonnante et entourée d'une splendeur céleste, la remerciant de son assistance.

Pendant son noviciat, un jour que Crescence était à prendre une légère collation avec les autres sœurs, tout-à-coup la porte du réfectoire s'ouvre et se referme aussitôt avec violence. L'effroi s'empara de toutes les religieuses ; seule Crescence ne s'alarma point et demanda à la supérieure de lui permettre d'aller voir s'il n'y avait point quelqu'un au dehors. Elle sortit en effet et vit une religieuse qui lui dit d'un ton lamentable, qu'elle avait autrefois habité le couvent, et que depuis neuf ans, déjà, elle était dans le purgatoire ; elle la conjura de prier pour sa prompte délivrance et indiqua des prières et

des bonnes œuvres spéciales à être offertes à cette intention. Peu de temps après, Crescence eut le bonheur d'être assurée de la délivrance de cette âme.

Trois nuits de suite, un gémissement se fit entendre dans sa cellule. Elle demanda enfin à cette âme qui elle était. La voix reprit qu'elle était celle d'un jeune soldat de la garde du comte, à Munich, récemment décédé, qu'il était venu peu avant assister à la profession religieuse de sa sœur à Kaufbeuren ; qu'il avait abrégé sa vie par un usage immodéré de la boisson, et qu'il était condamné pour cela à souffrir des tourments inexprimables. "Si vous ne venez à mon aide, dit-il, je devrai souffrir autant d'années que j'en ai vécu de moins, à cause de mes excès." La sainte religieuse se dévoua pour cette âme qu'elle revit plus tard entrant glorieusement dans le ciel.

Voici une autre anecdote, de toutes, la plus remarquable.

C'était en 1718 Le 21 novembre, mourait François Joseph Scholl, conseiller, et un des officiers les plus importants à la Cour

du comté, à Kemnat. Le même jour, Crescence entendit un bruit singulier dans ses papiers, comme si quelqu'un eut cherché ou fouillé parmi eux, et ce bruit se répéta le soir et le lendemain matin. Elle entendit alors distinctement ces paroles : "je suis l'âme de Scholl, priez pour moi." Quand au bruit insolite qu'elle avait remarqué, la voix dit qu'il se manifesterait plusieurs fois encore, et qu'il lui en dirait la raison dès que Dieu le lui permettrait. Cela continua ainsi jusqu'au 7 décembre. Alors la même voix se fit entendre et avoua à Crescence que pendant qu'il arrangeait ses affaires durant sa dernière maladie, quelqu'un vint réclamer la réparation d'un dommage qu'il lui avait causé ; qu'il avait congédié cet homme rudement, en lui disant que d'après ses papiers il n'avait rien souffert. Il (Scholl), avait fait erreur, l'individu se trouvait à perdre quatre florins. L'âme pria la servante de Dieu de parler de l'affaire au curé de Kemnat, et de convaincre la veuve du conseiller, de réparer le dommage causé.

Crescence fit part de tout ce qui s'était

passé au curé de Kemnat, alors confesseur du couvent. Il se rappela aussitôt que quelqu'un s'était plaint de ce personnage, et chose étrange, cet homme lui avait rapporté exactement les mêmes paroles que Crescence entendit lors de l'apparition. Le tort fut aussitôt réparé, et le bruit dans les papiers cessa ; mais cependant, les gémissements et les supplications du défunt continuèrent. Le premier janvier suivant, l'apparition lui dit que Dieu lui avait annoncé une délivrance prochaine. Le 6, Crescence avait offert pour cette âme, des messes que quatre prêtres lui avaient promis de dire en même temps, à son intention. La dernière de ces messes fut dite, entre dix et onze heures, et au même moment, le conseiller défunt lui apparut dans une splendeur extraordinaire, et la remercia avec effusion de son aide. Elle vit en esprit cette âme conduite par les anges dans le ciel, et accueillie avec joie devant le trône de Dieu.

Le Père Ott ajoute : “ Le Père Meichelbeck, curé de Kemnat à qui Crescence communiqua tous les détails de cet incident, en

mit par écrit toutes les circonstances, de telle façon qu'on ne peut nullement douter de la vérité de cette anecdote.

Ces faits attestés par des personnes éclairées et prudentes, ne sauraient soulever le mépris ou la dérision, d'autant plus que la doctrine de l'Eglise nous enseigne l'existence d'un purgatoire, et que les âmes qui y sont détenues, peuvent être secourues par les prières des fidèles, et d'une manière efficace, surtout par le saint sacrifice de l'autel.

Parmi les dogmes de la foi catholique, il n'en est guère de plus propre à stimuler la piété que celui du purgatoire. La prière pour les morts est en effet un immense soulagement à la douleur ; elle rétablit un commerce qui semblait à jamais rompu ; elle répare les ruines que le péché a amoncelées. Que de fois n'entend-on pas les protestants eux-mêmes, manifester leur admiration pour ce culte d'outre-tombe, et nous envier les compensations qu'il nous apporte !

De nos jours, en 1856, naquit à Paris, de l'inspiration d'une pieuse femme, Eugénie Smet, une association religieuse dont le

but principal et en quelque sorte unique est le soulagement des âmes du Purgatoire par la prière, la souffrance et les bonnes œuvres.

Prier, souffrir, agir pour les âmes du purgatoire, telle est en effet la devise de celles qui s'intitulent elles-mêmes " *Auxiliatrices.*" C'est pour acquitter leur rançon qu'elles prient ; toutes leurs œuvres satisfactoires sont d'avance offertes pour la délivrance de ces captifs retenus dans les chaînes de l'expiation. A la pénitence elle joignent le travail ; aux exercices religieux elles ajoutent les héroïsmes de la charité : Aller gratuitement à domicile soigner les malades pauvres, les assister à leurs derniers moments, les ensevelir lorsqu'ils ont expiré, s'intéresser aux femmes âgées et aux jeunes personnes du monde, ouvrir des écoles professionnelles pour le peuple, où l'enfant, la jeune fille, le vieillard viennent tour-à-tour chercher consolation, et secours en même temps qu'ils y trouvent force et lumière, telle est l'œuvre accomplie, dans ce siècle d'oubli de Dieu et d'incrédulité, par les *Dames Auxiliatrices* du purgatoire.

Déjà, répondant à un besoin du cœur comme à un désir des peuples, cette fondation a pris une extension extraordinaire. Des rameaux féconds se sont implantés dans toutes les parties de la France, et sur toutes les plages. La catholique Belgique, la protestante Angleterre, ont accueilli avec joie et bienveillance cette institution nouvelle, et n'ont pas tardé à en apprécier les bienfaits. Les *Auxiliatrices*, échangeant de grand cœur les joies du foyer et les liens de la patrie contre les joies de l'immolation et les consolations de l'apostolat, ont pénétré jusque dans la Chine, et il y a une couple d'années, elles venaient de ce côté de l'Atlantique, confier à la terre des Etats-Unis si bien préparée à tous les élans généreux, et aux plus abondantes moissons, le germe précieux de cette dévotion à la fois si consolante et si salutaire.

Paris, ce berceau de tant de dévouements sublimes, a vu, l'année dernière, s'élever dans ses murs, auprès de la chapelle expiatoire à Montmatre, une de ces communautés d'*Auxiliatrices*, qui, comprenant que le

salut de la France est uniquement dans le retour à la croyance de ses pères, fournit gratuitement et généreusement à une population avide de foi et de vérité, le pain béni de l'instruction et de l'éducation religieuse.

Espérons que, dans un avenir prochain, l'on verra cette œuvre prendre racine sur ce sol du Canada, où le souvenir des morts est si vivace, et leur culte si en honneur, et produire les plus abondants fruits.

VIII

L'amour de la souffrance.— Mortifications et pénitences.— La croix de bois.— Crescence modèle d'humilité et d'abnégation.— L'obéissance, *le bâton du pèlerin.*— Le sas rempli d'eau.— L'autorité.—

De même que l'amour-propre immodéré recherche sa satisfaction dans la jouissance immodérée des sens, ainsi l'esprit de Jésus-Christ, s'élevant contre la chair, évite les plaisirs des sens comme son plus cruel ennemi. C'est pourquoi Crescence s'efforçait

sans cesse, non-seulement de renoncer aux plaisirs du monde, mais même, s'imposait continuellement des pénitences et des privations corporelles. L'amour du boire et du manger était son premier ennemi ; elle l'appelait volontiers, "son ennemi domestique." "Il ne faut manger, disait-elle à ses sœurs en religion, que par nécessité et non par plaisir." On lui reprochait fréquemment sa trop grande sévérité pour elle-même. Sa réponse était toujours : "L'homme ne vit point seulement de pain, mais se nourrit de la parole de Dieu." Sa vie était un jeûne continuel, et tout le monde se demandait comment elle pouvait subsister avec une nourriture si pauvre et si minime. Elle s'était fait une règle de ne pas s'arrêter au goût de ce qu'elle prenait. Pendant la plus grande partie de son existence, elle ne faisait qu'un repas, le midi ; quelquefois elle passait deux ou trois jours sans manger.

Pendant sa dernière maladie, elle ne prit aucun aliment pendant six semaines : la sainte communion était sa seule nourriture.

L'eau fut pour plusieurs années son seul et unique breuvage, et ce n'était pas même de l'eau fraîche. Cette mortification lui était d'autant plus pénible qu'elle était consumée par une fièvre ardente. Souvent, lorsqu'elle ne se croyait pas vue, elle ajoutait toutes espèces de choses amères, ou répugnantes même, à ce qu'elle mangeait ou buvait, à tel point qu'elle en était venue à ne plus goûter ce qu'elle prenait.

De même pour les autres sens. Loin d'en rechercher les jouissances, elle savourait avec empressement les exhalaisons malsaines et délétères qui s'échappaient des malades. Elle se refusait toute position qui put lui procurer quelque repos et le confort, soit en voyage, à l'ouvrage ou à la prière et ne se permettait aucun appui.

Toutes ces mortifications ne purent satisfaire l'esprit de pénitence qui animait Crescence, comme en témoignent ces paroles tirées de son cœur : "Plus nous clouons notre corps à la croix, disait-elle, plus nous supportons avec patience les offen-

ses dont nous sommes l'objet, plus nous devons espérer de grâces dans ce monde et dans l'autre." Elle s'appliquait à inventer de nouvelles manières de torturer davantage son pauvre corps, mais jamais elle ne mit ses désirs à éxécution sans avoir auparavant reçu l'adhésion de son directeur de conscience.

Son sommeil ne durait jamais plus que deux ou trois heures, rapporte son confesseur, le Père Pamer. Et encore infligeait-elle à son corps une position gênante. Il lui arriva souvent, dès sa jeunesse, de coucher sur la dure, Plus tard elle occupait un lit, il est vrai, mais elle s'y couchait sur une longue croix de bois que l'on conserve encore avec vénération dans sa cellule. Et lorsque cette satisfaction lui fut refusée, à cause de son âge et de sa faiblesse, elle trouva une compensation dans les souffrances atroces qu'éprouvait son corps, dès qu'elle s'étendait dans son lit : C'était tantôt un feu dévorant qui brûlait ses chairs, et tantôt un froid qui glaçait tous ses membres. Elle gardait cependant la même position tant que l'on ne

lui faisait pas un ordre de se lever.

Elle ajoutait à ses privations, en se fustigeant cruellement. Son corps et ses bras étaient entourés de cilices piquants, qu'elle ne quitta presque jamais. Elle gardait sur sa poitrine, en mémoire de la Passion du Christ, une croix de près d'un pied de long, hérissée de pointes aigues. Sur sa tête nue elle portait en souvenir de la couronne d'épines, un cercle d'aiguillons de fer qui lui causait une douleur intense.

Chaque fois qu'elle en avait la permission, au moins une fois mais plutôt trois fois par jour, elle se frappait de verges, et si rudement que le sang coulait. Ses habits collaient tellement à ses plaies qu'elle ne pouvait les enlever sans aide. Crescence célait avec soin ses instruments de discipline ; mais un jour, le sœur chargée de lui aider, constata avec stupeur des lambeaux de chair sanglants collés aux clous de son fouet de torture.

Quelques uns de ces appareils de supplice, existent encore, mais on croit qu'elle a détruit les plus cruels, peu avant sa mort.

Audelà de trente ans après, ils portaient encore les traces visibles de sang et répandaient un agréable parfum tout alentour. Un nombre considérable de personnes attestent avoir elles-mêmes constaté le fait.

Elle avait aussi l'habitude de mettre de petits cailloux dans ses chaussures afin de se rappeler et de vénérer les traces sanglantes des derniers pas du Sauveur. C'est dans ces conditions qu'elle fit, par exemple, les pélérinages à St. Wendélin, à Notre-Dame des Douleurs, à Ebenhofen et à St. Michel.

Si elle consacra sa personne à des mortifications qu'on ne peut qu'admirer sans pouvoir les imiter, l'humble religieuse s'attacha encore davantage au renoncement de sa propre volonté, et à se dominer entièrement ; elle atteignit un dégré de perfection auquel peu d'âmes arrivent. Toutes les passions de l'homme semblaient mortes en elle.

" L'humilité, disait Crescence, ne consiste pas à courber la tête et à donner libre cours à des paroles d'abaissement, mais plutôt à se connaître soi-même et ses péchés, et

à bien comprendre la grandeur de Dieu, et par là se détacher de la considération et de l'amour des hommes." "Faites Seigneur, s'écriait-elle, que je vous connaisse ! Vous seul connaissez ma faiblesse, je m'anéantis et je vous prie d'agir en moi et de me conduire selon que vous le jugerez à propos."

Elle n'eut pas de misère à pratiquer cette vertu. Jamais elle ne rechercha gain ou avantage pour elle-même ; la réputation, les honneurs du monde n'occupèrent point ses pensées. Par contre, elle s'estimait la plus pécheresse de la terre, en ce sens que relativement aux grâces reçues, elle leur avait opposé une résistance moins excusable vu leur nombre incalculable, que pour les personnes qui en avaient reçues moins. D'un autre côté c'est le propre de l'humilité de reconnaître chez soi les plus légères taches, sans se préocuper des défauts des autres, et ne voir en eux que le bien qu'ils ont accompli ; et la grâce a pour effet de mettre en lumière ses propres fautes tout en laissant dans l'ombre celles d'autrui.

Elle ne pouvait comprendre que l'on

s'adressât à elle pour obtenir des prières ou conseil. "Je suis un rien détestable, assurait-elle, un ver de terre, une paille inutile, je suis indigne du pain que je mange, du soleil qui luit audessus de ma tête, de la terre qui me supporte, je mérite d'être honnie de la société." Ce sentiment était si profond dans son âme que, sur son lit de mort, elle demanda, qu'au lieu de la couronne de roses ordinaire, une couronne de paille rustique ceignit son front.

Partout et toujours elle recherchait la dernière place à tel point qu'elle ne se considérait pas digne d'être avec les pauvres..

Le Père Ott assure qu'elle réussissait si bien à cacher ses vertus qu'on en connaissait à peine la millième partie. Quand l'obéissance lui faisait un devoir de les dévoiler Crescence rougissait ; et c'était avec confusion qu'elle se rendait au désir de ses supérieurs. Elle évitait d'ailleurs toute singularité ; au chœur, à table et à la récréation, elle tenait une conduite si conforme à celle de ses autres compagnes qu'un observateur

superficiel n'eut rien remarqué d'extraordinaire.

Les louanges lui répugnaient, et quand, dans les dernières années de sa vie, les personnages les plus distingués venaient lui rendre visite, attirés par sa renommée, Crescence s'en attristait et s'excusait en disant qu'elle savait bien laver les plats dans la cuisine mais qu'elle ignorait complètement comment converser avec les grands de la terre. Elle se conduisait devant eux avec une extrême modestie et une grande réserve mais sans affectation, les yeux baissés, les mains cachées sous son scapulaire. C'est devant les nobles et les princes surtout qu'elle prenait plaisir à mentionner qu'elle était la fille d'un pauvre tisserand, accueillie par charité dans le couvent, n'ayant apporté aucune dot quelconque.

Si fuir les honneurs est chose difficile, accepter avec plaisir le mépris et la disgrâce, les rechercher même avec avidité, est encore plus difficile. Et cependant, on peut dire qu'aucune femme du monde n'éprouve autant le désir de plaire que Crescence ressen-

tait celui d'être méprisée et conspuée. Un étranger, qui ne la connaissait point, rapportait, un jour devant elle, qu'il avait entendu dire que Crescence était une sorcière et était en prison : " Grâce à Dieu je ne connais rien de cela, répondit-elle simplement, mais mes péchés m'ont bien mérité de semblables et même de plus grands châtiments." Aussi souvent qu'elle pouvait le faire sans manquer à l'obéissance et à la sainteté du lieu, elle faisait intentionnellement des fautes grossières et de lourdes bévues, soit en chantant, soit à l'ouvrage ou à la conversation, ou bien quelque remarque insensée, de manière à s'attirer le ridicule.

On peut dire avec vérité que l'humilité et l'amour constituent les traits caractéristiques que l'on remarque chez cette pieuse religieuse. Elle avait compris et appliqué à la lettre dans sa conduite cette parole des proverbes : "que là où l'orgueil réside, il y a aussi quelque chose d'injurieux, tandis que la sagesse est la compagne nécessaire de l'humilité."

L'obéissance pour Crescence n'était

point basée sur des considérations humaines ; elle avait sa racine dans la foi. " L'obéissance, disait-elle, est le *bâton du pélerin*, avec lequel l'âme marche sûrement dans le chemin, de la vertu ou plutôt vole dans le sentier étroit de la perfection jusqu'à ce qu'elle ait accompli le voyage du Temps à l'Eternité." Elle s'appliqua à l inculquer dans l'esprit des autres, et enseigna à ceux qui furent sous sa direetion, à considérer les supérieurs et le confesseur comme les délégués de l'autorité Divine, à acquiescer respectueusement et de bon gré à leurs ordres, comme s'ils venaient de Dieu lui-même.

Les motifs et les qualités de celle qui lui manifestait la volonté de Dieu lui étaient indifférents. Il lui importait guère qu'elle fut jeune ou âgée, intelligente ou ignorante, bien disposée ou préjugée contre elle. " Si Dieu m'imposait d'obéir à une allumette de souffre, je le ferais volontiers," avait-elle souvent habitude de dire.

Son esprit de foi lui faisait sacrifier volontiers son corps et son âme, sa volonté et son jugement, en un mot toute sa vie in-

térieure au désir de ses supérieurs ; comme son Divin époux elle était obéissante jusqu'à la mort.

Au premier signal de la cloche ou au premier appel de l'autorité, Crescence laissait là son ouvrage, quelqu'il fut ; à table, avait-elle déjà même porté la euillère à sa bouche qu'elle s'arrêtait subitement et remplissait d'abord l'ordre reçu. Toujours elle demeura fidèle à cette belle maxime : " Ne rien faire par soi-même, faire tout par obéissance."

Nous ne relatons pas ici les luttes qu'elle eut à supporter de la part de la Mère Teresa Schmid, qui allait jusqu'à lui commander de se faire victime de la moquerie et de la dérision de tous. Qu'il nous suffise de rappeler cette réponse mémorable : " Si ma supérieure et un ange me commandaient à la fois quelque chose, j'obéirais tout d'abord à ma supérieure, parce que il ne peut y avoir de déception dans cette obéissance, car le Seigneur a dit : " Celui qui vous écoute m'écoute."

Nous avons déjà raconté la manière

dont la Mère Johanna, fut amenée par des motifs sérieux à lui imposer de pénibles épreuves. Ajoutons ici quelques autres épisodes :

Un jour, durant l'hiver, la supérieure lui dit d'aller faire des pelottes de neige et de venir les sécher à la chaleur du poële. Crescence obéit sans hésitation, mais quand la neige vint à fondre et à couler sur le plancher du réfectoire, plusieurs religieuses se formalisèrent d'un acte si niais, et lui jetèrent à la figure l'injure que jamais avant elle aucune créature si stupide était entrée dans un couvent ; elles allèrent s'en plaindre à la supérieure, qui imposa une sévère punition à Crescence. Celle-ci la remplit fidèlement, en silence, sans qu'un murmure ne s'échappât de ses lèvres. Par obéissance, elle consentait à balayer le plancher avec le manche nu du balai, ou bien elle mettait en terre des plantes la tige en bas et les racines en dehors.

La mère Johanna lui dit un jour de rester à un certain endroit du jardin. Dieu permit qu'elle oublia de la rappeler.

L'obéissante fille y séjourna plusieurs heures durant, bien qu'une autre sœur lui reprochât une paresse inqualifiable, jusqu'à ce qu'enfin la supérieure l'envoya quérir.

Une obéissance si extraordinaire méritait d'être récompensée. Elle le fut en effet, comme on le verra par cette anecdote dont l'exactitude est attestée par plusieurs témoins, et qui fut publiée dans le temps, par toute la ville :

La mère Johanna avait commandé à Crescence d'aller chercher de l'eau à un puits près de la sacristie, dans un sas ou tamis dans lequel il avait des trous de la largeur du poing. L'humble religieuse prend le sas, se dirige en hâte vers la fontaine, le rapporte rempli d'eau et traverse ainsi la cour, le réfectoire jusqu'à la chambre de la supérieure. Toute surprise et perplexe, celle-ci fait comme si rien d'anormal n'était arrivé et lui ordonne d'aller jeter l'eau au ruisseau et d'accrocher le sas à sa place ordinaire. Les sœurs Krimer, Pez et Kempter, témoins du fait, n'en pouvaient croire leurs yeux. Une autre fois elle em-

plit, par obéissance, une cuve d'eau en se servant de ce même sas et la vida de la même manière.

Durant les dernières années de sa vie, un jour qu'elle était si malade qu'elle n'avait pas mangé depuis longtemps, le Père Provincial exprima l'opinion qu'elle devait prendre quelque nourriture. Elle la prit en effet sur l'ordre qu'on lui en fit, mais à peine l'avait-elle absorbée qu'elle en ressentit de violentes douleurs, et son état s'aggrava tellement qu'on crut qu'elle allait succomber. Comme ceux qui l'entouraient manifestaient leurs regrets et leur anxiété, elle dit : " Il n'est point nécessaire de vivre, mais il est absolument nécessaire d'obéir."

Crescence resta fidèle à la règle qu'elle s'était imposée de ne rien faire autrement que par obéissance, non-seulement dans ses œuvres de mortification et ses occupations journalières, mais même dans la réception de la sainte communion, bien que, pour elle, la privation de cette manne céleste lui était insupportable. Elle s'abstenait cependant de s'approcher de la sainte table, si on le lui or-

donnait. Le jour d'une fête spécialement chère à son cœur, elle s'approchait avec les autres sœurs pour communier lorsqu'on l'envoya à la cuisine ; elle obéit sans murmure. Même dans ses visions, elle prenait congé de l'Enfant Jésus dès que le signal de la cloche se faisait entendre. La vertu d'obéissance lui était plus précieuse que les visions ou les miracles. Dans ses extases, quand, détachée de la terre, elle etait inaccessible aux sensations extérieures, cependant la voix de l'obéissance, un simple mot, la ramenait à elle. Toute trace de volonté personnelle s'effaça graduellement en elle par la grâce de Dieu, et elle réalisa en tous points cette parole de St. Thomas à Kempis : " Cherchez sans cesse à faire la volonté des autres plutôt que la vôtre propre." Lors de son élection comme supérieure, Crescence voulut s'exempter de cet honneur, mais du moment que fut prononcé le mot d'obéissance, elle inclina la tête et accepta la charge avec résignation. Toutefois, elle pria le Père Provincial de lui nommer une sœur à qui elle put avoir le mérite d'obéir dans tout

ce qui regarderait sa personne. La sœur Neth lui fut adjointe comme assistante. Il était édifiant de voir jusqu'à quelles limites cette vraie fille de St. François et sa digne imitatrice pratiqua cette obéissance et combien elle y fut fidèle. Elle ne parlait jamais à une personne étrangère, n'allait jamais au parloir, et même souvent n'usait de ses droits comme supérieure, sans en avoir préalablement obtenu la permission de son assistante. En un mot, elle dirigeait ses intentions vers Dieu et faisait ce qu'on lui commandait, dans toute la simplicité de son cœur, et par amour pour Dieu.

Nous aurons occasion de relater et d'admirer plus loin son inaltérable soumission, jusque sur son lit de mort.

IX

Un ange dans la chair.— Candeur du jeune âge.— La force de l'exemple.— Détachement des biens terrestres.— Prévoyance.— L'offre de la Duchesse de Savoie.— Le legs de Crescence.— Révélation.— Document écrit.—

" Dans l'état religieux, la chasteté est la pupille de l'œil ; on doit la protéger contre la plus légère atteinte." C'est en ces termes que Crescence exhortait ses sœurs en religion, à pratiquer cette vertu ; mais son être tout entier respirait si fidèlement la

chasteté virginale et la modestie, que son seul regard inspirait l'amour de cette vertu, mieux que les plus éloquentes paroles.

Le Père Binner, de la société de Jésus, avait l'habitude de la surnommer *l'ange fait chair* et un autre, le Père Pamer, disait que par cette vertu elle était moins un être humain qu'une sainte du ciel ou un ange sans corps.

Elle eut, relativement à cette vertu, le bonheur de jouir de trois rares prérogatives : D'abord, sa réputation était si immaculée que jamais aucun doute ne s'éleva sur son innocence, ce qui est étonnant, car pendant la plus grande partie de sa vie, elle avait dû se trouver en contact avec des adversaires préjugés et des calomniateurs rusés ; mais sa modestie virginale était tellement imprimée dans tout son être, ses manières si aisées et sa réserve si pleine de noblesse que l'œil le plus défiant n'eut pu découvrir en elle aucun fondement au plus léger soupçon.

En second lieu, elle n'a point commis de péché véniel contre cette vertu, du moins

autant que l'on peut en juger. Ses confesseurs l'affirmèrent, et elle-même s'écria plus d'une fois : " J'aimerais mieux mourir mille fois, que de souffrir l'ombre d'une faute contre cette vertu."

Enfin, elle fut une de ces âmes privilégiées, dont l'imagination même n'a jamais éprouvé de tentations contre la pureté. Elle conserva l'innocente et inconsciente candeur de l'enfant jusqu'à un âge très avancé, et n'eut jamais le désir de connaître quoique ce fut du vice opposé. Plusieurs fois, elle s'ouvrit en toute simplicité à son confesseur et à ses compagnes de couvent de cette grande grâce.

Nous avons vu déjà que, dès l'âge de six ans, Crescence avait fait vœu de perpétuelle chasteté et pris St. Louis de Gonzague pour patron et modèle. Elle avait fait un pacte avec ses yeux de s'abstenir de regards vains ou indiscrets, et le respecta à tel point, que des religieuses, qui ont demeuré longtemps avec elle, disent qu'elles n'ont jamais pu voir ses yeux suffisamment pour en distinguer la couleur. "Une seule fois, dit le

Père Pamer, qui la visita souvent durant sa dernière maladie, la timide fille de St. François leva la vue sur moi. C'était quelques instants avant sa mort. " Celui de ses yeux qui pouvait se mouvoir se fixa sur lui avec un accent de tendresse, qui ne s'effaça jamais de son souvenir.

Une parole, un mot lui semblait-il immodeste, aussitôt elle pâlissait et se mettait à trembler de tous ses membres. La conversation touchait-elle à la beauté d'une personne, à une robe élégante ou à un mets délicieux, elle ne pouvait s'empêcher de rougir et s'en allait, jugeant ces propos indignes de la fiancée de Jésus-Christ. Bien qu'elle aimât la musique, et qu'elle chantât bien, elle ne prêtait l'oreille qu'aux hymnes religieux et aux morceaux sacrés qui pussent inspirer des sentiments pieux.

Il semble que Dieu lui avait accordé la faveur de combattre l'impureté chez les autres et d'augmenter en eux l'amour et la pratique de la chasteté. Plusieurs personnes confessèrent ouvertement avoir été délivrées de violentes tentations de ce genre, par un

seul regard de cette ange dans la chair, ou à son seul souvenir ; et après sa mort, elle secourut d'une manière efficace ceux qui eurent recours à ses prières, à ce sujet.

Les Pères Pamer et Ott témoignent qu'ils ont souvent eu, durant leur ministère de prêtres, des preuves remarquables de cette puissance. Le Père Ott cite en particulier, le cas d'un jeune homme qui était adonné aux pires entraînements. Sur son avis il implora l'intercession de la vierge défunte et aussitôt il fut exaucé, et ne retomba plus dans ses fautes. Ecoutons les conseils maternels qu'elle donnait aux novices : " Nous ne saurions être trop sur nos gardes, sur ce point dangereux, il faut veiller sans cesse pour saisir ces " *petits renards.* " Laissés à eux-mêmes ils vont détruire la vigne du Bien-Aimé. Ces renards sont : la curiosité des yeux, la loquacité de la langue, le rire immodéré, l'efféminement de la vie, le désœuvrement et les fréquentations. Les Personnes consacrées ont un fiancé jaloux qui réclame le cœur tout entier et ne peut souffrir qu'une autre créature le partage

avec lui. Il faut fuir les amitiés particulières, bien qu'elles paraissent spirituelles et saintes dans le principe ; elle finissent toujours par devenir dangereuses et préjudiciables. En un mot, l'humilité est la seule sauvegarde de la chasteté."

Nous avons déjà vu que l'amour-propre de Crescence était soumis à la mortification et à l'humilité. Il en découle naturellement qu'elle devait être tout-à-fait détachée des biens terrestres et qu'elle devait posséder à dégré éminent cette pauvreté évangélique, car l'amour-propre est la lourde chaine qui nous rattache à ce qui est audessous de nous, aux vaines créatures. Les paroles suivantes, dites du fond de son cœur, indiquent quelle était la plénitude de sa pauvreté : "je ne lèverais pas un pied pour acquérir toutes les richesses du monde."

Dans les choses temporelles elle préféra toujours le dénuement à l'abondance.

Elle avait connu et ressenti dans la maison paternelle les misères de la privation et de l'indigence, elle dont la pauvreté avait été l'héritage. Et cependant, l'argent, les

biens terrestres la laissaient complètement indifférente : " Que vais-je faire avec cette paille et ce caillou, disait-elle, en parlant de ce sujet.? "

Aussi trouvait-elle une consolation inexprimable à ne rien posséder par elle-même, à part Dieu seul. Elle évitait toujours de se servir à part du mot *mien* en parlant des choses laissées à son usage, et s'abstenait de dire *mon lit*, *ma cellule.* Elle se considérait la religieuse admise au couvent par compassion, et ne prétendait à aucune satisfaction, même la plus légère. Elle mangeait à peine et quand on lui servait une nourriture qu'un mendiant eut dédaignée et refusée, elle s'en réjouissait du fond du cœur.

Elle entrait si parfaitement dans l'esprit de pauvreté du couvent qu'elle ne se servait ni n'empruntait jamais rien, pas même un morceau de papier ou une aiguille, sans la permission au préalable de la supérieure. Elle ne voulait pas qu'on dit la messe à son intention sans en avoir d'abord obtenu l'autorisation.

Son esprit de mortification s'étendait non-

seulement à la privation de nourriture, mais encore au vêtement et à l'ameublement de sa cellule ; elle n'avait pas de lumière dans sa chambre, se contentant du reflet qui lui parvenait par celle d'en face. Jamais durant sa maladie, elle manifesta le désir de quelque soulagement.

Sévère pour elle-même, elle était indulgente pour les autres et aimait surtout les personnes âgées, faibles ou malades, et enviait presque leur pauvreté.

Elle employait avec la plus grande économie tout ce que l'on confiait à sa direction. A la cuisine, rien ne se gaspillait, pas même une bouchée de pain ; pas un morceau de bois ne se brûlait inutilement. Ce qui pouvait servir, fut-ce même un bout de fil ou un copeau, elle le ramassait avec soin pour qu'il ne fut pas perdu inutilement, mais qu'il atteigne la fin pour laquelle Dieu l'avait créé.

Un des plus pénibles sacrifices d'obéissance que Crescence éprouva, fut lorsque la supérieure lui intima de garder dans sa chambre des objets que la sainte pauvreté

ne lui permettait pas, à son sens, d'y conserver. Des dames de distinction avaient sollicité la maîtresse générale de forcer la servante de Dieu à accepter certains présents, comme de magnifiques peintures ou des fleurs pour décorer le petit autel de sa cellule. La supérieure n'osa pas refuser, et Crescence dut consentir ; mais bientôt elle trouva un moyen d'en disposer en faveur des pauvres ou des églises.

Elle refusa toujours d'accepter aucune aumône pour elle-même, et recevait-elle quelques présents, aussitôt elle allait les remettre entre les mains de la supérieure, sans se préoccuper du mode de leur distribution. Elle en agit ainsi même pour une aide destinée expressément par un bienfaiteur à sa sœur malade et affligée. La Duchesse de Savoie, qui avait pris sous sa protection les nièces de Crescence, voulut la gratifier d'une rente annuelle de deux cents florins dont elle pourrait disposer avec l'approbation des supérieurs. On ne put déterminer Crescence à accepter cette somme soit pour elle-même ou la communauté.

Elle suggéra à la bienfaitrice d'accorder cette gratification plutôt au pauvre couvent de Clares, à Heilbron, qui se trouvait au centre du protestantisme. La noble douairière fut si grandement édifiée par ce désintéressement, tout de charité, qu'elle créa une rente de cinq cents florins à ce couvent d'Heilbron et plus tard elle la porta à sept cents florins.

Pour récompenser la pieuse religieuse de n'avoir pas compté sur les secours humains, mais s'être confiée uniquement dans l'esprit de pauvreté et dans Lui seul, Dieu combla le couvent de Kaufbeuren d'une abondance telle que l'on peut considérer Crescence, sous le rapport matériel, comme sa seconde fondatrice.

Sur son lit de mort, elle remercia avec effusion le Seigneur de l'avoir fait naître et mourir pauvre, et réitéra aux religieuses sa reconnaissance pour l'avoir accueillie par pitié, elle, pauvre fille indigente, et l'avoir endurée si longtemps. Elle ajouta qu'elle avait cependant une faveur nouvelle à leur demander : de vouloir bien, après sa mort,

recevoir au nom du bon Dieu, pour prendre sa place, une pauvre fille sans dot. " Le Christ lui avait promis, dit-elle, de récompenser la communauté pour cet acte de charité." Les sœurs, les larmes aux yeux, lui promirent d'exécuter son désir. On conserve encore dans le couvent un document trouvé après sa mort, écrit de sa propre main dans lequel elle relate cette demande, avec la promesse à elle faite par le Christ. C'est, croit-on, la seule fois qu'elle mit par écrit une révélation. Elle se lit comme suit :

" Un jour, je priai mon Bien-Aimé de daigner récompenser le grand amour témoigné par mes chères sœurs, en m'acceptant, moi pauvre et indigne créature, dans ce saint ordre et de m'avoir admise à faire profession ; je le suppliai aussi de vouloir bien combler le couvent de ses saintes bénédictions, de leur accorder les biens temporels nécessaires, et de les préserver de tout mal et du corps et de l'âme ; que cependant sa sainte volonté fut faite ! Alors mon Bien-Aimé répondit :—"Mon enfant, j'ai entendu

ta prière et dans ma sagesse j'ai décidé qu'après ta mort, je retirerai quelque peu mes bienfaits et mes grâces, afin qu'elles connaissent et voient de quel prix est ma grâce ; après cela leurs yeux s'ouvriront."—"Ah ! Père bien-aimé et Divin Epoux, je vous en conjure par votre amour, ne les privez pas pour un long temps de votre divine grâce. Hâtez-vous de les secourir."—Mon bon Sauveur reprit : " Mon enfant, si après ta mort elles reprennent une autre personne dans le couvent pour l'amour de moi, je les comblerai de nouveau de mes bénédictions, mais elles devront n'accepter qu'une postulante vertueuse et de bonne volonté et quand celle-ci mourra, la remplacer par une autre et continuer ainsi dans la suite ; Voici la manière dont j'ai entendu ta prière ; ces paroles que je viens de te prononcer, mets-les par écrit, afin qu'on puisse les trouver après ta mort et suivre ces conseils."—C'est ce que j'ai fait sur son ordre et par obéissance."

Cette demande a toujours été fidèlement remplie par les sœurs de Kaufbeuren.

X

Maitresse des Novices et Supérieure.— Fautes dévoilées.— Nécessité de la méditation.— Administration de la fille du tisserand.— Seconde fondatrice.— Les six ailes des Séraphins — Le chapitre des fautes.— St. Antoine de Padoue.—

La Vénérable Crescence remplit pendant vingt quatre ou vingt huit ans, la charge si importante de maîtresse des novices, avec le plus grand succès. La lumière d'une sagesse surnaturelle qui la guidait, l'efficacité d'un exemple si parfait de toutes les vertus,

la puissance de sa prière, avaient tant d'effet qu'elles produisaient d'abondants fruits même dans les cœurs mal disposés. Personne ne pouvait résister longtemps à la force de son humilité et de son amour.

Bien qu'elle connût la perfection et la sainteté requises d'une âme consacrée à Dieu dans l'état religieux, et qu'elle fut à même d'en décrire l'idéal dans un langage éloquent, cependant, elle connaissait trop bien la faiblesse de la nature humaine pour demander trop à la fois. Elle condescendait avec une patience et une indulgence de mère aux imperfections de ses élèves et réussissait à vaincre de grandes fautes par l'indulgence.

La sœur Weiss rapporte le fait suivant : " Un jour que durant mon noviciat, je m'étais montrée indisciplinée et j'avais repoussé avec obstination ses admonitions maternelles, Crescence me reprit, il est vrai, par des paroles pleines de fermeté, mais ensuite vint me montrer elle-même avec bonté comment m'y prendre pour faire les ouvrages les plus simples, me recommandant d'y apporter toujours de la bonne volonté, et elle répéta

cette leçon trois ou quatre fois ; je puis dire avec vérité que sa simple vue était pour moi une leçon continuelle d'humilité, d'amour et de charité."

La sœur Anger assure que Crescence supportait avec la plus angélique patience les plaintes et les reproches injustes formulés par les religieuses professes contre la maîtresse des novices, même lorsqu'elles s'étaient trompées ou avaient commis quelque faute.

Jour et nuit, à toute heure on la trouvait prète à consoler, à instruire et à éclairer ses filles spirituelles dans les difficultés.

Aussi les novices avaient-elles une grande confiance et une respectueuse vénération pour leur maîtresse ; elles trouvaient auprès d'elle, consolation, avis et force. Elle avait surtout le don de relever et de confirmer dans la voie de la perfection les cœurs timides et abattus. La sœur Miller raconte que durant son noviciat elle fut obsédée par une pensée de découragement au point qu'elle avait presque décidé de quitter le couvent. S'en étant ouverte à Crescence, elle en reçut

un si puissant encouragement d'espérance en Dieu que, depuis ce jour, elle jouit d'une paix sans mélange.

Elle exerçait une surveillance active sur les novices, s'enquérant de ce qu'elles faisaient, les reprenant avec douceur, les habituant à la pratique journalière de quelques petites mortifications des sens et de la volonté, ce qui, d'après elle, était plus important que de châtier le corps et de se livrer à de pieuses dévotions. La piété, recommandait-elle, devait être une piété éclairée, basée sur le renoncement de sa propre volonté :—"Une foule de personnes consacrées à Dieu atteindraient les plus hauts dégrés de la perfection, si seulement elles voulaient se renoncer à elles-mêmes et correspondre à la grâce, sans commettre la folie de vouloir garder pour elles une parcelle de leur cœur."

La sainte vénération des novices pour leur maîtresse avait une base plus profonde. Elles ne tardèrent point à constater qu'elles se trouvaient en contact continuel avec une sainte, qui avait le don de découvrir les secrets les plus cachés de leurs cœurs. Et

cela est amplement prouvé. La sœur Anger raconte, entr'autres incidents, qu'ayant été troublée par une pensée contre la foi, dans une retraite, Crescence vint tout-à-coup la trouver, bien qu'elle n'eut communiquée à personne ce qui se passait au fond de son âme, et lui parla de ce doute, le résolut et le dissipa. Plusieurs sœurs déclarèrent qu'elle leur avait dévoilé des péchés secrets, en les exhortant à s'en confesser.—

Souvent, pendant ses instructions comme maîtresse des novices, elle était ravie en extase ; sa figure réflétait tantôt la pâleur de la mort, et tantôt se couvrait d'un vif incarnat ;— elle demeurait dans cet état un quart d'heure ou une demi heure. Les novices étaient saisies d'une crainte respectueuse et n'étaient pas peu étonnées de l'entendre dévoiler leurs fautes et leurs tentations comme si elle eut lu dans le fond de leurs cœurs. Les entretiens duraient une ou deux heures, quelques fois davantage, et elle, si faible pourtant, parlait avec une aisance et une éloquence qui n'étaient pas d'un mortel. C'est l'Esprit Saint, disait-on,

qui parle par sa bouche."

Elle cherchait avec zèle à inculquer à ses novices la nécessité et la manière de méditer sur la Passion, sur le renoncement entier de soi-même, sur la pauvreté de l'esprit et de l'état religieux et surtout sur l'obéissance par esprit de foi.

Elle avait établi deux règles pour le choix, et la réception des novices :—"d'abord de ne point considérer si elles sont riches des biens de ce monde mais, si elles sont riches en vertus, et ensuite chaque novice doit être traitée et conduite d'après ses qualités propres, ses passions, ses besoins et ses aspirations particulières. Il est ridicule de chercher à les conduire toutes par le même chemin."

Des principes si éclairés, un exemple si saint, et tant de prières ne pouvaient manquer de produire des fruits au centuple. Elle forma en vérité de bonnes et pieuses religieuses dont les vertus se répandirent au loin.

Qu'il serait à souhaiter que les éducateurs de la jeunesse eussent tous de sembla-

bles principes. La famille, la patrie, l'Eglise en bénéficieraient largement.

Le 23 juin 1741, Marie Crescence fut, par un vote unanime de la communauté, élue supérieure, pour remplacer la vénérée Mère Johanna qui venait de mourir. L'humble servante fut déconcertée de ce choix ; un flot de larmes s'échappa de ses yeux, et elle devint si faible que deux sœurs durent l'aider pour se rendre à l'endroit où la coutume voulait qu'elle s'agenouillât. Elle supplia de la mettre de côté.— " Mes chères sœurs, dit-elle, vous avez élu la plus misérables des créatures ; je suis une ignorante et n'entends rien aux affaires ; avez-vous oublié que je suis la fille d'un pauvre tisserand ? Il n'y a rien de bon en moi, et comment voulez-vous que moi, qui ne sais pas me conduire moi-même, je puisse gouverner les autres ? " Le Père Provincial Schmid, qui présidait l'élection, intervint alors et lui dit que l'obéissance lui faisait une loi d'accepter la charge. Ce mot d'obéissance eut un effet magique : ses pleurs cessèrent, sa figure reprit sa sérénité ordinaire et elle accepta,

des mains de Dieu, avec une soumission entière et comme une croix, cette nouvelle fonction. Nous avons déjà dit qu'afin de ne pas perdre le mérite de l'obéissance, elle demanda de préposer à sa direction personnelle quelqu'une de ses sœurs ; elle eut ainsi l'occasion de pratiquer à un dégré éminent la vertu pour laquelle elle avait tant de prédilection.

Pendant près de trois ans, Crescence dirigea la communauté, avec une prudence, une fermeté, un zèle et une humilité qui lui valurent non-seulement l'approbation mais l'admiration même des personnes du dehors. Elle, qui avait si souvent entendu répéter qu'elle n'avait été reçue que par charité, qu'elle était à charge et qui en était elle-même si convaincue qu'elle choisissait toujours la dernière place, voilà que maintenant, elle élève le couvent à une splendeur jusqu'àlors inconnue, tant dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel, et mérite d'être décorée du titre de " seconde fondatrice. " Sous sa direction, le pauvre asile de Kaufbeuren devint un paisible petit royau-

me d'amour et de piété au milieu des tracas et des bruits du monde. Les maximes, les ordonnances et les lois établies par elle furent jugées si sages et si profitables, qu'après sa mort, on en fit une règle que l'on inséra dans la constitution.

Crescence possédait à un haut dégré ce que St. Bonaventure appelle les six ailes des séraphins, c'est-à-dire le zèle de la justice, la compassion pour les malades et les faibles, une patience inébranlable, une vie exemplaire, la prudence et le discernement, enfin une tendre piété.

Elle voyait à ce que les employés fussent largement et régulièrement payés, que tous les comptes fussent soldés sans délai, et elle prenait elle-même connaissance des livres et des dépenses.

Insouciante de sa propre réputation, elle veillait constamment à l'honneur des autres, prenant chaque fois la part de l'accusée. Elle déploya beaucoup de tact, d'impartialité et de justice dans la distribution des diverses charges, d'après les aptitudes, le caractère et le mérite de chaque sœur.

Si douce et si conciliante que fut Crescence, elle trouvait la fermeté de reprendre et corriger au besoin, mais elle ne punissait jamais qu'après une longue délibération, sans précipitation, mais avec une fermeté alliée à une douceur qui gagnait les coeurs.

C'était l'habitude dans ce couvent, comme d'ailleurs dans un grand nombre d'institutions religieuses, de tenir un journal ou cahier des fautes commises par les soeurs. "Lorsque, comme supérieure, elle présidait le *chapitre des fautes*, dit la soeur Gabriel, on eut cru assister à une école de vertu. Elle encourageait et consolait avec une tendresse maternelle. Quand son tour était venu de confesser ses fautes, elle le faisait à genoux, dans l'attitude d'une suppliante, implorant de ses soeurs pardon pour les manquements qu'elle avait pu commettre et les mauvais exemples qu'elle leur avait donnés. Elle s'excusait de nous avoir admonestés, en recommandant de ne pas la suivre dans ses égarements mais d'écouter ses exhortations."

Crescence apporta une prudence extrême dans la réception des aspirantes à l'état religieux. " De cette décision, disait-elle, dépend l'honneur de Dieu et de la communauté.". Durant son supériorat elle ne reçut que deux novices. Un jour, que le Père Provincial lui recommandait fortement une personne riche et appartenant à une famille noble, Crescence ne put s'empêcher de dire en voyant la postulante : " celle-ci n'est pas pour nous." De fait, peu de temps après, la jeune fille du monde retournait chez elle, de son plein gré.

La zélée supérieure était très sévère sur les rapports des religieuses avec les personnes du dehors, fussent-elles parentes ou même dans l'état ecclésiastique. " Quoique ces fréquentations soient bonnes dans le principe, souvent elles ne produisent aucun bon résultat. Elles distraient pour le moins, changent l'esprit, et tournent aisément le cœur vers les créatures, tandis que la réflexion et le silence entretiennent les saintes pensées et l'amour de Dieu."

Les discours mondains de la rue étaient

interdits dans le couvent ; ils étaient bannis scrupuleusement de la conversation. L'indolence et l'oisiveté lui répugnaient. " Ne travaillons point comme des serviteurs qui craignent l'oeil du maître. mais pour Dieu, en fidèles servantes du Christ." Aussi était-elle toujours la première aux travaux les plus avilissants, et souvent les soeurs, à qui incombaient ces fonctions, trouvaient leur ouvrage déjà accompli par une main bienfaisante, qui n'était autre que celle de leur bonne supérieure. Jamais elle ne s'abstint d'un exercice de la communauté, ni même de la récréation, à moins d'être retenue au lit par la maladie.

Dans la première année de sa charge Crescence fut gravement malade. Une attaque d'hydropysie la fit souffrir horriblement pendant trois mois. Tous, y compris les médecins, craignaient une mort prochaine. Son corps vint à enfler tellement qu'elle ne pouvait plus se coucher ; elle restait même très difficilement assise. Tout-à-coup, un changement s'opéra, elle recouvra bientôt sa santé première à l'étonnement de tout le

monde. Comme ses compagnes la questionnaient à ce sujet, elle leur dit que St. Antoine de Padoue, son patron, lui était apparu et lui avait annoncé qu'elle ne mourrait point de cette maladie, et aussitôt le mal avait disparu.

XI

La renommée de Crescence.— Don de prophétie.— Visites distinguées.— . Prédictions.— Intendant et sénateur.— La suppression de l'ordre des Franciscains.— Le cas de conscience.--La famille Andréas.—Guérisons.— Le chapelet de la religieuse et les Luthériens.—

La réputation de la sainteté et de la sagesse de Crescence ne se borna pas au diocèse d'Augsbourg, mais se répandit dans toute l'Allemagne et même audelà. Attirés par son renom, conduits par Dieu, les plus hautes classes de la société, les maîtres de la science et de la piété accoururent au

pauvre couvent, les uns pour chercher confort, les autres conseil dans les affaires épineuses, tous édification et prières. Parmi eux citons la Princesse Amalia, épouse de l'électeur de Bavière reconnu plus tard par une partie de l'Allemagne comme empereur, sous le nom de Charles VII. Elle vint trois fois à Kaufbeuren rendre visite à l'humble fille du pauvre tisserand.

On rapporte, à l'occasion de la visite de Clément Auguste, électeur de Cologne, au retour d'une promenade en Souabe qu'il insista auprès de Marie-Crescence, (qu'on disait douée du don de la prophétie), pour qu'elle voulut bien lui dévoiler quelque chose de son avenir. La religieuse hésita longtemps, mais cédant enfin aux sollicitations répétées de son noble interlocuteur, elle lui dit que bien qu'il eut construit un grand nombre de châteaux, cependant il ne mourrait dans aucun d'eux. L'évènement confirma la prédiction. Il tomba malade pendant un voyage à Munich et mourut dans un château étranger, le lendemain de son arrivée.

L'archevêque de Salzbourg, le Cardinal de Constance, l'évêque d'Augsbourg, la duchesse de Savoie de la famille Lichtenstein, le genéral impérial Collovrath de la Moravie, pour ne mentionner que quelques noms parmi un très grand nombre d'autres, vinrent tour-à-tour rendre hommage à la récluse volontaire, et lui demander les conseils et la sagesse que le pouvoir humain était impuissant à donner. Jamais leur attente ne fut trompée, et on ne connait aucune personne qui n'ait été satisfaite audelà de ses espérances.

Comme bien on le suppose, plusieurs visiteurs vinrent, poussés par la curiosité ou dans un méchant dessein, soit pour trouver matière à rire, ou pour tourner en ridicule ce dont ils seraient les témoins. Un cruel désappointement les attendait : Crescence gardait alors une attitude si réservée et si peu communicative, que l'entretien prenait fin aussitôt, et ils s'en retournaient en se disant que la servante de Dieu n'était guère qu'une femme commune et ignorante. Il arrivait souvent que ces visites prenaient une

tournure toute autre que celle attendue. D'aucuns repartaient honteux et confus ; d'autres confessaient que Crescence leur avait dévoilé l'état caché de leur conscience.

" Un ecclésiastique, raconte le Père Ott, peu soucieux de sa dignité, ayant appris la visite prochaine de l'archevêque de Cologne, s'imagina de mystifier Crescence. Se faisant accompagner de quelques personnes, il se présenta au couvent comme le prélat attendu. Il fut reçu par les religieuses avec toute la pompe et l'éclat dus à un si haut personnage. Seule, la pieuse vierge ne se prêta pas à l'enthousiasme général et l'accueillit avec froideur. Se trouvant à l'écart avec lui, elle lui révéla quelque chose qui jusque là était pour lui un secret intime, et lui conseilla d'employer plutôt son temps à se préparer à la mort ; que dans trois mois il ne serait plus. Tout bouleversé, le mauvais plaisant suivit le conseil et peu après il mourait en effet."

La correspondance, que Crescence dut entretenir avec des personnages qui étaient venus la visiter, était si considérable qu'elle

absorbait tout le temps d'une religieuse. Plusieurs milliers de lettres traitant de matières de conscience furent brûlées ; on en trouva cependant un grand nombre après sa mort, comme l'atteste un document signé par le Père Elbel, commissaire général de l'ordre des Franciscains. D'après ce document, il ordonna lui-même d'en brûler huit cent soixante dix-sept à cause des choses secrètes qui y étaient contenues. Parmi ces lettres il s'en trouvait de l'Impératrice Amalie, de la Princesse Amalie, de l'Impératrice Elizabeth, de la Reine Josèphe de Pologne, du roi Auguste III, de l'archevêque de Salzbourg, de l'évêque de Brixon, de la Duchesse de Savoie, etc. etc. Ces noms démontrent la haute réputation dont elle jouissait, et le prestige qu'elle exerçait.

Parmi ceux qui correspondaient souvent avec elle, mentionnons l'albé de Planksetten, Maurus Xaverius, qui est mort en odeur de sainteté. Dans la biographie de e religieux, on rapporte qu'un jour Crescence lui ayant adressé un plant de poirier, il le confia au jardinier pour le mettre en terre.

Celui-ci ne put s'empêcher de remarquer que ce serait inutile vu que la racine était desséchée. Le Père Maurus insista ; et cette racine devint un arbre magnifique qui donna des fruits délicieux."

"Un officier de l'armée occupant une position élevée et adonné à tous les excès, racontent les actes de béatification, trouva un jour sur son sécrétaire une lettre cachetée. A peine l'eut-il parcourue, qu'il resta comme foudroyé. Cet écrit contenait le détail de tous ses crimes, et au bas se trouvait la signature de M. Crescence Höss. C'en fut assez. Il se convertit aussitôt, et écrivit lui-même à Crescence pour l'assurer de son retour à Dieu et lui témoigner sa gratitude."

Un autre grand personnage avait mené une vie très scandaleuse. Les prières et les larmes de sa pieuse et digne épouse avaient été inutiles. Il vint à Kaufbeuren et eut un long entretien avec Crescence. Elle parla si éloquemment à son cœur qu'il en fut tout troublé, il retourna chez lui, fit une bonne confession et redevint un mari exemplaire et vertueux. Sur son lit de mort, il disait

hautement : "Que j'estime heureux ceux qui ont recours aux prières de Crescence. C'est par son intercession que Dieu m'a accordé cette grande grâce de ma conversion." Le Père Ott ajoute que l'âme de ce jeune homme apparut après sa mort à la servante de Dieu, la suppliant de le délivrer par ses prières du purgatoire, comme elle l'avait, dans le passé, sauvé de l'enfer éternel. Peu après, une révélation lui apprit son entrée dans le séjour de la gloire.

Un jeune marchand d'Augsbourg avait, en peu de temps, dissipé une brillante fortune dans les débauches de l'ivrognerie et du jeu, et résistait aux supplications de sa famille et de sa mère ; il ne souffrait pas même qu'on lui parlât de la religion. Une de ses sœurs, religieuse à Kaufbeuren, le recommanda aux puissantes prières de Crescence. Ce jeune homme dissolu tomba tout-à-coup malade et se convertit d'une manière édifiante ; il mourut dans des sentiments d'une componction pénitente, et avec résignation. D'après le rapport du Père Ott, lui aussi apparut à l'humble reli-

gieuse, et lui dit qu'il ne devait son salut qu'à ses ferventes prières.

Les âmes, donées de grâces extraordinaires pour leur propre sanctification, reçoivent d'ordinaire de l'Esprit Saint des attributions merveilleuses, pour le bien-être temporel et spirituel des autres. La vertu de cette amante de la croix, de cette fidèle épouse du Christ, resplendit du plus bel éclat par la simplicité et le détachement dont elle ne se départit jamais, même à l'apogée des honneurs et de la considération.

Relativement au don de prophétie que possédait Marie-Crescence, le témoignage du Cardinal Von Roth, de Constance, est d'une importance majeure. Lorsque ce prince de l'Eglise vint, en 1770, vénérer le tombeau de la servante de Dieu, il déclara, en présence de la communauté et de plusieurs ecclésiastiques, que la pieuse religieuse lui avait de son vivant, dévoilé plusieurs événements concernant l'avenir, et que tous s'étaient réalisés par la suite.

La sœur Leder fut atteinte, en 1742, d'hydropisie du cœur ; elle pouvait cepen-

dant suivre les exercices religieux et aucun danger n'était appréhendé. Le 31 mars, Crescence, alors supérieure, vint la trouver très à bonne heure, la prévint de se préparer à la mort et de recevoir sans tarder l'extrême-onction. Surprise, elle ne laissa pas d'obéir et se fit administrer le saint-viatique. Le lendemain, après avoir assisté à la messe, la supérieure lui intima l'ordre de prendre le lit en recommandant à l'infirmière de ne pas la laisser un instant. A une heure de l'après-midi, une crise fatale l'emportait.

Dans l'année 1731, la sœur Barbara Neth, sembla tomber en agonie ; les sœurs infirmières donnèrent, à trois heures, le signal ordinaire de la cloche pour assembler les religieuses auprès du chevet de la mourante. Deux postulantes, se trouvant à passer par l'oratoire, y virent Crescence en prières et demandèrent à leur maîtresse de se rendre près de l'agonisante. "Retournez sans crainte à votre ouvrage, dit-elle, ce n'est pas maintenant mais à cinq heures que notre compagne rendra le dernier soupir." En

effet comme l'horlorge sonnait cinq heures, la religieuse mourait.

A la sœur Pez elle dit qu'elle serait atteinte d'une maladie qui exigerait de la séparer des autres religieuses, ce qui arriva effectivement en 1749.

Un jour, le 23 février 1731, Crescence rencontrant la sœur Collette au bas de l'escalier lui dit à brûle-pour point de se préparer. à la mort, qu'il en était grand temps. Celle-ci, qui se portait tout-à-fait bien, n'en crut rien. Le même soir, au souper, elle se sentit mal, et fut frappée d'une attaque de paralysie qui la priva de toute connaissance. On s'empressa autour d'elle ; elle put heureusement recouvrer ses sens, recevoir l'absolution et l'extrême-onction. Dix heures plus tard, son corps n'était plus qu'un cadavre.

Le Père Troper, prédicateur de l'église paroissiale, tomba malade mais cependant son état n'était pas alarmant. Le Père Binner étant venu faire une visite au couvent. Crescence le pria de retourner sans tarder au presbytère administrer les derniers sacre-

ments au religieux. Comme il hésitait, elle insista si fort qu'il vint raconter à son frère en religion cette prédiction. Le Père Troper accueillit ce conseil avec empressement et se fit donner l'extrême-onction ; à peine les cérémonies de l'Eglise étaient-elles finies qu'il perdit connaissance et mourut le même soir.

La sœur de Crescence, Regina Höss, apprit d'elle, de la même façon, que leur père bien-aimé devait mourir le lendemain avant midi, et l'heure précise de la mort de son mari Joseph Heinritz. Ces deux prédictions s'accomplirent à la lettre.

La sœur Bernardine Gast était tourmentée d'une grande frayeur de la mort. Crescence lui dit qu'elle aurait à souffrir cette torture morale, jusqu'à peu de temps avant sa mort ; que cette tentation ferait alors place à une paix très douce. Au commencement d'Aout 1713, ses craintes furent changées tout-à-coup en un désir ardent de la mort. Le 11 du même mois, elle s'éteignit dans le Seigneur, joyeuse et souriante.

Un jeune noble, qui venait de terminer

ses études, avait résolu d'embrasser la carrière militaire. Au cours d'un voyage, il vint rendre visite à la servante de Dieu et lui confia son dessein. Cette dernière sourit et lui déclara que ce ne serait pas la milice séculière mais bien la milice spirituelle qu'il joindrait. Il haussa les épaules avec incrédulité. Peu après cependant, il entrait dans la société de Jésus et devint prêtre et professeur.

Elle annonça à un citoyen de Kaufbeuren, qui n'avait aucune éducation littéraire, longtemps avant qu'ils se réalisassent, les évènements les plus incroyables : Il devait devenir l'intendant d'une noble famille, puis sénateur, et enfin membre du Conseil Privé de sa ville natale. Cet homme avait deux fils ; lorsqu'ils étudièrent le latin, le père se joignit à eux avec zèle et fit de rapides progrès. Grâce à son savoir et à son honorabilité, la famille noble d'Imhoff lui confia l'intendance de sa maison, et il devint ensuite sénateur de la ville où il était né.

Pendant que Crescence était encore

maîtresse des novices, il lui arriva plusieurs fois de leur dire : " Vous ne faites guère attention à ce que je vous dis, mais viendra un jour où vous recueillerez toutes mes paroles." Personne ne comprit alors ce que cela voulait dire, mais, elles se réalisèrent quand, après sa mort, les religieuses cherchèrent à se rappeler tous ses enseignements, en vue de sa béatification.

Nous avons déjà rapporté la prophétie qu'elle fit au sujet de la suppression et du rétablissement de son propre couvent. D'après une tradition pieusement conservée, Crescence, vers 1744, déclara à la supérieure de la province Saxonne de la Ste. Croix de l'Ordre des Franciscains, qui était arrêtée la voir en se rendant à Rome, que cette province alors très étendue et très prospère, serait plus tard tout-à-fait supprimée, mais que quelques couvents continueraient à exister cependant ; que ce germe donnerait, en deux occasions, une nouvelle vie à l'Ordre de la Ste. Croix, d'abord imparfaite et qu'ensuite il allait atteindre à une grandeur et une extension jusqu'alors inconnues et irait

planter ses rameaux jusqu'au delà de l'Océan. Cette double prophétie s'accomplit au commencement de ce siècle. Pendant tout le temps que demeura en vigueur la loi inique, proscrivant les institutions religieuses, ceux des Pères de cette communauté qui survécurent aux violences de la révolution, s'appuyèrent sur ces paroles, dans l'espérance de jours meilleurs. De 1829 à 1831, et surtout depuis 1844, quand Frédéric Guillaume IV eut le noble courage de rendre à cet ordre sa liberté d'action, cette institution progressa et grandit d'une façon étonnante et dès 1858, elle fondait plusieurs monastères dans l'Amérique du Nord.

Il arrivait souvent qu'éclairée de l'esprit de Dieu, elle devinait les paroles, les désirs ou même les secrets du coeur des personnes qui la venaient consulter.

Un missionnaire de renom, le Père Flotto, de la société de Jésus, recteur du collège de Mindelheim avait un cas de conscience très épineux à juger. Il ne pouvait en venir à une décision dans l'affirmative ou la négative, bien qu'il eut consulté plusieurs

auteurs à ce sujet, et il se trouvait dans une grande perplexité. La mère Johanna accompagnée de la soeur Crescence vint à Mindelhein pour une affaire et alla le consulter à ce propos. Pendant qu'il s'entretenait avec la supérieure, la servante du Seigneur l'interrompit : " Dans cette affaire —qu'elle indiqua distinctement,—votre révérence doit décider affirmativement : c'est la volonté de Dieu." Extrême fut la surprise du prêtre. Il assura plus tard qu'il n'avait fait part de ses doutes à personne et que personne n'avait pu les connaître.

Le Prieur des Bénédictins de Zurefalten avait entendu parler des révélations et des extases de la sainte religieuse. Appréhendant une ruse du démon, il offrit le saint sacrifice de la messe, afin que Dieu daigna éclairer la pauvre âme, si ces visions étaient suscitées par l'ange des ténèbres, ou, si ces révélations étaient véritables, de les favoriser par sa grâce. Dieu seul et lui connaissaient ce désir. Cependant le même jour, Crescence révéla à sa supérieure les pensées du zélé prêtre, et avec sa permission lui

écrivit pour l'en remercier.

Voici une anecdote étonnante que raconte le Père Ott, et qui témoigne hautement de l'esprit prophétique de la vierge de Kaufbeuren :—

Antoine Andréas, un pauvre paysan de Thalhofen avait deux enfants : l'un âgé de cinq ans l'autre de six semaines à peine. Le 28 octobre 1742, les parents se rendirent à l'église, laissant les deux enfants seuls au logis. Une méchante femme du nom d'Anna Korpf, qui avait reçu l'hospitalité chez ces pauvres gens peu de semaines auparavant et qui cherchait une occasion d'enlever le bébé, profita de leur absence pour s'introduire dans la maison. Elle espérait pouvoir, avec l'aide d'un complice, vendre l'enfant à un haut prix à certains juifs que la guerre avait amenés à Augsbourg, dans un but de lucre. Afin de ne pas être découverte, elle étouffa l'aîné, cacha son corps sous un amas de paille, mit le feu au berceau et s'enfuit sécrètement avec le bébé à Augsbourg. Au retour de l'église, un spectacle navrant s'offrit aux yeux de la mère : la maison était

pleine de fumée, le berceau vide, et les enfants disparus. A ses gémissements, tout le village accourut à la suite du curé. On réussit à enrayer les progrès de l'incendie, mais nulle part aucune trace des petits êtres. Trois jours durant, on les chercha mais les recherches furent vaines. Une rumeur vint à se répandre que les parents eux-mêmes étaient les auteurs de cette disparition inexplicable. C'en fut assez pour jeter les deux époux dans un état voisin du désespoir. A plusieurs reprises ils furent trainés devant les tribunaux. Ignorants, sans protecteur aucun, ils ne savaient comment prouver leur innocence d'une charge aussi terrible. Dans sa détresse extrême la pauvre mère eut recours à St-Antoine de Padoue afin que, par son intercession, ils pussent trouver leurs enfants et détruire les affreux soupçons qui planaient sur eux. A peine son cœur avait-il adressé au ciel cette supplication, qu'il lui sembla voir, debout devant elle, une religieuse qu'elle crut être la pieuse Crescence, venant à son secours. Elle voulut à l'instant faire route pour Kaufbeuren mais personne ne

consentit à l'accompagner ; un vieillard de 77 ans s'imposa cette tâche par compassion et pitié. Le 30 octobre, ils se présentèrent au couvent, mais Crescence était malade au lit, incapable de recevoir personne. La malheureuse mère sanglotant chargea la portière d'aller au moins lui raconter sa misère. Crescence se contenta de faire dire à cette femme, de porter sa lourde croix avec patience et prière, d'avoir confiance, que Dieu donnerait à l'affaire un résultat heureux et aussi qu'elle ne devait jeter de blâme sur personne et pardonner à ses ennemis ; il s'écoulerait encore quelque temps avant que son innocence soit reconnue ; les persécutions allaient s'acharner contre elle. Quant à la sainte messe, (que la mère avait promis de faire dire, mais dont elle n'avait point parler à Crescence,) celle-ci s'en chargea, mais elle lui recommanda de faire sans tarder le pélérinage qu'elle avait promis, si toutefois elle n'en était pas empêchée.—Elle le fut en effet : l'innocente femme fut arrêtée sur la route par la police et traduite devant le tribunal.—

Non satisfaite de cette réponse, l'infortunée voulait à tout prix savoir si ses enfants étaient encore vivants et où ils se trouvaient. Elle renvoya la portière auprès de Crescence qui lui fit réponse qu'elle trouverait l'aîné dès son arrivée chez elle ; quə le bébé vivait encore, il est vrai, mais était très faible.—

En s'en retournant de la Cour chez elle, la malheureuse femme apprit que l'on avait trouvé le corps de l'aîné sous un amas de paille. Les investigations de l'autorité, les insultes et les affronts du peuple exaspéré continuèrent pendant quelques semaines encore. Une rumeur circula ensuite que le dernier avait été trouvé à Augsbourg. Aussitôt les parents se mirent en marche pour cette ville. Ils arrêtèrent au couvent de Kauf beuren et Crescence leur assura qu'ils apprendraient où était leurs enfants, dès qu'ils atteindraient les portes de la cité. Ils y rencontrèrent en effet des personnes qui les conduisirent à la maison des enfants trouvés, où il le supposaient être.— A l'entrée de la ville, les malfaiteurs avaient perdu

courage et afin de n'être pas apperçus, ils avaient jeté à terre, à côté de la voie, le panier contenant le frêle enfant. Une femme protestante avait trouvé la pauvre petit être à demi-mort de froid, et l'avait confié à l'hospice.

En entrant dans la salle, où reposaient dans leur petits lits plus de trente enfants, la mère, poussée par l'instinct maternel et guidée par une main invisible, se dirigea tout droit au berceau de sa fille, et l'enlevant dans ses bras, s'écria: "O mon Annette chérie, comment es-tu venue ici ?" Chose étrange, l'enfant sourit à sa mère qui, ivre de bonheur et d'émotion, s'affaissa.

Les témoins de cette scène en furent émus aux larmes. L'on prodigua à ces parents affligés les soins que réquéraient la longueur du trajet et les souffrances morales qu'ils avaient endurées.

Les soupçons tombèrent bientôt sur la vraie coupable. Elle fut arrêtée, trouvée coupable et exécutée ainsi que son complice. Durant tout le cours du procès, les parents furent logés, à Augsbourg, aux frais de la

ville, et ils retournèrent chez eux vers la fin de juillet 1743 avec leur enfant. A leur passage à Kauf beuren, ils ne manquèrent pas de rendre visite à leur protectrice. Avant même de les voir, Crescence dit à la portière : " d'aller ouvrir, que c'était la famille de Thalhofen, avec leur fille retrouvée qui frappait."

Ces pauvres gens sollicitèrent de Crescence de leur obtenir la grâce de ramener vivant, leur enfant dans leur village. Si malade qu'elle fut, sa mort eut pu les exposer à de nouvelles détractions. Aussi voulurent-ils continuer leur voyage le même jour. La servante de Dieu apaisa leurs craintes, et les persuada de passer la nuit à Kauf beuren, les assurant que la petite malade ne mourrait pas avant leur retour. Elle mourut en effet quatre jours après leur arrivée.

Il est constant, que par ses prières, un grand nombre de malades furent guéris, beaucoup d'affligés consolés, mais pendant sa vie bien peu de ces faits merveilleux furent consignés par écrit, et dès lors un très grand

nombre restèrent ignorés.

Voici quelques guérisons miraculeuses tirées des actes de béatification :

Le fils unique d'une pauvre veuve Krautman, de Kaufbeuren, souffrait d'une fièvre maligne, qui ne laissait aucun espoir. A la même heure à laquelle Crescence commença ses prières pour le malade, à la demande de la mère désolée, un changement inattendu s'opéra et le jeune homme recouvra rapidement la santé.

L'enfant d'un instituteur de Stettin, âgé de cinq ans, était atteint depuis sa naissance d'une difformité des mains et des pieds qui rendait tout mouvement impossible. Toutes les ressources de l'art ne lui avaient apporté aucun soulagement. La mère eut recours aux prières de Crescence qui lui remit de l'huile bénite et un T latin imprimé sur un papier, en signe de croix. Trois jours s'étaient à peine écoulés que déjà l'enfant marchait et ses membres avaient repris leur position normale.

Une dame de qualité de Pappus souffrait depuis de longues années d'un cancer. Son

état s'aggravait, la douleur devenant insupportable. Tous les remèdes ayant échoué, elle eut recours à Crescence. Un peu d'huile qu'elle reçut d'elle eut un effet magique : Le mal invétéré disparut presque sur le champ. La miraculée écrivit elle-même le détail de sa guérison soudaine.—

Lors d'un incendie désastreux, qui avait originé dans une brasserie de Kaufbeuren, on craignit beaucoup une conflagration. Le peuple vint demander à la servante de Dieu de se mettre en prières. Et le feu s'éteignit et cessa comme de lui-même. Tous, luthériens comme catholiques, y virent une intervention surnaturelle et en attribuèrent, d'un commun accord, le mérite à la puissante fille de St-François.

Il est de tradition constante à Kaufbeuren, que Crescence est une protectrice souveraine contre le feu. Dès qu'un incendie éclate, on court au couvent chercher une relique de la sainte religieuse, on jette cet objet au milieu des flammes. Aussitôt, celles-ci se concentrent, se replient sur elles-mêmes et s'apaisent, sans jamais se propager

et s'étendre à d'autres édifices.

La guérison subite et complète d'un habitant de Fulsen, nommé Joseph Filser. rapportée par le Père Ott, créa une grande sensation. Après trois mois d'une maladie très grave, les médecins avaient perdu tout espoir de le sauver. A peine eut-il reçu quelques objets bénis, que lui envoyait Crescence, qu'il se sentit bien.

Les miracles, que Dieu daigne accorder à ceux qui ont foi en Lui, n'ont jamais manqué au sein de l'Eglise catholique ; chaque pays et chaque siècle ont été les témoins de la munificence et de la miséricorde de Dieu. Ce sont les manifestations de sa puissance ; Elles abondent partout où il y a des malades à guérir, des afflictions à consoler, des pécheurs à convertir, des âmes à sauver.

XII

Vision de St-Paul.— Dernière maladie de Crescence.— Recommandations suprêmes.— Vivre pour souffrir encore.— La semaine sainte.— *Je mourrai à minuit.*— L'Archange Raphaël.— Séparation.— Crescence s'endort dans le Seigneur.— Regrets changés en jubilation.—

Crescence ne se lassa point durant les deux dernières années de sa vie, de parler de la mort. C'était son sujet favori.—" Il n'y a rien de plus doux, disait-elle, que Jésus, Marie, et la mort."

Un jour, rapporte le Père Ott, elle eut une extase si prolongée que la supérieure, alarmée, la rappela à elle-même, au nom de l'obéissance. Elle n'avait pas encore recouvré parfaitement l'usage de ses sens, qu'elle dit : " O mère, que je suis éloigné de vous ! " Plus tard, elle lui avoua que son ange gardien l'avait conduite, en effet, en purgatoire et dans le ciel, qu'alors il lui avait dit : " C'est ici ta demeure éternelle. J'entendis le plus délicieux concert de louanges qu'il soit possible d'imaginer ; je vis le parfait anéantissement en Dieu, les saints plongés dans un océan de joie ineffable et de bonheur. Je n'en puis dire davantage. En vérité, l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu et le cœur de l'homme ne peut concevoir ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment."

Sa dernière maladie, que les médecins ne purent diagnostiquer, se fit sentir au commencement du carême, en février 1744. Tout son corps était consumé d'une fièvre intérieure extrême. Le médecin protestant ne put attribuer cet état qu'à l'ardeur de l'amour qui enflammait son âme. Ses os sem-

blaient brulés jusqu'à la moëlle ; la tête et les côtés étaient le siège de douleurs constantes ; une soif intolérable tourmentait ses lèvres desséchées ; sa langue, enflée et rude comme l'écorce d'un arbre, était toute crevassée ; Son corps se réduisait à la peau et aux os, et encore le dos ne devint bientôt qu'une plaie sanglante. Elle avait l'épaule et le côté gauche de la figure terriblement enflés. C'était avec vérité qu'elle disait au Père Pamer qui s'enquérait de ses souffrances : "qu'il lui semblait qu'elle était rotie sur un gril surchauffé." Il eut été naturel qu'une semblable maladie infectât la chambre. Bien au contraire, on y savourait une odeur agréable, quoi qu'aucun parfum n'y fut répandu.

La maladie ne fit pressentir d'abord aucun danger. Cependant Crescence déclara aussitôt à son confesseur et à l'infirmière qu'elle en mourrait. Peu de jours après, elle calma les inquiétudes des religieuses qui s'alarmaient des symptômes dangereux qui s'étaient manifestés, leur disant que sa maladie serait longue, et qu'elle mourrait

après de grandes souffrances ; Cette perspective semblait la combler de joie.—

Elle tint parole. Six semaines durant elle endura des tourments audessus des forces humaines et cela d'une manière si sublime, que ceux qui en furent les témoins furent épris d'un sentiment d'admiration et de surprise, à ce spectacle d'une âme transfigurée par l'amour et la souffrance. A l'exemple du Divin Rédempteur, jamais elle ne fit rien pour les adoucir, ne requit jamais d'aide de personne et passa ce temps sans rien manger ni boire, si ce n'est un peu d'eau sur l'ordre du médecin, ce qui ne faisait qu'aggraver sa soif.—

Les hommes de l'art ne pouvaient s'expliquer qu'une personne, déjà minée à ce point par la faiblesse, put résister à une fièvre semblable, sans nourriture aucune ; Le docteur de Kempten, déclara, dans un écrit qui est conservé, que cela surpassait les pouvoirs de la nature.

Sa seule nourriture était la sainte communion, qu'elle reçut tous les jours de sa maladie, excepté le Vendredi-Saint. Sa

grandeur d'âme s'accrut avec les souffrances. Loin de se plaindre, elle se réjouissait dans un amour séraphique et souvent on l'entendit s'écrier : " Et vous, membres et os de mon corps, réjouissez-vous ! rendez grâce au Seigneur de vous avoir donné la capacité de souffrir ! Pourquoi m'abstiendrai-je de boire au calice de la Passion du Sauveur? Je ne voudrais pas même remuer un pied, afin de diminuer mes douleurs. Encore davantage, O mon Dieu ! mais augmentez ma patience avec mes souffrances.—"

Dans l'affliction, le cœur de Crescence semblait un rocher immuable au milieu de l'océan contre lequel les vagues peuvent bien venir s'abattre avec fureur, mais qui sont impuissantes à le renverser. Il y avait, à vrai dire, deux personnes dans Crescence : l'amante provoquant l'admiration, la malade attirant sur elle la compassion et la pitié. Sa chambre devint une école de vertu, son chevet une chaire éloquente, où se retraçaient toutes les tragiques scènes du calvaire.

C'est dans la maladie que les fautes et les imperfections d'un chacun. se connais-

sent le mieux. L'humilité, le mépris de soi, l'abnégation et la soumission de Crescence se réalisèrent alors d'une manière touchante. A plusieurs reprises elle assembla les sœurs et implora instamment leur pardon pour les mauvais exemples qu'elle avait donnés et les fautes commises par elle, et sollicita l'aumône de leurs prières. Elle les supplia de mettre sur sa tête après sa mort, non une couronne de fleurs, comme cela se faisait d'habitude, mais une simple couronne de paille, et de l'enterrer dans un endroit inconnu des hommes. Voulant pratiquer l'obéissance jusque dans la mort, elle écrivit au Père Provincial de lui imposer l'obéissance à l'arrêt suprême de la mort. Celui-ci répondit, qu'autant que la chose était en son pouvoir, au nom de Dieu et en conformité à sa volonté et ses décrets il lui imposait cet acte suprême d'obéissance. L'épouse du Christ se réjouit et bénit le Seigneur de lui permettre d'accomplir un acte d'obéissance même en exhalant son dernier soupir.

Elle cherchait autant que possible à

rester seule afin de donner libre cours à ses pieuses aspirations ; elle évitait de recevoir des visites à part celles de la sœur infirmière et de son confesseur. Le peu de temps qui lui restait à vivre, elle voulait le consacrer tout entier à l'amour de Dieu. C'est l'opinion générale que ce fut sa ferveur extraordinaire qui détermina, dans les trois derniers jours, une violente hémorragie qu'on ne put arrêter.

En dépit de la difficulté qu'elle éprouvait à parler, elle accueillit avec bonté et affection les religieuses qui désiraient la voir ; elle leur donna de magnifiques instructions, pleines de charité et de douceur. Elle appela auprès de son chevet les nouvelles religieuses pour leur donner ses derniers conseils. Elle les consola et leur recommanda chaleureusement la fidélité à suivre la règle et à se sanctifier. Elle les fit ensuite s'approcher à tour de rôle, et à chacune elle dit ce qu'il y avait à retrancher et à faire pour s'amender, créant ainsi sur leur esprit une impression qui dura toute leur vie.

Bientôt parurent plusieurs symptômes d'une mort prochaine. Le 27 mars, fête de Notre-Dame des sept Douleurs, elle eut une longue faiblesse qui jeta les religieuses dans une pénible anxiété. Son confesseur appelé en toute hâte, crut lui aussi la mort imminente. Etant enfin revenue à elle, Crescence dit aux assistants que les saints qu'elle avait souvent priés de l'assister à l'heure de la mort, s'étaient approchés de son chevet et lui avaient promis de revenir quand elle serait pour quitter ce monde.

Plusieurs jours avant sa mort, à sa demande, les derniers sacrements lui furent administrés ; elle les reçut avec une dévotion touchante : elle s'accusa devant toute la communauté, demanda pardon à chaque sœur en particulier des mauvais exemples qu'elle avait donnés, remercia de nouveau avec effusion de l'avoir reçue dans le couvent et recommanda son âme à leurs prières.

Dès lors, on eut dit qu'elle éprouvait un double désir, apparemment contradictoire : de mourir, et de vivre encore pour pouvoir souffrir davantage. Le Seigneur

sembla écouter sa demande. Le lundi saint, ses souffrances, pourtant déjà extraordinaires, augmentèrent graduellement en nombre et en intensité. Cette peinture vivante du Divin Crucifié arrachait les larmes.

Les douleurs se faisaient sentir surtout à la tête, aux mains et aux pieds. " O mes sœurs, dit-elle, ne pleurez pas, réjouissez-vous plutôt, et bénissez Dieu. Toute ma joie, toute ma vie, toute ma force consistent à souffrir et à aimer. Si, avec le Christ, je me voyais clouée à la croix, tous mes désirs seraient satisfaits. Ceci est le ciel sur la terre et un avant-goût de la félicité éternelle.

Les trois derniers jours de la semaine sainte, et surtout le jeudi saint où elle eut le bonheur de communier, se passèrent pour ainsi dire dans une extase continuelle. En même temps, un parfum singulier s'échappa du lit de la malade et se répandit dans tout le couvent. Le Provincial, le Père Schmid, la trouva le soir dans un ravissement profond. A peine eut-il prononcé les mots : " Vénérable Crescence " que cette

fille de l'obéissance recouvra connaissance, et comme on lui demandait où son esprit était allé, elle répondit : " Mon ange gardien m'a conduit au jardin des oliviers ; là, j'ai contemplé mon Bien-Aimé en prières et son corps sacré recouvert d'une sueur de sang ; je m'approchai de lui, l'adorai et lui offris de souffrir tout pour Lui." Mon Bien-Aimé reprit : " mon enfant, relève-toi et viens souffrir avec moi."—

Le vendredi saint, elle semblait ne plus appartenir à la terre ; son corps n'avait plus qu'un souffle de vie. Son confesseur lui ayant demandé si elle avait accompagné le Sauveur au sommet du calvaire, un profond soupir s'échappa de son cœur : " Oh ! qu'il est triste de voir un Dieu se faire homme, souffrir et mourir ! Si ce n'eut été de sa toute puissance, je serais morte avec lui, d'amour et de compassion."

Le jour de Pâques, le cinq avril, devait être le dernier de sa vie. Elle fit assembler de nouveau les sœurs après le diner ; elle leur renouvela en quelque mots ses derniers avis avec une onction et une affec-

tion qui laissèrent la plus profonde et la plus poignante impression.

De ce moment, ses pensées se tournèrent vers Dieu ; elle ne répondait que par signes aux paroles de son confesseur.

Vers le soir, elle demanda à la sœur Kögl quelle heure il était ; elle répondit qu'il était sept heures. Alors Crescence dit très distinctement, de manière que toutes les religieuses pussent entendre : "je mourrai à minuit." Puis elle pardonna de nouveau à tous ses ennemis et institua les âmes du Purgatoire ses héritières pour toutes les messes, les prières et les œuvres de pénitence qui seraient offertes pour le repos de son âme. A neuf heures, une nouvelle hémorragie lui fit perdre beaucoup de sang et fut suivie de l'agonie ; cependant elle ne perdit pas conscience de ce qui se passait.

Les religieuses accoururent au chevet de leur Mère supérieuse expirante. Le Père Pamer, le Père Provincial, et son sécrétaire y étaient déjà. Elle gisait sans mouvement, sans parole, les yeux levés vers le ciel ou sur son crucifix, la bouche ensan-

glantée et à demi-ouverte ; elle accompagnait par signes les invocations du prêtre. Le Père Provincial lui demanda alors de prier Dieu, quand elle serait admise à le posséder, pour le bien de l'Eglise, pour les religieux et surtout pour l'ordre séraphique qu'elle avait embrassé, afin que cette communauté continuât à être dans l'avenir un modèle d'édification et de sainteté. L'agonisante donna des signes évidents de son acquiescement.

A onze heures et demi, son confesseur, se rappelant qu'elle avait souvent dit que le saint archange Raphaël devait lui servir de guide pour la conduire aux cieux, lui dit : " Vénérable Mère, l'archange Raphaël ne tardera pas à venir." Elle répondit aussitôt et distinctement : " Il est déjà auprès de moi."

Ce furent les dernières paroles de Crescence. Peu après, elle ouvrit les yeux et jeta sur son confesseur un premier et dernier regard plein de tendresse, comme pour lui dire adieu. Jamais il n'éprouva, dit celui-ci, le sentiment d'une douceur si angé-

lique. Puis elle ferma pour jamais ses chastes yeux à la lumière du monde.—

Tous étaient émus et attendaient avec pénible anxiété l'heure fatale. Au même moment que la cloche de l'église sonna le premier coup de minuit, la pieuse vierge, calme et sereine, exhala son dernier soupir.

C'est ainsi que cette âme d'une pureté céleste, riche en grâces, en vertus et en mérites, quitta la prison de son corps. Nous avons toute raison de croire que cette pure et fidèle épouse du Christ fut aussitôt introduite dans le séjour du bonheur éternel, car au même instant où l'horlorge sonna minuit et qu'elle expira, deux incidents inexplicables se produisirent : La douleur extrême des religieuses se changea aussitôt en une joie d'une douceur surnaturelle, et si débordante qu'elles eurent peine à la contenir,—chose qu'aucune n'avait jamais encore ressentie. Au procès de béatification, cinq des personnes alors présentes témoignèrent, sous serment, de ce fait. Un phénomène semblable se produisit à la mort de Ste. Rose de Lima. On peut interpréter cet événement comme une

preuve de l'entrée immédiate de cette âme dans la béatitude éternelle, et l'on peut croire que, par une permission insigne de Dieu, quelques parcelles d'un bonheur indicible ont rejailli sur ceux qu'elle laissait derrière elle. Deuxième incident extraordinaire : De son corps inerte s'exhala le plus suave et le plus doux parfum qui remplit tout le couvent d'une odeur très pénétrante.

Crescence était morte à la dernière minute du jour de Pâques le 5 avril 1844, à l'âge de 61 ans, 5 mois et 15 jours, et elle avait vécu quarante et une années dans le cloître.

XIII

Transformation soudaine.—La mort de Crescence et le sentiment populaire.— Affluence.— Phénomène extraordinaire — Parfum odoriférant.— Pélérinages et témoignages de gratitude.— Conversion d'un grand criminel.— Les larmes de Crescence.—

Après avoir récité les prières d'usage, les religieuses se mirent à ensevelir le corps de la servante de Dieu, mais elles ne purent contenir leur surprise du changement mer-

veilleux qui s'était produit. Sa figure, d'ordinaire émaciée, livide et amaigrie, était devenue d'une blancheur et d'un incarnat admirables ; ses lèvres auparavant desséchées avaient pris une teinte rosée et animée. On eut dit qu'elle s'était endormie dans tout l'éclat d'un rajeunissement. Lorsqu'elles soulevèrent le corps dans le lit, ce corps qui pendant les trois derniers jours de sa vie n'avait pu se lever de la hauteur d'un doigt, se tenait maintenant droit, immobile. On le plaça sur un banc, sans appui, et il demeura ainsi assis, dans la position d'une personne vivante, pendant audelà d'un quart d'heure, les membres flexibles comme ceux d'un enfant. Personne ne pouvait s'expliquer la chose.

Le bruit de cette mort se répandit à bonne heure le lendemain par toute la ville, et catholiques et protestants, ecclésiastiques et séculiers, affluèrent bientôt au couvent. Le Père Provincial, voyant la foule impatiente s'apprêter à escalader les murs du monastère, dut en permettre l'entrée. La chambre où Crescence était exposée ne put

contenir tous les visiteurs. Un grand nombre cherchèrent à se procurer quelque relique, et à faire toucher à son corps leurs chapelets, en dépit de la défense du Père Provincial. Les Luthériens témoignèrent hautement de leur respect, et l'on vit un vieillard protestant fendre la foule et s'écrier en versant des larmes : " Il faut que je la revoie une fois encore, celle qui a toujours vécu pieusement et saintement et n'a jamais offensé qui que ce soit."

De tous côtés l'on entendait dire : " Quel parfum délicieux qui rafraîchit le corps et l'âme ! je n'en ai jamais ressenti de plus suave." Cette odeur exquise dura pendant les trois jours qui précédèrent l'enterrement et toute la ville l'expérimenta. Aucune matière odorante n'avait cependant été répandue par les religieuses. Pancrace Hutter, qui déposa Crescence dans son cercueil, déclara souvent qu'il s'en était échappé une senteur aromatique prononcée telle qu'il n'en avait jamais connue. Plus d'un prodige s'accomplit lors du décès de la pieuse Fransciscaine.

Un enfant d'un mois souffrait d'une rupture qu'il avait apportée en naissant : les médecins n'en pouvaient rien et l'enfant se tordait jour et nuit dans des douleurs terribles. Son père vint prier au corps de la bienheureuse Crescence, le recommandant à son intercession. Au même instant, l'enfant s'apaisa, toute trace de rupture disparût. Devenu curé de Kaufbeuren, il rendit témoignage au procès de canonisation que ses parents lui avaient maintes fois parlé de la faveur qu'il tenait de la servante de Dieu.

Une jeune femme de Kaufbeuren ne pouvait plus se tenir debout, tant la maladie l'avait rendue impotente. S'étant fait conduire auprès du cercueil. elle se mit à genoux et adressa avec confiance cette prière : " O Mère Crescence, maintenant vous pouvez prier Dieu qu'il daigne me rendre à la santé, si toutefois c'est sa volonté et si cela doit aider à ma conversion. Je crois fermement que vous êtes déjà dans le ciel et que vous pouvez obtenir de Dieu tout ce que vous désirez." Elle fut guérie à l'instant même,

et les yeux pleins de larmes de reconnaissance, alerte et joyeuse elle retourna à sa demeure, d'où elle était venue si difficilement, et continua à jouir d'une excellente santé.

Apolline Metz éprouva pendant dix années une tentation terrible qui la mettait presqu'au désespoir. Elle ne pouvait se défendre d'un sentiment de haine pour les auteurs de ses jours. Tous ses exercices de piété n'avaient pu diminuer en aucune façon cette tentation. A la mort de l'épouse du Christ, elle accourt au couvent. Une simple prière confiante dissipa à jamais cette pensée infernale, pour la remplacer par un sentiment de pieux et tendre amour pour ses parents.

Les funérailles de Crescence eurent lieu le 8 avril. Rien n'était changé dans l'aspect du cadavre : même contenance séraphique, même flexibilité des membres, même parfum, mais plus prononcé encore.—

A six heures du matin, les restes mortels furent apportés au son de l'humble cloche par huit religieuses dans la petite

chapelle de la communauté sans pompe aucune, selon le désir de la défunte, et les règles de l'ordre. Le crucifix seul la précédait, et bien peu de personnes furent admis à assister à la cérémonie.

Crescence fut inhumée au centre de la nef de l'église ; le tombeau fut fermé le même jour et recouvert d'un simple pavé de briques. Une humble pierre tumulaire portant les initiales de son nom, avec une croix et la date de l'année de sa mort, ornait seule cette tombe. Ce n'est qu'en 1771 qu'une pierre commémorative la remplaça. Sur la colonne en face se lisait l'inscription : *Ici repose la Vénérable Mère Marie-Crescence Höss, qui s'est endormie dans le Seigneur, le* 5 *avril* 1744, *à l'âge de* 62 *ans.* Suivant la coutume on célébra, après l'enterrement et les jours suivants, la messe des morts pour le repos de son âme.

Cette odeur merveilleuse dont nous avons déjà parlée se fit sentir encore longtemps après.

Extrayons à ce sujet le témoignage suivant des actes de sa béatification : Tous

les objets dont Crescence avait fait usage, ses haires, ses instruments de pénitence et plusieurs chapelets qu'elle distribua, répandirent cette senteur caractéristique. On la distinguait surtout en trois endroits : au tombeau de la pieuse religieuse, dans la chambre où elle avait rendu le dernier soupir et dans la cellule qu'elle avait occupée durant de longues années et qui est encore considérée comme un sanctuaire.

A part les religieuses, des milliers de pélerins étrangers, parmi lesquels plusieurs protestants et des hommes de savoir et d'érudition, ont attesté ce phénomène remarquable. Chose étonnante, d'aucuns saisissaient cette odeur aux trois endroits à la fois, pendant que d'autres ne la ressentaient qu'à un seul. Par exemple, la Princesse Antoine et toute sa suite remarquèrent, lors de leur visite cette odeur caractéristique. Citons encore parmi un grand nombre d'autres, le Cardinal de Constance, l'évêque de Chur, l'abbé de Planksetten, qui assure l'avoir ressentie bien qu'il fut privé du sens de l'odorat depuis son enfance, le Comte et la Comtesse de

Caprès, des professeurs distingués, etc. etc.

"Je confesse volontiers, dit le Père Ott, que lors d'un pélérinage au tombeau de Crescence, en 1760, en compagnie d'un marchand d'Augsbourg et du Rev. Bonshat, je ne constatai nulle part un parfum surnaturelle, alors que mes deux compagnons l'aspiraient avec bonheur. Mais, lorsque j'y retournai en 1770, en qualité de confesseur, j'éprouvai alors, avec une douce consolation cette sensation extrêmement agréable et dans la cellule de Crescence et dans la chambre où elle est morte. Depuis lors, je ne ressentis rien dans mes visites réitérées, à venir à 1774, quand j'ouvris la porte de la cellule au Prince Lichtenstein. La même sensation éprouvée quatre années auparavant se manifesta de nouveau. Mais cette jouissance ne dura que quelque minutes pour moi, pendant qu'un des assistants en fit ses délices une heure durant." Les religieuses de Kaufbeuren, nous ont assuré que même encore, de nos jours, cette senteur se manifeste parfois aux visiteurs, ou s'échappe des vêtements ayant jadis appartenu à

Marie-Crescence et que l'on peut considérer à bon droit comme de précieuses reliques.

Il y a dans ce fait là une preuve évidente que le Christ régnait au fond de son cœur, et qu'il daignait choisir ce mode pour refléter sa divine présence.

Le tombeau de la pieuse religieuse devint bientôt un sanctuaire et un lieu de pélérinage. Bien peu de saints ont été l'objet d'une vénération aussi grande.

Le jour même de son enterrement, la population accourut en foule, faisant toucher au cercueil leurs chapelets et des images, pour en avoir un souvenir. On raconte des faits extraordinaires qui se sont alors accomplis. Dès les deux premières années après sa mort, des pélerins vinrent de grandes distances, soit pour solliciter des grâces ou pour la remercier de faveurs obtenues. Il en vint non-seulement de la Bavière, mais encore de la Bohême, de la Hongrie, du Tyrol et de l'Autriche, et des ex-votos de gratitude furent envoyés en grand nombre au couvent de Kaufbeuren, désormais

célèbre dans la chrétienté.

Depuis sa mort à venir à 1779, plus de quatre-vingt personnes appartenant à des familles royales visitèrent son tombeau. Le Père Ott rapporte que, pendant qu'il était le directeur spirituel de la communauté, il fit visiter le couvent à trente quatre personnes de sang royal. Citons parmi elles : L'Impératrice Marie-Thérèse, qui fit à la communauté plusieurs dons précieux. Maximilien-Joseph électeur de Bavière et son épouse qui s'y rendirent en sept occasions, le Prince Louis-Eugène de Wurtembourg, l'épouse de l'Empereur Joseph II.

Un grand nombre de prélats et de princes de l'Eglise vinrent célébrer le saint sacrifice dans la petite chapelle : Le Cardinal Roth, les évêques d'Augsbourg, de Ratisbonne, de Chur, le prince abbé de Kempten, le coadjuteur de l'évêque de Paderborn, l'évêque de Tempe qui séjourna deux jours au couvent et exprima, dans un document précieusement conservé, son étonnement de toutes les choses merveilleuses qu'il y avait vues, entendues et lues, et avec la convic-

tion qu'un jour Crescence serait regardée comme une vierge prédestinée.

A part ces personnages, audelà de trois mille cinq cents personnes de haut rang vinrent s'agenouiller et prier sur la tombe de la religieuse vénérée.

On estime à une moyenne de trente mille le nombre de pélerins qui, chaque année, visitèrent la petite chapelle où reposaient les restes de Crescence, et le nombre en a doublé lorsque s'est ouvert le procès de sa canonisation. En 1772, il s'éleva à plus de 70.000.

L'église du couvent, jusqu'alors désertée et silencieuse, était maintenant remplie du matin au soir de pieux fidèles. Jadis une seule messe y était célébrée d'ordinaire. Pendant que le Père Ott fut le directeur des religieuses, il s'en disait une moyenne d'au moins trois mille par année.

Les présents et ex-votos déposés sur son tombeau sont innombrables. A venir au 1er juillet 1751, il en fut offert audelà de six mille, pour la plupart des objets en cire. Par décret du Pape, ils furent placés dans

des armoires spéciales en dehors de la chapelle. En 1779, les offrandes en or et en argent atteignirent le chiffre extraordinaire de trois mille.

Les travaux en cire, les peintures, les béquilles, les bandages, les aiguilles avalées et restituées, des bijoux, des pierres précieuses, des ornements d'église d'une grande richesse et plusieurs calices d'une rare beauté, sont une preuve palpable de la croyance populaire que des miracles avaient été opérés par l'intercession de la Vénérable Crescence.

Pendant audelà de cent trente ans, ce fut une suite ininterrompue de pélérinages. La suppression de la société de Jésus rendit plus difficile pour un temps, ces manifestations de piété, mais pour reprendre de nos jours un regain de force et de vitalité. Les ex-votos enlevés lors de la suppression du couvent sont remplacés aujourd'hui par un nombre incalculable d'offrandes comme tribut de reconnaissance pour la délivrance d'afflictions et de guérisons obtenues. Combien surtout de conversions extraordinaires

qui n'ont pas eu la publicité. " A son tombeau les plus grands pécheurs, rapporte le Père Ott, fureus vaincus par la grâce. Parmi eux il s'en trouvait qui étaient en proie au désespoir, d'autres qui, de leur sang même, avaient signé un pacte avec le démon.

Une personne qui était venue dans l'intention de se confesser de péchés qu'elle avait longtems cachés, allait céder aux sollicitations de l'esprit du mal et s'apprêtait à sortir de de l'église sans se confesser, quand sur le seuil, elle fut repoussée dans la chapelle par une force invisible. En vain chercha-t-elle à s'enfuir. Prise de terreur, écoutant la voix de sa conscience et contrite, elle fit humblement sa confession et put s'en retourner librement, consolée et repentante.

Une veuve de condition, mais tombée dans la misère et la déconsidération, cédant à une affreuse pensée de désespoir se dirigea vers la rivière, pour s'y ensevelir. Elle s'était élancée dans le vide et son corps allait toucher l'eau quand une main invisible l'arrêta. Elle ouvrit les yeux et reconnut dans cette religieuse, Crescence qu'elle

avait souvent invoquée dans son malheur. Un sentiment de reconnaissance remplaça l'idée de suicide ; elle déchargea son cœur dans le secret de la confession et vint faire un pélérinage d'actions de grâces au tombeau de sa libératrice. L'aisance reparut au foyer retrouvé, et dès lors elle ne cessa plus de bénir celle à qui elle était redevable de son salut temporel et éternel ;—

Nous ne pouvons nous abstenir de relater ici la conversion d'un grand criminel. Les principaux détails sont tirés de deux documents du temps et confirmés par un grand nombre de témoins :

Cet homme s'appelait Etienne Weinrauch et il avait une fille, Frederica, qui n'avait guère plus de trois ans lors de l'arrestation de son père. Cette enfant avait pour la Vénérable Crescence une piété et une dévotion inexplicables. Au moment même où son père fut appréhendé et traîné de chez lui à la prison, elle tomba du haut d'un escalier et demeura comme inanimée sur le plancher. La mère effrayée invoqua Crescence et l'enfant reprit aussitôt ses sens, en

disant " O mère, Crescence était déjà rendue et m'a aidée." L'enfant vécut trois semaines, dans de grandes souffrances. Elle demandait souvent un rosaire et une image de la religieuse et priait instamment pour son pauvre père : " Papa ne revient pas. Il va donc mourir et rejoindre Crescence ; je mourrai moi aussi, et j'irai à elle." Trois heures avant de mourir, la chère petite pria sa mère d'ouvrir les rideaux de son lit afin que Crescence put venir la chercher et indiqua l'endroit où elle se tenait ; elle s'éteignit en souriant, pressant avec joie sur son petit cœur le chapelet et l'image de la servante de Dieu.

Plusieurs raisons faisaient craindre que le père mourût dans l'impénitence. Cependant, immédiatement après que la sentence eut été rendue contre lui, il fit mander le Père Pamer, uniquement parce qu'il avait assisté sa petite fille et il fit sa confession générale. Prenant dans ses mains un crucifix et une image du Sauveur, il déclara qu'après Dieu c'était à Crescence qu'il devait sa conversion. Puis il monta courageu-

sement à l'échafaud, demanda pardon de ses crimes. Sa mort loin d'être infamante fut un objet d'édification pour les trois mille personnes présentes et eut les plus heureux résultats.

Ce qui confirme l'intervention puissante de la servante de Dieu dans le fait que nous venons de rapporter, c'est qu'en même temps que l'exécution avait lieu, un autre phénomène miraculeux se passait dans le couvent de Kauf beuren :

Les religieuses étaient à faire le chemin de la croix pour le pauvre condamné. Or, quand elles furent rendues à la huitième station, le portrait de Crescence,—qu'un peintre avait inséré dans cette scène contre sa volonté,—changea tout-à-coup d'aspect et prit une teinte de fraîcheur et de grâce extraordinaires. Les yeux devinrent rouges et enflés comme si elle eut crié bien fort ; deux larmes, s'échappant de l'œil gauche, se détachaient parfaitement sur la toile. Ceci dura environ une heure, jusqu'à ce que les teintes s'effaçant graduellement eussent complètement disparu. " Nous augurâmes,

ajoutent les sœurs, que Dieu avait eu pitié de l'âme de Weinrauch."

L'épouse du Christ qui, durant sa vie, avait fui les honneurs du monde et recherché le mépris et l'humiliation avait trouvé la gloire éternelle réservée aux élus et la vénération la plus grande de la part des hommes.—

XIV

Choix de miracles.— La " poudre de Crescence " et l'épouse du médecin de Nassenbeuren.— Le Prince Louis-Eugène à Wasserloss.— Témoignage des docteurs Flacho et de Wogan.— La famille protestante et la prière de la servante catholique.— Le cheval du Prince Hohenzollern.—

Lorsque l'Ordinaire du diocèse d'Augsbourg émana l'ordre de lui faire tenir les rapports des faveurs et des guérisons considérées comme miraculeuses, ils furent envoyés

par milliers. Mais comme ils étaient pour la plupart rédigés dans une forme défectueuse ou que les faits relatés ne pouvaient servir au procès de béatification, l'évêque d'Augsbourg obtint de la Sacrée Congrégation des Rites de les brûler. Tout un volume suffirait à peine si l'on voulait publier tous les faits importants. Contentons-nous donc d'en rappeler ici quelques-uns, tirés surtout des actes de la béatification :

La fille d'un médecin d'Ottobeuren, Marie-Françoise Prix, souffrait depuis treize ans d'une fistule suppurative d'un caractère très grave et qui répandait une odeur si infecte que personne ne pouvait l'approcher. La plaie se changea bientôt en cancer. Les médecins même, au nombre desquels se trouvait son frère, jugèrent l'opération nécessaire. Le chirurgien lui déclara qu'elle allait certainement perdre l'œil.

La jeune fille fit vœu d'envoyer un œil d'argent au tombeau de Crescence si elle recouvrait la santé. Sans le secours d'aucun remède, la plaie se cicatrisa, au grand étonnement des hommes de l'art.

Une femme du nom de Kollman, avait réussi à cacher à tout le monde un cancer dont elle souffrait depuis dix ans. La douleur devint intolérable et elle dut consulter le célèbre docteur Appin de Kauf beuren. Il lui représenta que la maladie était très-avancée et que la seule ressource était une opération chirurgicale. Effrayée, la femme se rend aussitôt au tombeau de Crescence, et implore son intercession. La poignante douleur cesse. Le jour suivant le médecin ne put retrouver aucune trace de la terrible maladie. Il témoigna lui-même, sous serment, de cetfe cure merveilleuse.

A la suite d'une chute, une jeune enfant s'était brisé l'épine dorsale ; ce qui produisit une déviation de deux mains de largeur. L'enfant criait nuit et jour et ne pouvait ni s'asseoir ni se coucher. Les parents la confièrent à la protection de Crescence, mirent son image sur la partie malade et lui firent prendre de l'eau qui avait été répandue sur un rosaire de Crescence. Aussitôt la douleur cessa, la déviation disparut et l'enfant reprit son état normal.

Un médecin de renom avait réussi, à deux reprises, à sauver de la mort une femme de Nassenbeuren, âgée de 67 ans, qui était atteinte d'une rupture dangeureuse. Pour la troisième fois, la maladie revint avec un caractère de gravité telle que le docteur ordonna de lui administrer les derniers sacrements. Pendant cinq jours toutes les tentatives échouèrent ; une fièvre terrible, des vomissements répétés, l'inflammation des intestins indiquèrent une mort prochaine. Ayant perdu tout espoir, le médecin la quitta. La malade envoya son fils, peu après, quérir le Dr. Hanser, pour soulager ses douleurs. Celui-ci n'y alla point, prétendant que c'était inutile. Mais sa femme dit alors au jeune homme : " Votre mère a-t-elle confiance dans la chère Crescence, qui a secouru tant de personnes qui l'ont invoquée ? Voici quelque chose qui vient d'elle," en lui remettant un peu de poudre provenant de l'arbre dont nous avons déjà parlé. Les vomissements s'arrêtèrent, dès que la mourante eut avalé cette poudre ; la fièvre s'apaisa, les intestins reprirent d'eux-mêmes leur place, elle repo-

sa tranquillement toute la nuit. Le jour suivant, la vieille femme était en parfaite santé. Quatorze témoins, y compris le chirurgien, attestèrent le fait sous serment.

Ursule Schmid s'était tellement gelé les deux pieds, qu'on crut l'amputation nécessaire. Dans sa naïve confiance en la servante de Dieu, elle s'attacha un de ses rosaires autour du pied droit, puis autour du pied gauche, et fut instantanément guérie.

Une jeune fille de dix-neuf ans, du diocèse de Mayence, avait reçu les derniers sacrements, et semblait déjà à l'agonie, quand la mère pensa dans sa détresse à envoyer chez le bon et affable prince Louis-Eugène, de passage à Wasserlöss au retour d'un voyage à Kauf beuren, d'où il avait apporté quelques reliques de la Vénérable Crescence. Le prince se sentit porté à en faire usage dans cette circonstance et se rendit lui-même auprès de la malade, qu'il trouva dans un état pire qu'on ne lui avait représenté. Il comprit que Dieu seul pouvait la réchapper, et l'exhorta à mettre sa confiance dans la toute puissance de Dieu et dans l'intercession

de Crescence. Au moment où elle allait expirer, il lui donna un peu de l'eau qu'il avait rapportée de Kaufbeuren. Aussitôt les douleurs cessèrent. A mesure que le prince touchait les membres de la malade avec le petit morceau de l'habit de Crescence, l'enflure diminuait sensiblement ; la figure décomposée reprit son aspect accoutumé : Le prince et huit témoins, parmi lesquels une dame protestante.furent entendus sous serment et prouvèrent l'authenticité de ce miracle.

Une religieuse, la Rev. sœur Sophie, de Meckingen, dans le diocèse de Constance, était traînante depuis quatre ans, d'une espèce d'hydropisie appelée tympanite. Les plus habiles médecins lui avaient, il est vrai, procuré quelque soulagement, mais en décembre 1770, le mal reparut avec une nouvelle gravité. Les remèdes étant tout à fait inutiles, le Dr Flacho l'abandonna. Au lendemain d'une crise plus forte, la sœur demanda à son confesseur la permission de mettre de côté les remèdes humains et de prendre plutôt, de la *poudre de Crescence*, en

se recommandant à sa puissante intercession. Le Père Mayer la lui accorda. Il était alors dix heures. Peu de temps après avoir avalé cette poudre, elle éprouva le désir de manger,—ce qui ne lui était arrivé depuis quelques années.—Ensuite elle essaya avec l'aide de deux assistantes à se lever de sa chaise. Tout-à-coup elle se sentit une telle vigueur qu'elle jeta sa canne de côté, et lorsque les sœurs vinrent la visiter après diner, elles furent stupéfaites de la voir venir seule à leur rencontre. Le religieux appelé en toute hâte s'empressa d'accourir, croyant le dernier moment arrivé. Il reste cloué immobile et sans voix, en voyant marcher vers lui celle qui deux heures auparavant, il avait laissée sans mouvement dans sa chaise. Revêtant ses habits, la sœur guérie descendit, en tête de la communauté, à l'église rendre actions de grâces, chanta le *Te Deum* avec entrain, et d'une voix qui dominait celle des autres sœurs. Elle devint plus tard la supérieure du couvent. Les docteurs Flacho et Conrad de Wogan, rendirent témoignage que cette guérison subite sur-

passait toutes les forces de la nature.

Le fait suivant, bien que non consigné dans les actes de béatification, a fait l'objet d'une enquête minutieuse ordonnée par l'évêque d'Eichstadt, et le rapport de la commission est conservé dans les archives épiscopales :

Magdeleine Oberhof, née en 1711, était professe au couvent d'Eichstat, depuis 1730, et pendant tout ce temps elle avait été languissante et depuis vingt ans avait le côté droit paralysé. En 1763, elle fut conduite par la maladie au portes du tombeau, et reçut à deux reprises les derniers sacrements. Quatre fois elle eut recours à la poudre dite de Crescence et éprouva un soulagement instantané. Le 22 décembre, elle eut une grande faiblesse. Appréhendant une mort prochaine on récita les prières des agonisants. Elle perdit de nouveau connaissance et il lui sembla que l'image de Crescence qu'elle avait devant elle, s'animait et lui disait qu'elle ne mourrait pas maintenant, que ce n'était pas la volonté de Dieu et qu'elle (Crescence), ne le permettrait pas ;

elle devrait vivre encore longtemps. La malade se sentit portée à répéter ces paroles devant les assistants, et s'adressant au Père qui l'assistait : " Laissez-là vos supplications, je ne suis pas pour mourir, je ne peux pas mourir," puis leur raconta sa vision. Elle se leva ensuite, prit un peu de nourriture, passa une nuit calme et le lendemain, elle qui depuis neuf semaines était incapable de se tenir seule, s'habilla sans aide aucune, assista à la messe et chanta le *Te Deum*. La guérison fut complète. Le Dr Hafner, qui avait soigné la religieuse pendant vingt-un ans, fut au nombre de ceux qui témoignèrent de cette cure merveilleuse.

Une famille protestante de Kauf beuren avait une fille, Euphosine, qui devint complètement aveugle à l'âge de quatre ans. La médecine n'y pouvait rien. Or, la servante Marie Acklsperger était catholique. Elle fit une neuvaine à son intention à Crescence et vint tous les jours prier sur son tombeau. Dans l'une de ses visites elle amena l'enfant et mouilla ses yeux avec quelques gouttes de l'eau miraculeuse. A huit heures du

matin le dixième jour, l'enfant ouvrit les yeux ; tout mal avait disparu. La ville entière fut témoin de ce fait.

Une femme de peine, Véronique Stark, s'était enfoncé une aiguille si profondément dans la paume de la main que le médecin ne put l'extraire. L'emplâtre qu'il lui mit ne fit qu'aggraver sa souffrance. Obligée de gagner sa vie à la journée, à laver, elle laissa là les remèdes et invoqua Crescence, lui promettant d'envoyer à son tombeau une aiguille en argent si elle la délivrait. La douleur cessa aussitôt, et elle put vaquer à ces travaux ordinaires, bien qu'on put voir l'aiguille encore dans la main. Un jour, en essuyant ses mains elle remarqua que la toile était retenue par quelque chose. C'était la tête de l'aiguille qui avait traversé la paume ; elle l'en tira facilement,

Anna Heiber avait avalé une aiguille qui s'était arrêtée en travers dans la gorge. On ne put l'extraire. A peine venait-elle de faire un vœu à Crescence, que l'aiguille s'arracha d'elle-même violemment de sa bouche, en présence de plusieurs personnes.

Nous avons vu nous-mêmes, lors de notre visite au couvent de Kaufbeuren, en juillet dernier, (1894), cette aiguille au milieu d'une foule d'autres ex-votos de gratitude. Il y a un très grand nombre d'objets de cette nature, qui forment une riche mosaïque de foi et de reconnaissance, et on ne peut les contempler sans être saisi d'un sentiment d'émotion, de surprise et d'admiration.

Le baron Rossi, l'officier-commandant de Constance tomba tellement malade d'une fièvre qu'il ne pouvait plus se remuer. Voyant tout espoir humain perdu, il eut recours à la servante de Dieu. Un prêtre de l'ordre de St-Dominique alla, à sa demande, dire la messe au tombeau de Crescence, pendant qu'il communiait à une messe qui se disait dans sa chambre, à la même heure. Ses forces revinrent immédiatement et augmentèrent si rapidement qu'il put, à quelques jours de là, réunir quelques amis à sa table et faire le pélérinage au tombeau de sa libératrice.

“ Un prêtre de mes amis, raconte le Père Ott, se plaignit un jour à moi que de-

puis un an il ne pouvait se reposer. Dès qu'il s'apprêtait à dormir, un fantôme effrayant sous la forme d'un chien repoussant, se précipitait sur lui et l'empêchait de dormir, au grand détriment de sa santé. Je lui remis un rosaire de Crescence en l'exhortant à avoir confiance en elle. Chaque soir désormais, il mettait le chapelet dans son bras et faisait une courte prière. Jamais plus l'abbé Galler ne fut importuné par cette visite désagréable."

Un rosaire, que Crescence avait elle-même donné, demeura pendant plus de deux heures au milieu des flammes lors d'un incendie à Köngetried. Il fut retiré par hasard du feu avec une fourche de fer et, à la surprise de tous les spectateurs, il était parfaitement intact.

On employa souvent ces rosaires dans les cas de maladie difficile, et ils prouvèrent leur efficacité même dans les circonstances les plus désespérées.

On rapporte qu'à Lucerne, dans le cours de dix-huit années, toutes les mères de famille qui se recommandèrent à l'interces-

sion de Crescence, lui furent redevables de la vie et de la santé pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Une seule fit exception et celle-là avait tourné en ridicule et méprisé cette confiance en la servante de Dieu.

Que la Vénérable Crescence assiste, même dans les choses temporelles, ceux qui la vénèrent est évident, comme le raconte le Père Ott :

Le prince Hohenzollern Hechningen avait un superbe coursier de grand prix qui tomba malade durant le siège de Schweidnitz. Le vétérinaire n'y pouvait rien. Le cheval était étendu à terre, les fers déjà enlevés ; il allait mourir, quand le prince découragé eut recours à Crescence et promit d'envoyer à son tombeau un cheval d'argent si elle lui rendait son fidèle compagnon de batailles. Au même instant le cheval se leva, courut à l'écurie et se mit à manger.

Notons avant de terminer ce chapitre quelques uns des miracles accomplis en ce siècle :

Gaspard Verschig, âgé de treize ans avait perdu la raison à la suite d'un accès de

frayeur. Il y avait déjà sept ans qu'il était ainsi, lorsque sa mère implora Crescence et la raison revint tout de suite à l'enfant.

Antoine Heymer souffrait depuis un an de la cataracte et était complètement aveugle. Une opération avait déjà échoué. Il promit un pélérinage au tombeau de Crescence et la même nuit il recouvrait la vue.

John Loder, tomba, un vendredi saint sous une lourde voiture. Plusieurs côtes étaient cassées, les chairs déchirées. Les médecins déclarèrent l'accident fatal. Neuf heures après, la mort semblait imminente. Après s'être recommandé à la servante de Dieu il lui sembla que tout reprenait, dans son corps, sa position normale. Cinq jours plus tard, il reprenait l'ouvrage comme auparavant.

En 1816, Jacques Schönl apporta au tombeau de Crescence, une longue esquille d'un de ses os renfermée dans une châsse magnifique. Après avoir souffert pendant cinq ans et demi d'une blessure au pied qui l'empêchait de marcher, il fit vœu de faire un pélérinage et, sur le champ, l'os sor-

tit de lui-même ; la guérison fut instantanée.

Marie-Crescence Buchenscheid avait la langue tellement enflée qu'elle lui sortait de la bouche et pendant vingt-sept jours la pauvre fille ne put parler. Elle fit une promesse à Crescence : la langue revint à son état naturel.

Une personne du Tyrol, Anna Kuhn avait à peine pris de l'eau miraculeuse rapportée du couvent de Crescence et que lui présentait la sœur, qu'une lèpre infecte disparaissait.

Catherine Strohmilier était aveugle depuis sept ans ; les deux yeux étaient atteints de la cataracte noire qui, on le sait, est une maladie incurable. Elle dût sa guérison complète à Crescence.

Un soldat avait été blessé, par la mitraille sur un champ de bataille. Il resta gisant dans son sang, sans bandage, depuis neuf heures du soir à sept heures du matin. La balle fut extraite il est vrai, mais le bras resta impotent. Il fut donc déchargé comme invalide : il ne pouvait aucunement tra-

vailler. Ayant eu recours à Crescence, au bout de trois jours, Richard Koller,—c'était son nom--pouvait faire tout espèce d'ouvrage.

Un charpentier de Markback, était dans la dernière période de la consomption et avait été condamné par les médecins. Il reçut même les derniers sacrements. Sur les instances de sa femme il s'adressa à Crescence. Cette maladie, qui ne pardonne point pourtant, disparut, ne laissant aucune trace quelconque.

Des guérisons merveilleuses, semblables à celles que nous venons de relater, se sont produites sans interruption, et dans ces dernières années, un regain d'éclat les a mises en évidence. Suivant le témoignage des religieuses à nous-mêmes, il ne se passe guère de semaine sans qu'on signale quelque fait merveilleux. Mais, comme l'autorité religieuse ne s'est pas encore prononcée sur leur authenticité, nous croyons devoir nous abstenir de les rendre publiques.

Jusqu'à ce que l'Eglise ait statué en dernier ressort, nous ne pouvons entretenir à

leur égard qu'une certitude morale qui peut être sujette à l'erreur. Aussi, tenons-nous à déclarer que c'est là l'unique portée de l'interprétation que nous avons donnée aux faits relatés dans cet ouvrage.

XV

Enquête épiscopale.— Le procès apostolique.— Commission papale.— Jugement de la Congrégation des Rites.— Marie-Crescence déclarée Vénérable.— La révolution et le procès de béatification.— La preuve requise pour établir un miracle.— Coup d'œil rétrospectif.—

Nous avons déjà mentionné que Benoit XIV, dans un bref en date du 1er octobre 1745, ordonna à l'évêque d'Augsbourg de ne pas poursuivre l'enquête sur la vie de Crescence, mais plutôt de l'ajourner à un temps déterminé, et cela à cause de la gran-

de vénération dont elle était entourée. Ce décret eut pour effet de faire croire que la béatification de la vierge consacrée à Dieu n'avait aucune chance de succès. Mais cette opinion n'était pas fondée. L'évêque d'Augsbourg résista en conséquence à la pression qui s'exerçait de tous côtés pour hâter la cause de canonisation. Les avis différents de personnes très-distinguées et favorables à Crescence, comme celui du Père Azevedo, de la Congrégation des Rites, ne purent changer sa détermination.

Enfin, l'évêque Winceslas se rendant au désir unanime des fidèles, nomma en juillet 1775, une commission chargée d'entendre des témoins et faire l'enquête dite *épiscopale.* La commission finit cette enquête le 12 juillet 1777, après avoir tenu deux cent vingt-neuf séances et avoir entendu trente cinq témoins. Le rapport fut envoyé à Rome avec une pétition de l'évêque, à l'effet de le prendre en considération et d'instituer le " procès apostolique. Le Postulant", (*Postulator causæ*) le Père Obwexer, le représentant attitré de l'ordre des Franciscains à Rome, réussit à

obtenir du Pape, en 1785, la nomination d'une commission pour commencer le " procès apostolique " ce qui veut dire de considérer à nouveau l'affaire et d'entendre les témoins.

La commission papale siégea d'abord à Kaufbeuren, le 30 juillet 1785 et se termina à Ottobeuren le 20 juillet 1790, et tint deux cent cinquante neuf séances. Les procès-verbaux contiennent les témoignages de trente sept témoins. Le 21 Aout 1793, les deux enquêtes furent déclarées valides par la Congrégation des Rites et le deux août 1801, le Pape Pie VII fit connaître la décision de la Sacré Congrégation des Rites dans le jugement suivant qu'il rédigea lui-même : "Il est avéré et certain que la Vénérable ser- de Dieu, la sœur Marie-Crescence Höss a possédé et a pratiqué à un dégré vraiment héroïque les vertus théologales, et les vertus morales qui s'y rattachent."

La cause de la béatification fut, par suite des révolutions qui émurent l'Europe et par un concours de circonstances imprévues, interrompue pendant soixante-dix ans.

Elle vient de s'agiter de nouveau et il reste à prouver que deux miracles se sont accomplis après la mort de la Vénérable Crescence, par son intercession. On ne peut se faire une idée, à moins d'y avoir assisté, avec quelle rigueur et quelle prudence scrupuleuse le Saint-Siège conduit les enquêtes. Deux faits sont exigés pour faire la base de la preuve : l'état de maladie de la personne avant la cure, et la guérison qui a suivi ; et ceci doit être prouvé par trois témoins. Le fait que l'on a invoqué seulement ce saint et pas d'autres, et que l'on n'a pas eu recours à d'autres moyens, doitê tre établi par quelques personnes sous serment. Pour prouver ces trois points, il faut résoudre tant de questions que le miracle le plus clair peut à peine supporter le feu des transquestions, si la chaîne de la preuve n'a pas été préparée avec un soin extrême.

Le 1er octobre 1788, le tombeau de Crescence fut ouvert et examiné en présence de membres de la commission papale, du Père Provincial, de quelques religieuses et de médecins. Mais on ne connait point dans

quel état ils trouvèrent le corps de la servante de Dieu, car tous avaient, suivant la règle de l'Eglise, fait serment de ne jamais dévoiler aucune chose de ce qu'ils y auraient constaté.

Admirons une dernière fois, avant de nous mêler de nouveau aux bruits du monde et à ses chimères trompeuses, avec quelle énergie Crescence marcha dans les sentiers les plus sublimes de la vertu et du renoncement, surmontant tous les obstacles, avançant sans cesse dans la voie de la perfection, faisant taire ses sentiments naturels, même les plus légitimes, pour atteindre ce but. Avec quel soin jaloux préserva-t-elle son cœur du contact du monde et l'offrit à Dieu dans sa pureté virginale ! Avec quelle abnégation elle quitta sa famille pour chercher dans le couvent les croix et les épreuves de toutes sortes ! Avec quel calme, quel héroïsme elle endura les répugnances de la nature les contradictions des hommes, les persée tions des supérieurs, de l'enfer même !

Fidèle jusqu'à la mort à Celui qu'elle s'était choisi pour fiancé, Crescence suivit,

sans reculer jamais, le chemin douloureux du calvaire.

Elle a recueilli dans le ciel, nous en avons la ferme espérance, l'abondante moisson des vertus qu'elle avait fait germer ici-bas dans la foi, l'obéissance et l'amour !

En prenant congé de cette belle figure, de cette vierge angélique qui nous est désormais chère ainsi qu'à nos lecteurs, espérons-le, nous formulons le vœu que tous ceux qui liront ces pages, écrites avec le cœur plutôt qu'avec la main, soient épris d'une confiante piété pour la puissante Marie-Crescence, et se plaisent à répandre sa tendre dévotion et à promouvoir ainsi l'heureux résultat de la béatification de cette épouse du Christ, chaste comme le lys, humble comme la timide violette et dont l'amour dépassait en beauté et en parfum le brillant éclat de la rose.

———:o:———

APPENDICES.

Decret pour le Diocèse d'Augsbourg.
*Se rapportant à la béatification et à la canonisation de la Vénérable servante de Dieu.
Sœur Marie-Crescence Höss,
Sœur Professe du Tiers-Ordre de St-François au couvent de Kaufbeuren.—*

SUR LA QUESTION :

De savoir si, dans la cause devant Nous, pour l'objet en vue, le dégré héroïque des vertus théologales, la foi, l'espérance et l'amour de Dieu et du prochain, avec les vertus morales de prudence, de justice, de force et de tempérance et les autres s'y rapportant, est bien établi :

La pureté de la foi catholique, qui brilla avec tant d'éclat durant toute la vie de Marie-Crescence, ainsi que toutes les autres vertus chrétiennes, depuis son âge le plus tendre jusqu'à son dernier soupir, ont excité l'admiration non-seulement de ses concitoyens catholiques mais aussi des protestants, à un dégré tel que plusieurs d'entre eux en firent les plus grands éloges et mirent tout en œuvre pour obtenir, en dépit de son état de pauvreté, son admission dans le couvent du Tiers-Ordre de St-François, comme la meilleure sauve-garde de son innocence.

Attendu, grâce à la grande réputation de sainteté dont elle jouissait déjà de son vivant et qui, depuis sa mort, n'a fait que grandir constamment et s'est répandue au loin, que deux commissions furent nommées pour faire l'examen de toute sa vie, l'une instituée après un laps de temps considérable par l'évêque d'Augsbourg, pour vérifier la constance de sa renommée, l'autre plus minutieuse instituée en obéissance à un bref du Saint-Siège lui-même;

Nous prenons plaisir à déclarer que

parmi les membres de cette commission se trouvaient–événement rare et digne de mention,—quatre abbés de l'ordre de St-Benoit, qui exprimèrent le doux espoir que l'œuvre déjà commencé recevrait son couronnement du Saint Pontife Souverain de l'Eglise qui faisait lui-même partie de cet ordre ancien et vénérable.

Il advint ainsi : Que les rapports de l'enquête concernant ses brillantes vertus furent remis entre les mains de la Sacré-Congrégation des Rites, lors de la première séance tenue par cette Congrégation le 9 mai 1797, au palais de feu le Cardinal Archinto. alors le notaire du procès. Leurs sessions se continuèrent, le 3 mai de la présente année, dans le palais apostolique du Quirinal et furent enfin terminées le 28 juillet dans ce même palais. A une assemblée générale à laquelle présidait Sa Sainteté le Pape Pie VII, le jugement unanime de tous les Vénérables Cardinaux et de tous les juges réunis. fut que la Vénérable Crescence avait pratiqué, à un dégré héroïque, ces vertus chrétiennes.

Mais, Sa Sainteté, qui s'abstint alors de donner sa décision, dans une affaire si importante afin de chercher conseil dans la prière et de connaître la volonté de Dieu, fixa un jour vénéré entre tous par la famille de St-François, celui où est commémorée la dédicace de leur première église, pour honorer cette vierge prudente, cette fille du glorieux patriarche St-François, sous le titre plein d'honneur d'héroïne de la vertu chrétienne.

Puis, après avoir célébré les divins mystères avec une grande dévotion dans sa chapelle domestique, il fit mander auprès de lui le révérend Cardinal-vicaire de Somalia, préfet de la Congrégation des Rites, qui avait agi comme notaire lors du procès, ainsi que le promoteur de la foi, *Promotor fidei*, le Père Jérôme Napulioni, et le secrétaire soussigné et il prononça alors le jugement qui suit :

“ Il est certain que la Vénérable Servante de Dieu, sœur Marie-Crescence Höss posséda et pratiqua dans un degré vraiment héroïque les vertus théologales et morales,

et celles qui s'y rattachent."

En même temps, il ordonna la publication de cette décision et son insertion dans les actes de la Congrégation des Rites, le second jour d'août 1801.

J. M. Cardinal de Somalia,
Préfet de la Congrégation des Rites.

J. de Carpingen,
Secrétaire de la Congrégation de Rites.

PRIÈRE À LA

VÉNÉRABLE MARIE-CRESCENCE.

O Dieu ! Père céleste, qui tous les jours par de nouveaux saints réjouissez votre Eglise et augmentez votre gloire, daignez me faire ressentir dans mon besoin actuel la puissante intercession de votre fidèle servante Marie-Crescence, que vous glorifiez de nos jours par tant de miracles.

O Jésus-Christ ! fils du Dieu éternel, je vous remercie et je vous rends hommage et louange pour tant de grâces et de bienfaits dont vous avez comblé votre très aimante fiancée Marie-Crescence durant sa pieuse vie et après sa sainte mort. Puissé-je aussi jouir de sa puissante intercession, et par ses mérites obtenir les grâces que je sollicite, être délivré de mes maux et de ma présente affliction.

O Saint-Esprit ! Divin consolateur des affligés, vous qui apparaissiez souvent dès sa jeunesse à votre amie de prédilection, qui l'instruisiez et la gratifiez de tant de dons extraordinaires. daignez, grâce à son intercession, me guider et fortifier ma foi. Donnez à mon esprit la connaissance de votre lumière et enflammez ma volonté du feu de votre amour.

O Vénérable Crescence ! je vous implore en toute confiance et je me recommande à votre protection ; je crois fermement que vous êtes une avocate très puissante devant Dieu et que vous pouvez, par votre douce médiation, me venir en aide dans tous

mes besoins et mes peines et principalement dans ma misère et mes inquiétudes actuelles. Ah ! je vous en conjure humblement. O bienheureuse Crescence, priez pour moi maintenant et à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

Réciter ensuite trois *Pater* et trois *Ave* pour obtenir les dons et les grâces du Saint-Esprit.

Traduit de l'Allemand par un malade confiant
WŒRISHOFEN, Juillet 1894.

IMPRIMATUR
Dat. Monachii die 18. Julii 1894.
Dr. Kronast, V. G.

IMPRIMATUR
Québec, le 20 Mai 1895.
† L. N. Arch. de Cyrène,
Administrateur.

TABLE DES MATIÈRES

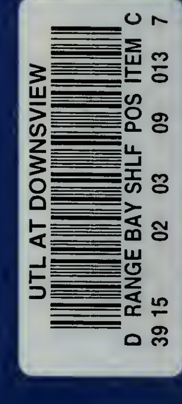
——:o:——

TABLE DES MATIÈRES

ERRATA

Pages	Lignes	Au lieu de				Lisez
5	— 15 *ième*	"	"	" Ayez	"	Ayiez
7	— 11 "	"	"	" Eglise	"	église
11	— 13 "	"	"	" constaté	"	constatée
12	— 23 "	"	"	" débarasser	"	dèbarrasser
17	— 10 "	"	"	" assaults	"	assauts
32	— 7 "	"	"	" n'ésita	"	n'hèsita
34	— 16 "	"	"	" te	"	et
48	— 20 "	"	"	" aux	"	des
49	— 24 "	"	"	" donne	"	donnait
52	— 17 "	"	"	" En	"	Où
53	— 9 "	"	"	" ne	"	Ne
61	— 13 "	"	"	" écrit	"	récit
64	— 7 "	"	"	" ,	"	d'une
66	— 12 "	"	"	" tenir aux	"	taire les
69	— 8 "	"	"	" enfant	"	Enfant
72	— 6 "	"	"	" ,	"	. Celui-ci
74	— 18 "	"	"	" à	"	a
78	— 22 "	"	"	" vainc	"	vaincque
154	— 19 "	"	"	" parler	"	parlé
187	— 3 "	"	"	" furens	"	furent
187	— 9 "	"	"	" longtems	"	longtemps
168	— 21 "	"	"	" recommenda	"	recommanda
182	— 7 "	"	"	" surnaturelle	"	surnaturel

:-0-:


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 02 03 09 013 7